

2006-2007

**Annual Report
Public Safety**

**Rapport annuel
Sécurité publique**

2006 - 2007 Annual Report

Published by:
Department Public Safety
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 2007

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

Typesetting:
Department of Public Safety

ISBN 1-55396-977-8

ISSN 0847-5687

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2006 - 2007

Publié par:
Ministère de la Sécurité publique
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 2007

Couverture:
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

Photocomposition:
Ministère de la Sécurité publique

ISBN 1-55396-977-8

ISSN 0847-5687

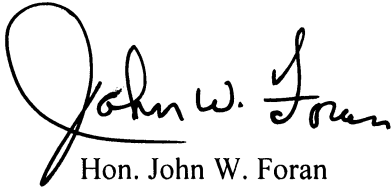
Imprimé au Nouveau-Brunswick

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant Governor of the Province of New
Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour the
Annual Report of the Department of Public
Safety for the fiscal year April 1, 2006 to
March 31, 2007.

Respectfully submitted,



Hon. John W. Foran
Minister
Public Safety & Solicitor General

The Honourable John W. Foran
Minister
Public Safety & Solicitor General
Legislative Assembly
Fredericton, N. B.

Dear Mr. Minister:

On behalf of the staff of the Department, I am
pleased to present to you the Annual Report
describing the operation of the Department of
Public Safety throughout the 2006/07 fiscal
year.

Respectfully submitted,



Marc Léger
Deputy Minister
Public Safety

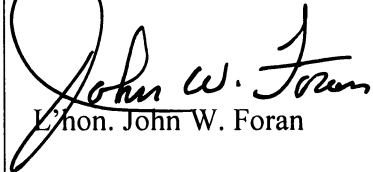
L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la
province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport
annuel du ministère de la Sécurité publique
pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2006 et
se terminant le 31 mars 2007.

Je vous prie d'agréer, monsieur le
Lieutenant-gouverneur, l'assurance de ma très
haute considération.

Le ministre de la Sécurité publique et
solliciteur général,



Hon. John W. Foran

L'honorable John W. Foran
Ministre de la Sécurité publique et solliciteur
général
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Au nom du personnel du Ministère, je suis
heureux de vous présenter le rapport annuel du
ministère de la Sécurité publique, qui décrit les
activités du Ministère au cours de l'exercice
2006-2007.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma considération distinguée.

Le sous-ministre de la Sécurité publique,



Marc Léger

Table of contents Table des matières

Deputy's Overview	7	Tour d'horizon du sous-ministre	7
Mission Statement & Values	12	Énoncé de mission et valeurs	12
Legislation	13	Lois	13
Organizational Charts	15	Organigrammes	15
Community & Correctional Services	18	Services communautaires et correctionnels	18
Highlights	20	Faits marquants	20
Victim Services	23	Services aux victimes	23
Support to the Administration of Justice	26	Soutien de l'administration de la justice	26
Offender Services	27	Services aux contrevenants	27
Adult Offender Services	28	Services aux contrevenants adultes	28
Adult Community Services	28	Services communautaires aux adultes	28
Adult Custody Services	32	Services pour adultes mis sous garde	32
Youth Offender Services	35	Services aux jeunes contrevenants	35
Youth Community Services	35	Services communautaires aux jeunes	35
Youth Program Interventions	38	Interventions auprès des jeunes contrevenants dans le cadre de programmes	38
Youth Open Custody Services	39	Services pour adolescents sous garde en milieu ouvert	39
Youth Secure Custody Services	39	Services pour adolescents mis sous garde	39
Youth Advocate	41	Défenseur des droits des jeunes	41
Service Contracts and Volunteer Services	43	Contrats de services et services bénévoles	43
Safety Services	44	Services de sécurité	44
Highlights	48	Faits marquants	48
Police, Fire and Emergency Services	50	Services de police, d'incendie et d'urgence	50
Firearms Office	50	Bureau provincial des armes à feu	50
Emergency Measures Organization	52	Organisation des mesures d'urgence	52
Office of the Fire Marshal	56	Bureau du prévôt des incendies	56
Policing Services	61	Services de police	61
9-1-1 Bureau	64	Bureau du service 911	64
Security & Emergencies Initiative	64	Initiative en matière de sécurité et d'urgence	64
Coroner Services	66	Services des coroners	66
Compliance & Regulatory Services	67	Contrôle de la conformité et réglementation	67
Commercial Vehicle Enforcement	67	Application des lois sur les véhicules utilitaires	67
Liquor, Lotteries & Tobacco Enforcement	69	Alcool, loteries et tabac	69
Licensing	70	Licences	70
Private Investigators and Security Services	70	DéTECTIVES privés et services de sécurité	70

Motor Vehicle Services	71	Services des véhicules à moteur	71
National Safety Code	73	Code national de sécurité	73
Technical Inspection Services	74	Services d'inspection technique	74
Corporate Services	76	Services ministériels	76
Highlights	76	Faits marquants	76
Financial Services	78	Services financiers	78
Information Technology	79	Technologie de l'information	79
Human Resource Services	79	Ressources humaines	79
Administrative Services	80	Services administratifs	80
Communications & Public Awareness	80	Communications et sensibilisation du public	80
Highlights	80	Faits marquants	80
Strategic Policy & Planning	84	Politique et planification stratégiques	84
Highlights	84	Faits marquants	84
Strategic Planning & Federal-Provincial-Territorial Relations	88	Planification Stratégique et relations fédérales-provinciales-territoriales	88
Legislation Development	89	Élaboration des lois	89
Program Performance Management	89	Gestion du rendement des programmes	89
Appendices	92	Annexes	92
Appendix I: Boards and Commissions	93	Annexe I : Conseils et commissions	93
Appendix II: Financial Overview	95	Annexe II : Aperçu de la situation financière	95

Deputy's Overview

The delivery of public safety programs and services is guided by government's vision of a self-sufficient New Brunswick. The 2006/2007 annual report reflects our commitment to supporting that vision by setting strategic goals focused on Safety and Security, Service Delivery, Partnerships and Organizational Wellness.

Ensuring that people feel safe and secure is vital because individuals and families want to live where there is a climate of stability and where services exist to attract business and investment. In that regard, our province continues to enjoy one of the lowest per capita crime rates in the entire country. We are proud of this and continue in our efforts to enhance the safety of all our communities so that development and growth can be supported for generations to come.

During the fiscal year, within **Community and Correctional Services**, a program was developed and jointly sponsored to produce an "**Introduction to Trades**" service. A sixteen week course was designed to introduce Community & Correctional Services clients to seven essential trades needed in New Brunswick. The first program was completed in the fall of 2006. With the success of this pilot project, a second program has started in the Miramichi region with other areas giving consideration to offering a similar service.

A Court Support Program for Vulnerable Victims was also implemented throughout the province in early 2007. Vulnerable victims include children and persons with intellectual or physical disabilities. The process consists of paraprofessionals who accompany victims to

Message du sous-ministre

La prestation de programmes et de services de sécurité publique est guidée par la vision du gouvernement, qui consiste à bâtir un Nouveau-Brunswick autonome. Le rapport annuel de 2006-2007 reflète notre engagement à soutenir cette vision en fixant des objectifs stratégiques axés sur la sûreté et la sécurité, la prestation des services, les partenariats et le mieux-être organisationnel.

Il est essentiel de s'assurer que les gens se sentent en sécurité parce que les particuliers et les familles veulent vivre là où il existe un climat de stabilité et où des services sont offerts pour attirer les entreprises et les investissements. À cet égard, notre province continue à jouir d'un des taux de criminalité par habitant les plus faibles de tout le Canada. Nous en sommes fiers et poursuivons nos efforts en vue d'accroître la sécurité de toutes nos collectivités pour que le développement et la croissance puissent être soutenus pendant de nombreuses générations.

Au cours de l'exercice financier, la **Division des services communautaires et correctionnels** a élaboré et parrainé conjointement un programme en vue d'établir un service **d'introduction aux métiers**. Un cours de 16 semaines a été conçu pour présenter aux clients de la Division des services communautaires et correctionnels les sept métiers essentiels qui sont en demande au Nouveau-Brunswick. Le premier programme a été mené à bien à l'automne 2006. En raison du succès remporté par ce projet pilote, un deuxième programme a été lancé dans la région de Miramichi, et d'autres régions envisagent d'offrir un service semblable.

Un **programme de soutien devant les tribunaux pour les victimes vulnérables** a également été mis en œuvre dans l'ensemble de la province au début de 2007. Les victimes vulnérables comprennent les enfants et les personnes ayant un handicap intellectuel ou

court and provide support as they testify. Over the next year, the program will be monitored to determine how many volunteers will be required to ensure effective delivery of this service.

In 2007, Government appointed a new and independent **Child and Youth Advocate**. Youth within our care at NBYC or in the Portage program are now routinely advised as to the process for making direct contact with the Child and Youth Advocate. As a matter of note, this will be the last Annual Report of the Youth Advocate for Public Safety, as that authority is no longer linked directly to our Department.

Within our **Safety Services Division, NB EMO** conducted a number of emergency management courses during the year for approximately 550 participants who took part in various workshops and disaster simulation exercises. As well, NB EMO continued development of an Incident Management System (IMS), which includes a number of procedures that enable collaboration and interfacing across jurisdictions and levels of government and with organizations such as the Canadian Red Cross.

The provincial Hazardous Materials Emergency Response Program (HAZMAT) continued to evolve, as well. The province currently has 183 fire fighter/hazardous material responders trained at the technician level.

physique. Dans le cadre de ce programme, des paraprofessionnels accompagnent les victimes au tribunal et leur fournissent un soutien lors de leur témoignage. Au cours de la prochaine année, le programme fera l'objet d'un suivi afin de déterminer combien de bénévoles devront être mobilisés pour assurer la prestation efficace de ce service.

En 2007, le gouvernement provincial a nommé un nouveau **défenseur des enfants et de la jeunesse** qui agit à titre indépendant. Les jeunes qui sont sous la garde du Ministère au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick ou dans le cadre du programme Portage sont maintenant systématiquement informés du processus à suivre pour communiquer directement avec le défenseur des enfants et de la jeunesse. Quant au défenseur des droits des jeunes du ministère de la Sécurité publique, il s'agit de son dernier rapport annuel puisque cette autorité n'est plus directement liée à notre Ministère.

Au sein de notre **Division des services de sécurité, l'OMU NB** a offert un certain nombre de cours de gestion des urgences durant l'année à environ 550 participants qui ont pris part aux divers ateliers et exercices de simulation de catastrophes. De plus, l'OMU NB a poursuivi l'élaboration d'un système de gestion des incidents qui inclut des procédures qui facilitent la collaboration et le partage de l'interface entre les administrations, les différents paliers de gouvernement et les organismes comme la Croix-Rouge canadienne.

Le programme provincial d'intervention d'urgence face aux matières dangereuses (HazMat) a suivi son cours. La province compte actuellement 183 pompiers chargés des interventions d'urgence face aux matières dangereuses qui ont reçu une formation à titre de techniciens dans la province.

Another initiative within Safety Services centred on a **Police Leadership Award Program**, which was launched in 2006 as a partnership endeavour with the policing community. The goal of this program is to recognize the outstanding efforts of police officers and agencies.

Furthermore, a **Strategic Policing Advisory Committee** provided representatives from the policing community and government with a mandate to make broad recommendations to the Minister of Public Safety and Solicitor General on the future of policing in New Brunswick.

In accordance with conditions of a Memorandum of Understanding between the **Office of the Fire Marshal** and our **Technical Inspections Services** branch, we now have increased capacity for building inspections to ensure fire safety compliance. In 2006, inspections increased by 497 compared to the number of buildings inspected during the previous fiscal year. In addition, a new Framework of Training Delivery for firefighters continues to be developed, promoting a common stream of training to be delivered in all regions of the province.

In **Motor Vehicle Services**, a major project focused on increased requirements for driver licence security within the Atlantic Provinces. A new driver's licence and identification cards were introduced in 2007 that meet stringent standards of security established by the American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA).

Our department's Mission of "Working Together to Build a Safer New Brunswick" is soundly based on a network of stakeholders and partners that has evolved over a number of

Une autre initiative des Services de sécurité portait principalement sur le **programme des Prix d'excellence des services de police**, qui a été lancé en 2006 en partenariat avec le milieu policier. Le but de ce programme est de souligner les efforts magistraux des agents et des services de police.

Par ailleurs, un **Comité consultatif sur la prestation stratégique de services de police** composé de représentants du milieu policier et du gouvernement a reçu le mandat de présenter des recommandations générales au ministre de la Sécurité publique et solliciteur général sur l'avenir de la police au Nouveau-Brunswick.

Conformément aux conditions d'un protocole d'entente conclu entre le **Bureau du prévôt des incendies** et notre **Direction des services d'inspection technique**, nous avons maintenant accru la capacité relativement à l'inspection des bâtiments afin d'assurer la conformité aux normes de sécurité-incendie. Le nombre d'inspections a augmenté de 497 en 2006 par rapport au nombre de bâtiments inspectés au cours de l'année financière précédente. De plus, l'élaboration d'un nouveau cadre de prestation de la formation des pompiers se poursuit, faisant la promotion d'un programme commun de formation qui sera dispensé dans toutes les régions de la province.

Au sein des **Services des véhicules à moteur**, un projet important a porté principalement sur l'augmentation des exigences relatives à la sécurité des permis de conduire dans les provinces de l'Atlantique. Les nouveaux permis de conduire et cartes d'identité entrés en vigueur en 2007 sont conformes aux normes de sécurité rigoureuses établies par l'American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA).

La mission du Ministère, qui est de travailler ensemble pour bâtir un Nouveau-Brunswick plus sûr, est fondée sur un réseau solide d'intervenants et de partenaires qui a été tissé au

years. Our partners consist of community groups and organizations, universities, federal, interdepartmental and municipal agencies, all of which provide services that complement policing efforts, fire safety initiatives, community and correctional services program delivery, emergency preparedness, our NB 9-1-1 response system, and many other aspects of the Public Safety mandate.

In addition to the successful partnerships already mentioned, another notable example resulted in a substantial donation from the Insurance Bureau of Canada, which was provided to purchase smoke alarms, for free distribution, as part of an *Alarmed and Ready* campaign coordinated by the Office of the Fire Marshal in cooperation with provincial fire departments. We applaud such contributions in the interest of community service and are most appreciative of the relationship we have with all our public and private sector partners.

While serving the safety and security needs of the public, attention was also directed towards support for staff development, training and wellness initiatives. The department published its quarterly e-newsletter - *The Wishing Well* - aimed at bringing lifestyle information to Public Safety employees. We also hosted our second pedometer challenge in conjunction with the City of Fredericton's *Move This Way* program as well as an *Around the Wheel* challenge focusing on all aspects of employee wellness.

fil des ans. Nos partenaires comprennent des groupes et des organismes communautaires, des universités ainsi que des organismes fédéraux, interministériels et municipaux qui fournissent des services complémentaires aux services de police, aux initiatives de sécurité-incendie, à la prestation des programmes de services communautaires et correctionnels, à la protection civile, à notre système d'intervention NB 911 et à bien d'autres aspects du mandat de la Sécurité publique.

Un autre exemple de partenariat réussi qui s'ajoute à ceux déjà mentionnés est l'important don effectué par le Bureau d'assurance du Canada pour l'achat de détecteurs de fumée. Ceux-ci ont été distribués gratuitement dans le cadre de la campagne *Les détecteurs de fumée arrivent... pile*, qui était coordonnée par le Bureau du prévôt des incendies en collaboration avec les services d'incendie de la province. Nous saluons ce genre de contributions, qui sont effectuées dans l'intérêt collectif, et nous apprécions grandement les liens qui nous unissent avec nos partenaires des secteurs public et privé.

Tout en répondant aux besoins du public en matière de sûreté et de sécurité, une attention particulière a également été portée au soutien des initiatives de perfectionnement, de formation et de mieux-être du personnel. Le ministère de la Sécurité publique a publié son bulletin électronique trimestriel, *Le Puits au trésor*, qui vise à fournir de l'information sur les habitudes de vie aux employés du Ministère. Nous avons en outre organisé notre deuxième défi des podomètres en collaboration avec le programme *Par ici, ça bouge* de la Ville de Fredericton ainsi que le défi *Le tour de la roue* portant sur tous les aspects du mieux-être des employés.

Such initiatives will continue into the future as we explore other innovative ways of contributing to employee health and wellness while providing training and skills development opportunities.

De telles initiatives se poursuivront dans l'avenir alors que nous examinerons d'autres moyens innovateurs de contribuer à la santé et au mieux-être des employés en leur fournissant des possibilités de formation et de perfectionnement des compétences.

Mission Statement

*Working together to
build a safer
New Brunswick*

Énoncé de mission

*Travaillons ensemble pour
bâtir un
Nouveau-Brunswick
plus sûr*



Values

- Integrity and mutual respect
- Wellness
- Excellence
- Quality Service
- Communication
- Teamwork
- Leadership

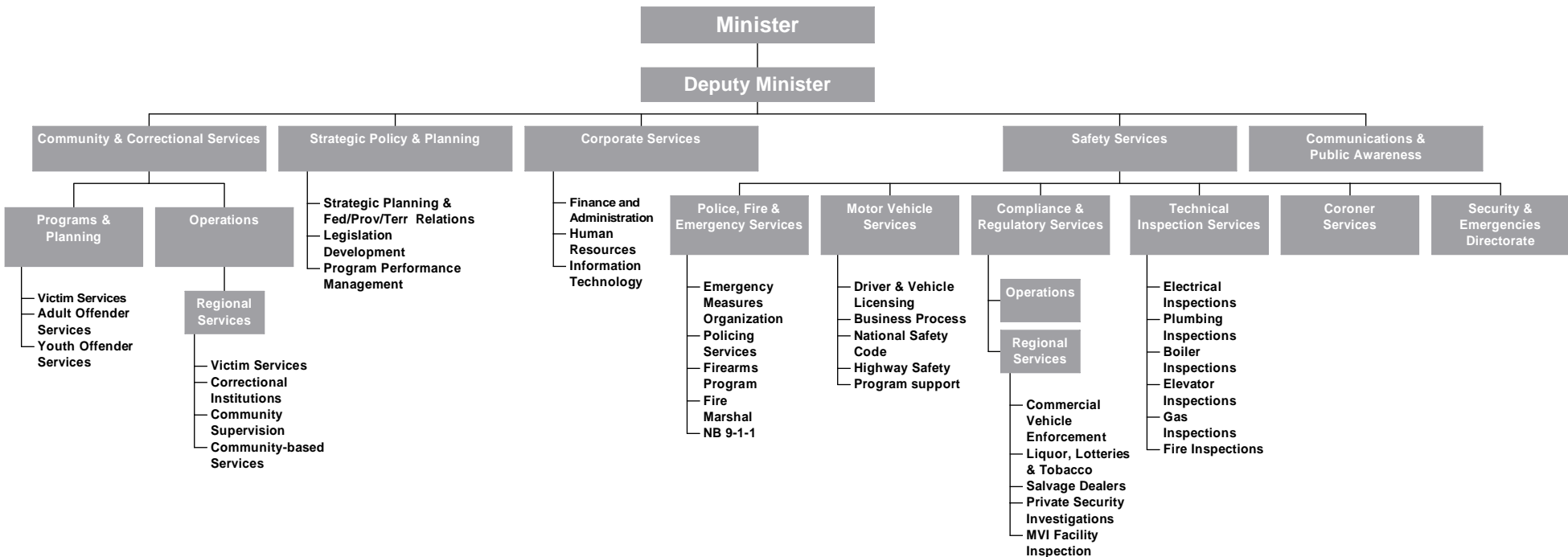
Des valeurs

- Intégrité et respect mutuel
- Mieux-être
- Excellence
- Qualité du service
- Communication
- Travail d'équipe
- Leadership

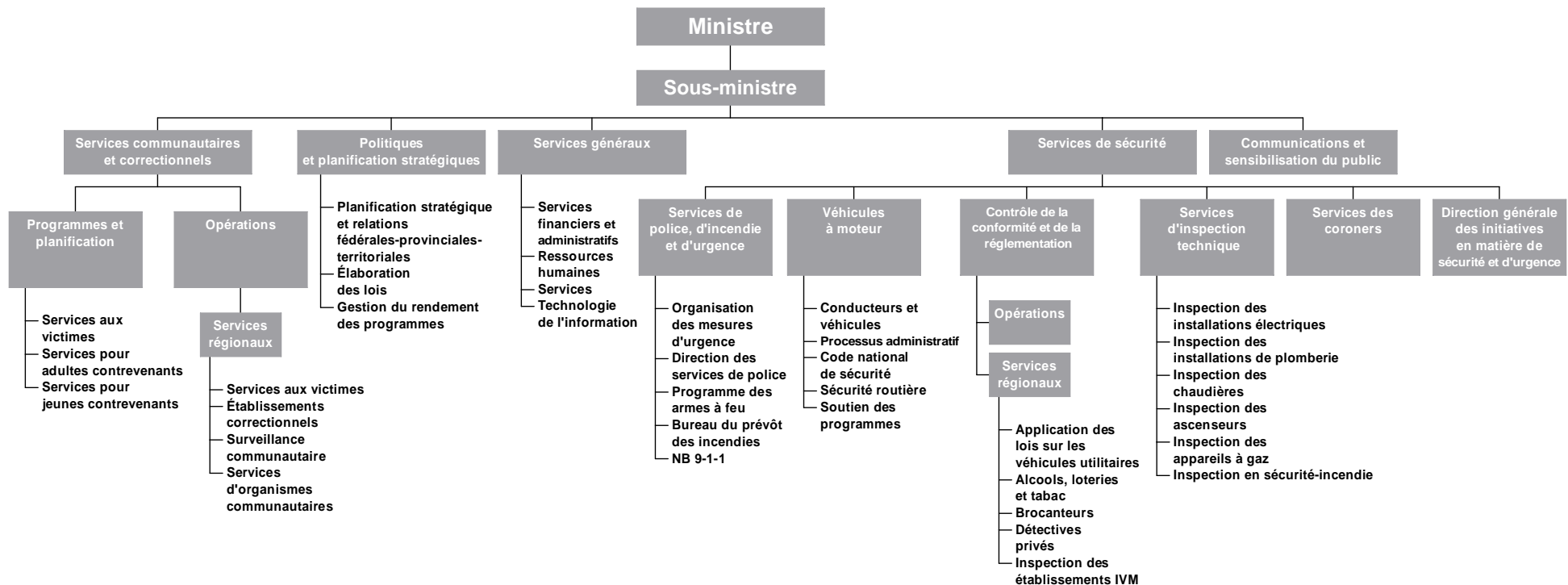
Public Safety Statutes	Lois relevant du ministère de la Sécurité publique
<p>Under the current alignment, Public Safety has jurisdiction over 23 statutes including the</p>	<p>En vertu de la configuration actuelle, le ministère de la Sécurité publique est responsable de l'application des 23 lois suivantes :</p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Boiler and Pressure Vessel Act</i> • <i>Coroners Act</i> • <i>Corrections Act</i> • <i>Custody and Detention of Young Persons Act</i> • <i>Electrical Installation and Inspection Act</i> • <i>Elevators and Lifts Act</i> • <i>Emergency 911 Act</i> • <i>Emergency Measures Act</i> • <i>Film and Video Act (except classification provisions)</i> • <i>Fire Prevention Act</i> • <i>Industrial Relations Act (subsection 1(8.1))</i> • <i>Intoxicated Persons Detention Act</i> • <i>Liquor Control Act</i> • <i>Lotteries Act (provisions related to enforcement by inspectors)</i> • <i>Motor Vehicle Act</i> • <i>Off-Road Vehicle Act</i> • <i>Plumbing Installation and Inspection Act</i> • <i>Police Act (parts 1 and IV)</i> • <i>Private Investigators and Security Services Act</i> • <i>Restricted Beverages Act</i> • <i>Salvage Dealers' Licensing Act</i> • <i>Transportation of Dangerous Goods Act</i> • <i>Victims Services Act</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi sur les chaudières et appareils à pression</i> • <i>Loi sur les coroners</i> • <i>Loi sur les services correctionnels</i> • <i>Loi sur la garde et la détention des adolescents</i> • <i>Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques</i> • <i>Loi sur les ascenseurs et les monte-charge</i> • <i>Loi sur le service d'urgence 911</i> • <i>Loi sur les mesures d'urgence</i> • <i>Loi sur le film et le vidéo (sauf les dispositions relatives à la classification)</i> • <i>Loi sur la prévention des incendies</i> • <i>Loi sur les relations industrielles (paragraphe 1(8.1))</i> • <i>Loi sur la détention des personnes en état d'ivresse</i> • <i>Loi sur la réglementation des alcools</i> • <i>Loi sur les loteries (dispositions relatives à l'application de la loi par les inspecteurs)</i> • <i>Loi sur les véhicules à moteur</i> • <i>Loi sur les véhicules hors route</i> • <i>Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie</i> • <i>Loi sur la police (parties 1 et IV)</i> • <i>Loi sur les détectives privés et les services de sécurité</i> • <i>Loi sur les boissons restreintes</i> • <i>Loi sur les licences de brocanteurs</i> • <i>Loi sur le transport des marchandises dangereuses</i> • <i>Loi sur les services aux victimes</i>

<p>The Department of Public Safety is also involved in the administration of several federal acts and regulations which include:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Corrections and Conditional Release Act</i> • <i>Criminal Code of Canada</i> • <i>Firearms Act</i> • <i>Motor Transport Act, National Safety Code Standards for Motor Carriers (Canada)</i> • <i>Prisons and Reformatories Act</i> • <i>Tobacco Act</i> • <i>Tobacco Sales Act</i> • <i>Youth Criminal Justice Act</i> 	<p>Le ministère de la Sécurité publique participe également à l'administration de plusieurs lois et règlements fédéraux, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> • <i>Code criminel du Canada</i> • <i>Loi sur les armes à feu</i> • <i>Loi sur les transports routiers, Code national de sécurité pour les transporteurs routiers (Canada)</i> • <i>Loi sur les prisons et les maisons de correction</i> • <i>Loi sur le tabac</i> • <i>Loi sur les ventes de tabac</i> • <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>
---	---

Department of Public Safety

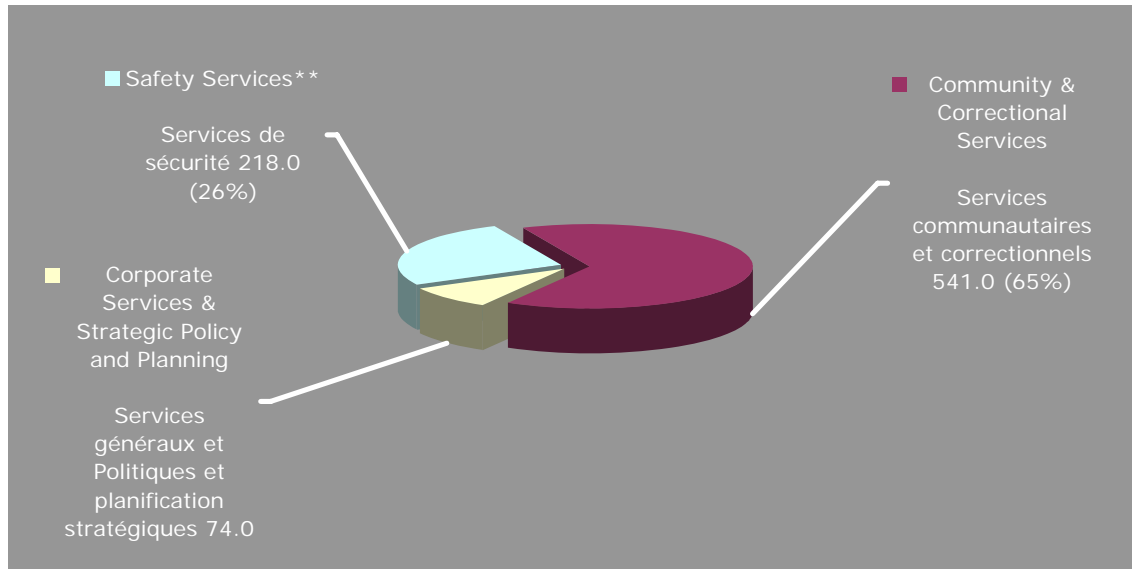


Ministère de la Sécurité publique



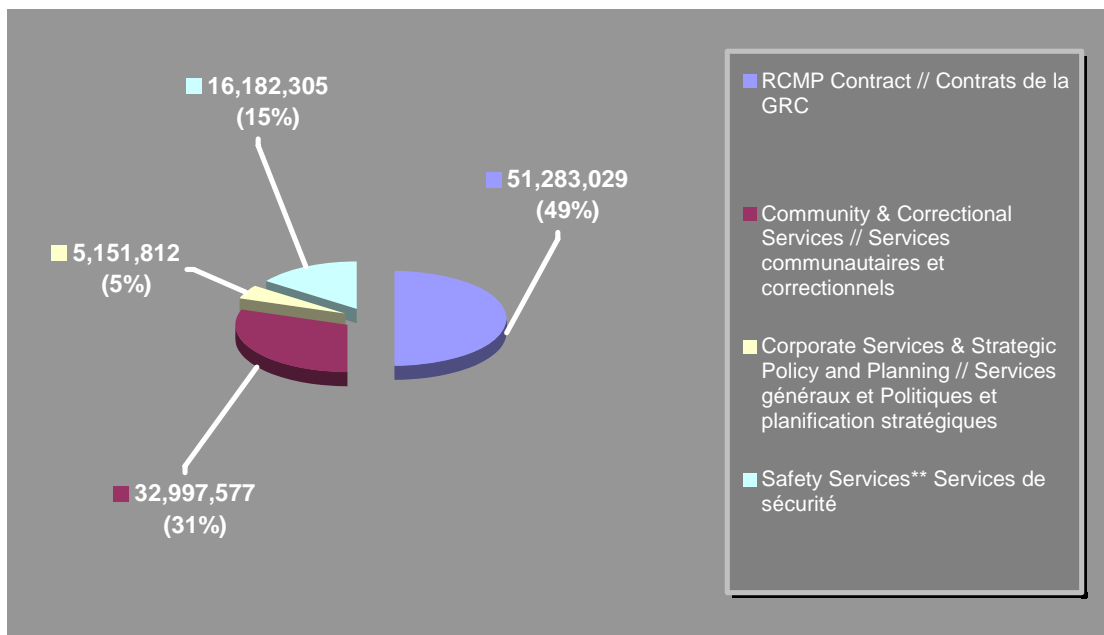
2006/2007 Percentage Allocation of Human Resources Répartition des ressources humaines, exprimée en pourcentage

833.0 Employees / 833.0 employés



2006/2007 Percentage Allocation of Expenditures Répartition des dépenses, exprimée en pourcentage

105.6 Million Dollars / 105,6 millions de dollars



** Does not include Technical Inspection Services "Special Operating Agency" which operates on a cost recovery basis with a staff of 84.

N'inclut pas « l'organisme de service spécial » des Services d'inspection technique qui opère sur une base de recouvrement des coûts et compte 84 employés.

COMMUNITY AND CORRECTIONAL SERVICES DIVISION

\$32, 997, 577

541 Employees

The Criminal Justice System and Community and Correctional Services

The Criminal Justice System exists to ensure public safety by protecting society from those who break the law. It does this by stating the types of behaviours that are unacceptable and defining the nature and severity of the sentence(s) associated with any given offence. Penalties may include: paying a fine; restitution; probation; conditional sentence; and/or incarceration. Deferred custody and supervision orders, custody and supervision orders (open and secure) and conditional supervision may also be used in cases relating to youth.

The Criminal Justice System consists of four inter-related parts: Police, Courts, Corrections and Victim Services. They work together to protect society from before a crime has been committed through to when an offender's sentence has been fulfilled.

The various parts of the system have the potential to influence each other. For example, reports from law enforcement officers, probation officers, correctional staff and victim impact statements may affect sentencing decisions; sentencing decisions affect how the offender is supervised, as well as rehabilitation and reintegration services offered; and the assessments of correctional staff affect community supervision decisions.

SERVICES COMMUNAUTAIRES ET CORRECTIONNELS

32 997 577 \$

541 employés

Le système de justice pénale et les Services communautaires et correctionnels

Le but du système de justice pénale est d'assurer la sécurité publique en protégeant la population contre ceux qui enfreignent la loi. À cette fin, le système établit quels types de comportement sont inacceptables et détermine la nature et la sévérité des peines à imposer pour une infraction donnée. Ces peines comprennent, entre autres, l'amende, la restitution, la probation, la peine avec sursis et l'emprisonnement. Les ordonnances différées de placement et de surveillance, les ordonnances de placement et de surveillance (milieu ouvert ou fermé) et la liberté sous condition peuvent également être utilisées dans les cas concernant les adolescents.

Le système de justice pénale compte quatre composantes interdépendantes : la police, les tribunaux, les services correctionnels et les services aux victimes. Ensemble, elles protègent la société avant même la perpétration d'un crime, et ce, jusqu'à ce que le contrevenant ait purgé sa peine.

Les diverses composantes du système peuvent avoir une incidence les unes sur les autres. Par exemple, les rapports des agents d'application des lois, des agents de probation et du personnel des services correctionnels ainsi que les déclarations sur les répercussions du crime sur la victime peuvent influencer sur la détermination de la peine; celle-ci, à son tour, aura des répercussions sur la façon dont le contrevenant sera surveillé ainsi que sur les services de réhabilitation et de réintégration offerts; de plus, les évaluations du personnel des services correctionnels pourront influencer les décisions

An accused person may be placed in custody by a judge in the interest of public safety pending further court appearances and determination of guilt or innocence.

If found guilty of an offence and given a sentence which includes some form of supervision (e.g. community service, probation, conditional sentence and/or, in an adult offender's case, incarceration for less than two years), the offender then becomes the responsibility of the Department of Public Safety's Community and Correctional Services Division, which administers the sentence handed down by a judge.

When an offender is placed under the supervision of Community and Correctional Services, staff address the contributing factors to the offence through assessments and court ordered conditions and development of a Case Plan. The development of the Case Plan, in co-operation with the offender, involves examining the behaviour(s) that brought the offender into conflict with the law, assessing the risks posed to themselves and others, identifying potential for safe integration / reintegration, and recommending and co-ordinating suitable programs, services and interventions to meet offender needs.

In this context, one of the Division's functions is to create opportunities for offenders to change their attitude and behaviour by focusing on the factors that contributed to the offence, and by having the offender participate in programs, services and interventions that introduce and reinforce positive changes. Attempts are made to build the capacity of communities to assist in correctional processes, the prevention of crime and restorative justice initiatives. When positive changes occur, and

sur la surveillance dans la collectivité.

Un juge peut ordonner la détention préventive d'un accusé dans l'intérêt de la sécurité publique jusqu'à sa comparution devant le tribunal, qui déterminera sa culpabilité ou son innocence.

Si un contrevenant est reconnu coupable d'une infraction et qu'il est condamné à une peine qui inclut une forme ou une autre de surveillance (p. ex. service communautaire, probation, peine avec sursis ou, dans le cas d'un contrevenant adulte, incarcération de moins de deux ans), le contrevenant devient la responsabilité de la Division des services communautaires et correctionnels du ministère de la Sécurité publique, qui est chargée d'administrer la peine imposée par le juge.

Lorsqu'un contrevenant est placé sous la surveillance des Services communautaires et correctionnels, les membres du personnel des services correctionnels s'emploient à déterminer les facteurs à l'origine de l'infraction (au moyen d'évaluations et de l'application des conditions imposées par le tribunal) en élaborant un plan d'intervention. Ce dernier, établi en collaboration avec le contrevenant, inclut l'analyse des comportements qui ont amené le contrevenant à avoir des démêlés avec la justice, l'évaluation du risque qu'il présente pour lui-même et pour les autres, la détermination de son potentiel de réinsertion sociale ainsi que la recommandation et la coordination de programmes, de services et d'interventions appropriés afin de répondre à ses besoins personnels.

Dans ce contexte, l'une des fonctions de la Division consiste à donner aux contrevenants la chance de changer leur attitude et leur comportement en concentrant leurs efforts sur les facteurs criminogènes qui ont contribué à l'infraction et en participant à des programmes, des services et des interventions qui leur présentent des solutions de rechange positives et renforcent ces dernières. Des efforts sont déployés afin d'accroître la capacité des collectivités de contribuer aux processus

former offenders no longer become involved in criminal activity, they contribute to the well being, quality of life and safety of all New Brunswickers.

In addition to dealing with remanded individuals and sentenced offenders, the Division provides a range of approved services to those who have been victims of crime. These services aim at helping victims deal with trauma while supporting recovery and participation in various Criminal Justice System proceedings. The objective is to ensure that victim concerns and needs may be heard and taken into account.

Highlights

Safety and Security

- Community and Correctional Services has, as part of its ongoing “Facility Security Reviews” taken steps to improve both perimeter and operational security methods in all facilities, as they are identified.
- Some examples of this are:
 - Perimeter fencing installed at Madawaska and Saint John Regional Correctional Centres;
 - State-of-the-art electronic control centre upgrades at Madawaska, Saint John and Moncton;
 - Metal Detectors in Madawaska, Saint John, Moncton and NBYC;
 - Ion Scan units for Madawaska, Saint John, Moncton and NBYC;

correctionnels, à la prévention du crime et aux initiatives de justice réparatrice. Lorsque des changements positifs se produisent et que les anciens contrevenants cessent d’être impliqués dans des actes criminels, ils contribuent au bien-être, à la qualité de vie et à la sécurité de la population du Nouveau-Brunswick.

En plus de s’occuper des personnes en détention préventive et des contrevenants purgeant une peine, l’autre fonction essentielle de la Division consiste à fournir une gamme de services approuvés aux victimes d’actes criminels. Ces services visent à aider les victimes à surmonter le traumatisme subi tout en favorisant leur rétablissement et à participer de façon efficace aux procédures connexes du système de justice pénale. L’objectif est d’assurer que les préoccupations et les besoins des victimes puissent être entendus et pris en compte.

Faits marquants

Sécurité et sûreté

- Dans le cadre de ses examens continus de la sécurité des établissements, la Division des services communautaires et correctionnels a pris des mesures en vue d’améliorer les méthodes de sécurité opérationnelle et du périmètre dans tous les établissements, à mesure qu’elles sont définies. Par exemple :
 - installation d’une clôture de périmètre aux centres correctionnels régionaux de Madawaska et de Saint-Jean;
 - installation de tableaux de contrôle électronique de pointe à Madawaska, à Saint-Jean et à Moncton;
 - détecteurs de métaux à Madawaska, à Saint-Jean, à Moncton et au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick;
 - détecteurs ioniques à Madawaska, à Saint-Jean, à Moncton et au

- Telescopic searching tools in Madawaska, Saint John, Moncton and NBYC;
- Defibrillator machines for all 6 correctional facilities;
- Upgrades to all medical “First Responder” equipment;
- Installation of Data Acquisition Units (to monitor Correctional Officer rounds) at Moncton, Madawaska and Saint John;
- Stab Proof Vests for Transportation /Conditional Sentence Monitoring Officers;
- All Correctional Officers issued “armor skin protective gloves”, mini CPR kits, and duty belts so these items can be appropriately carried.

Service Delivery

- In October, 2006 Dr. Marilyn Vandeiten provided training in the area of Motivational Interviewing to assist Probation Officers and Institutional Programmers in becoming agents of change. This training represents the first of a three phase certification process for staff, expected to be completed in 2008.
- To more accurately predict recidivism and thereby contributing to public safety, the division adopted the Ontario Domestic Assault Risk Assessment (ODARA). In November, 2006 three staff members successfully completed a “train the trainer” program and since then, many staff have received certification in the ODARA. This instrument, an actuarial tool utilized to

- Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick;
- outils de recherche télescopique à Madawaska, à Saint-Jean, à Moncton et au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick;
- défibrillateurs dans les six établissements correctionnels;
- mise à niveau de tout l’équipement médical utilisé par les premiers intervenants;
- installation d’unités d’acquisition de données (pour surveiller les tournées des agents de correction) à Moncton, à Madawaska et à Saint-Jean;
- vestes de protection contre les coups de couteau pour les agents des transports et les agents de contrôle des peines avec sursis;
- remise à tous les agents de correction de gants de protection renforcés, de mini-trousses de RCR et de ceinturons de service pour faciliter le transport de ces articles.

Prestation des services

- En octobre 2006, Marilyn Vandeiten a fourni une formation sur la technique d’entrevue motivationnelle pour aider les agents de probation et les surveillants des programmes des établissements à devenir des agents de changement. Cette formation représente la première étape d’un processus de certification en trois étapes pour le personnel, qui devrait être terminé en 2008.
- Afin de prévoir le récidivisme avec plus d’exactitude et par conséquent contribuer à la sécurité publique, la Division a adopté l’outil d’évaluation du risque de violence conjugale en Ontario (ERACO). En novembre 2006, trois membres du personnel ont suivi avec succès un programme de formation des formateurs et, depuis, un bon nombre de membres du

predict further spousal abuse, will complement the LS-CMI and Spousal Abuse Risk Assessment (SARA), the latter of which will assist Probation Officers and institutional Programmers in the case management and case planning process when working with offenders who have abused their partners.

- The Court Support Program for Vulnerable Victims, to facilitate testifying in court, was implemented throughout the province. Vulnerable victims include children and persons with intellectual or physical disabilities. Each region has paraprofessionals to assist in accompanying victims to court and providing support as they testify. Over the next year this program will continue to be monitored to determine how many volunteers will be required to assist in the delivery of this service.
- As part of the development of the Domestic Violence Court project, a day long training session with one of the developers of the Aid to Safety Planning Assessment tool was held in November, 2006. All staff have been trained in the use of this case management tool as the intent is to implement it throughout the province.
- The Victim Services component of the divisional training strategy was initiated in June, 2006 with staff participating in sessions on Compassion Fatigue and Recruitment/Retention of Volunteers. A

personnel ont reçu la certification relative à l'ERACO. Cet instrument, un outil actuariel utilisé pour prévoir la récidive en matière de violence conjugale, complètera le LS/CMI et l'Évaluation du risque de violence conjugale (SARA), et cette dernière aidera les agents de probation et les surveillants des programmes des établissements dans la gestion de cas et le processus de planification des cas lorsqu'ils travailleront avec des contrevenants qui ont infligé des mauvais traitements à leur partenaire.

- Le programme de soutien devant les tribunaux pour les victimes vulnérables, qui vise à faciliter les témoignages devant la cour, a été mis en œuvre partout dans la province. Les victimes vulnérables comprennent les enfants et les personnes ayant un handicap intellectuel ou physique. Chaque région dispose de paraprofessionnels qui accompagnent les victimes au tribunal et leur fournissent un soutien lors de leur témoignage. Au cours de la prochaine année, ce programme continuera de faire l'objet d'un suivi afin de déterminer combien de bénévoles devront être mobilisés pour assurer la prestation efficace de ce service.
- Dans le cadre de l'élaboration du projet de tribunal en matière de violence familiale, une séance de formation d'une journée a été fournie en novembre 2006 par un des réalisateurs du Guide d'évaluation et de planification de la sécurité. Tous les membres du personnel ont reçu une formation sur l'utilisation de cet outil de gestion de cas puisque l'objectif est de le mettre en œuvre partout dans la province.
- La composante des Services aux victimes de la stratégie de formation de la Division a été lancée en juin 2006 lorsque des membres du personnel ont participé à des séances sur l'usure de compassion et le

number of coordinators also participated in workshops on family violence and on aboriginal victims of crime.

Partnerships

- In partnership with The United Association of Plumbers and Pipe Fitters (UA), John Howard Society of Miramichi, the Joint Apprenticeship Training Committee (JATC) as well as participants from various government departments, a program was developed and jointly sponsored to produce an “Introduction to Trades” program. A sixteen (16) week program was designed to introduce Community & Correctional Services clients to seven (7) trades needed in NB. The first program was successfully completed in the fall of 2006. With the success of this pilot project, a second program has started in the Miramichi with other areas giving consideration toward offering a similar program. UA and JATC received recognition for contributions to public safety and crime prevention in November of 2006 as a result of this successful program.

Victim Services

Community and Correctional Services is responsible for the delivery of services to both adults and children who are victims of crime and come in contact with the Criminal Justice System.

The mandate of Victim Services is to provide a range of support services, ensuring that victims of crime are informed of their rights and of the

recrutement et la rétention des bénévoles. Un certain nombre de coordonnateurs ont en outre participé à des ateliers sur la violence familiale et sur les victimes autochtones d’actes criminels.

Partenariats

- En partenariat avec la United Association of Plumbers and Pipe Fitters (UA), la Société John Howard de Miramichi, le Comité conjoint sur la formation des apprentis ainsi que des participants des divers ministères gouvernementaux, un programme a été élaboré et parrainé conjointement afin de produire un programme d’introduction aux métiers. Un programme de 16 semaines a été conçu pour présenter aux clients de la Division des services communautaires et correctionnels les sept métiers qui sont en demande au Nouveau-Brunswick. Le premier programme a été mené à bien à l’automne 2006. En raison du succès remporté par ce projet pilote, un deuxième programme a été lancé dans la région de Miramichi et d’autres régions envisagent d’offrir un service semblable. L’UA et le Comité conjoint sur la formation des apprentis ont été récompensés pour leur contribution à la sécurité publique et à la prévention du crime en novembre 2006 à la suite de la mise en œuvre réussie de ce programme.

Services aux victimes

La Division des services communautaires et correctionnels est chargée de la prestation de services aux adultes et aux enfants qui sont victimes d’actes criminels et qui entrent en contact avec le système de justice pénale.

Le mandat des Services aux victimes consiste à fournir une gamme de services de soutien et à s’assurer que les victimes d’actes criminels sont

remedies available to them. They are treated with courtesy and compassion in regard to their involvement with the Criminal Justice System.

Specific program objectives include:

- Ensuring public safety through the provision of quality services to victims of crime;
- Establishing a continuum of services for victims;
- Assisting in reducing the harm done from having been a victim of crime.

Program Description:

Victim Services are provided from twelve locations by designated Victim Services Coordinators and volunteers. Victim Services programs assist victims of crime by:

- Providing direct support in crisis situations;
- Coordinating referrals to psychologists to deal with the trauma of being a victim of crime;
- Providing victims with support throughout the criminal justice process;
- Assisting in the preparation of Victim Impact Statements;
- Liaising with community agencies, police and other criminal justice officials to ensure a continuum of care;
- Providing services to meet children's needs throughout the court process;
- Providing crime compensation;
- Providing sentencing outcome information;
- Advising, where applicable, of the registration process with the National Parole Board and the Correctional Service of Canada, for victims to make updated Victim Impact Statements at National Parole hearings, and to obtain release notification on offenders incarcerated by

informées de leurs droits et des recours dont elles disposent. Elles sont traitées avec égards et compassion relativement à leur participation au système de justice pénale.

Les objectifs spécifiques du programme sont :

- Assurer la sécurité publique grâce à la prestation de services de qualité aux victimes d'actes criminels;
- Garantir la continuité des services aux victimes;
- Contribuer à l'atténuation des conséquences de la victimisation.

Description du programme :

Des services aux victimes sont offerts à partir de douze bureaux par les coordonnateurs désignés des Services aux victimes ainsi que par des bénévoles. Les programmes des Services aux victimes aident les victimes d'actes criminels de diverses façons :

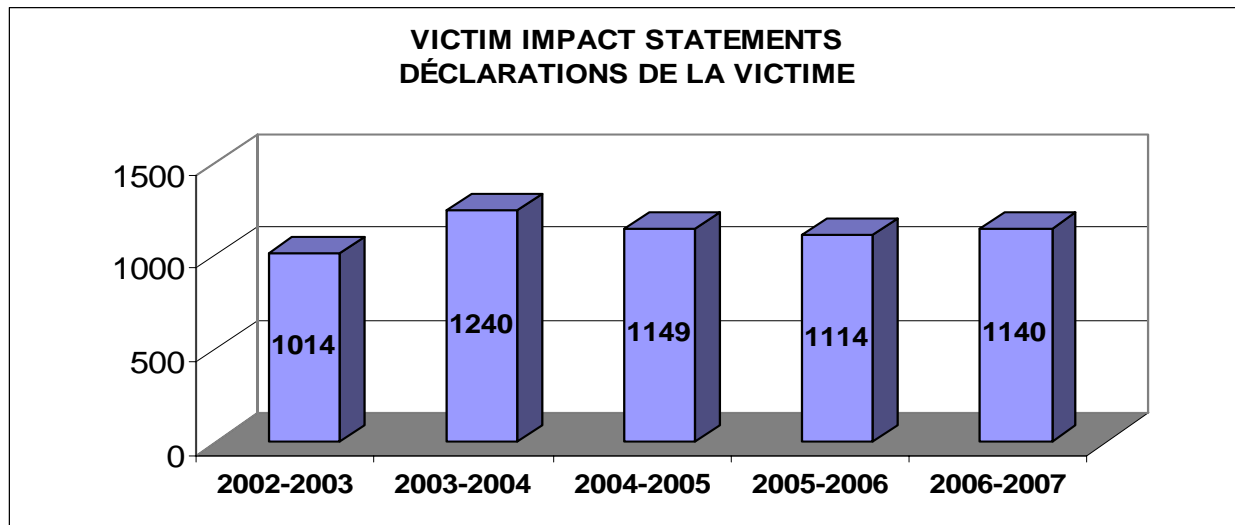
- Soutien direct dans les situations de crise;
- Coordination des renvois vers des services de psychologues pour surmonter le traumatisme associé à la victimisation;
- Soutien aux victimes tout au long du processus de justice pénale;
- Aide à la préparation des déclarations sur les répercussions du crime sur la victime;
- Liaison avec des organismes communautaires, la police et d'autres représentants du système de justice pénale pour garantir la continuité des services;
- Prestation de services visant à répondre aux besoins des enfants pendant le procès;
- Indemnisation des victimes;
- Communication d'information sur la peine imposée;
- Prestation de renseignements, s'il y a lieu, au sujet du processus d'inscription auprès de Service correctionnel Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles afin que les victimes puissent faire des déclarations mises à jour aux audiences de la Commission et obtenir des

the Correctional Service of Canada.

Assistance in preparation of **Victim Impact Statements** resulted in 1140 statements being submitted to Court in 2006/2007 (1114 in 2005/2006).

renseignements au sujet de contrevenants incarcérés par Service correctionnel Canada.

Grâce à l'aide à la préparation des **déclarations des victimes sur les répercussions du crime**, 1 140 déclarations ont été présentées aux tribunaux en 2006-2007 (1 114 en 2005-2006).



Referral for **Trauma and Short-Term Counselling** in 2006/2007 resulted in 225 victims receiving trauma counselling (374 in 2005/2006), and 136 victims receiving short-term counselling (267 in 2005/2006).
(Note: The number for 2006/2007 represents only referrals made during that fiscal year; the previous year included carry-over numbers.)

Benefits under the **Compensation of Victims of Crime Program** may be available if a victim has suffered personal injuries or losses as a direct result of a crime and, where injuries and losses are not covered by other means. Benefits available may assist them with medical and dental costs, physiotherapy, funeral expenses, relocation and childcare. Victims of property crimes and driving offences are not eligible for benefits under this program.

Les renvois vers des services de **consultation post-traumatique et à court terme** en 2006-2007 ont permis à 225 victimes de se prévaloir des services de consultation post-traumatique (374 en 2005-2006) et à 136 victimes de se prévaloir des services de consultation à court terme (267 en 2005-2006).
(Nota : Le chiffre de 2006-2007 représente seulement les renvois effectués au cours cette année financière; le chiffre de l'exercice précédent incluait les chiffres reportés.)

Les victimes peuvent recevoir des prestations en vertu du **programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels** si elles ont subi des pertes ou des dommages corporels qui ont été causés directement par un crime et qui ne sont pas couverts autrement. Les prestations disponibles peuvent les aider à défrayer les frais dentaires, médicaux, funéraires et de garde ainsi que les coûts de physiothérapie et de déménagement. Les victimes de crimes contre la propriété et d'infractions liées à la conduite ne sont pas admissibles à des prestations en vertu de ce programme.

Referral to **Compensation for Victims of Crime** in 2006/2007 resulted in 326 victims receiving financial compensation (376 in 2005/2006). The total compensation awarded was \$277,613 (\$251,221 in 2005/2006). *(Note: The number for 2006/2007 represents only referrals made during that fiscal year; the previous year included carry-over cases.)*

Support to the Administration of Justice

The Division plays a key role in supporting other components of the Criminal Justice System. Under provisions of the *Criminal Code* of Canada, a Judge may direct a Probation Officer to prepare a **Pre-Sentence Report** to assist the Court in understanding the adult offender's background, strengths and needs and any risk to public safety. The Reports are comprehensive and require extensive investigation, including interviews with the offender, family members, employers and often victims, to ensure that all of the information required by law is presented to the Court. Judges take the results of the pre-sentence investigation, along with program options, into consideration when determining sentences. This information is also useful to the Prosecutor and Defense Counsel to ensure that the public interest and the offender's needs are taken into consideration.

In 2006/2007, 1811 Pre-Sentence Reports were requested (1738 in 2005/2006) for adults.

Under the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)*, a Youth Justice Court Judge could request a Pre-Sentence Report to be utilized for a similar purpose in arriving at an appropriate sentence. Reports are prepared by Youth Probation Officers and require extensive contacts and examination of alternatives to custody.

À la suite des renvois effectués, une **indemnisation des victimes d'actes criminels** a été accordée à 326 victimes en 2006-2007 (376 en 2005-2006), pour un total de 277 613 \$ en indemnisation (251 221 \$ en 2005-2006).

(Nota : Le chiffre de 2006-2007 représente seulement les renvois effectués au cours cette année financière; le chiffre de l'exercice précédent incluait les chiffres reportés.)

Soutien de l'administration de la justice

La Division joue un rôle clé à l'appui d'autres composantes du système de justice pénale. Conformément aux dispositions du *Code criminel* du Canada, un juge peut demander à un agent de probation de rédiger un **rapport présentenciel** pour aider le tribunal à comprendre les antécédents, les forces et les besoins du contrevenant adulte ainsi que les risques qu'il présente pour la sécurité du public. Les rapports présentenciels sont exhaustifs et exigent une enquête approfondie, y compris des entrevues avec le contrevenant, les membres de sa famille, ses employeurs et souvent les victimes, pour que toute l'information exigée par la loi soit présentée au tribunal. Les juges prennent en considération les résultats de l'enquête présentencielle, de même que les possibilités de programmes, lorsqu'ils déterminent une peine appropriée. Cette information est aussi utile pour le procureur et l'avocat de la défense, qui doivent s'assurer que l'intérêt public et les besoins du contrevenant sont pris en considération.

En 2006-2007, 1 811 rapports présentenciels ont été demandés (1 738 en 2005-2006) pour des adultes.

En vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*, un juge du tribunal pour adolescents peut demander qu'un rapport présentenciel soit utilisé à des fins semblables en vue d'en arriver à une décision appropriée. Les rapports sont rédigés par l'agent de probation de l'adolescent et nécessitent des

Prosecutors and Defense Counsel also benefit from access to these Reports. In 2006/2007, 586 Pre-Sentence Reports were requested (673 in 2005/2006) for youth.

Progress reports for review of custody and supervision orders by Youth Justice Court are required under the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)*.

Adult and Youth Probation Officers enforce the Conditions of Probation and Conditional Sentences, Deferred Custody and Supervision and, Community/Conditional Supervision (as part of Custody and Supervision Orders) as set by the Court. Through active supervision and program assistance, the objective is to ensure compliance and therefore public safety through rehabilitation efforts. When offenders do not fulfill their obligations, Probation Officers can bring them before the Court to be held accountable, either by laying a breach charge or by requesting that the court review an existing sentence and offender non-compliance with the conditions of the Order.

Offender Services

Offender Risk Assessment and Case Management

The Department uses objective assessment instruments as a way of evaluating the risk an offender poses to re-offend. These assessments are also useful in the development of an appropriate case management plan for adult offenders and youth incarcerated or under community supervision. It focuses on addressing specific needs.

communications nombreuses et l'examen de toutes les possibilités. Les procureurs et l'avocat de la défense ont également accès à ces rapports. En 2006-2007, 586 rapports présenticiels ont été demandés (673 en 2005-2006) pour des jeunes.

Des rapports d'étape établis en vue de l'examen de la peine de placement sous garde et de surveillance par le tribunal pour adolescents sont requis par la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*.

Les agents de probation pour adultes et pour adolescents appliquent les conditions de probation et des peines avec sursis, de la mise en liberté sous condition, des ordonnances différées de placement et de surveillance et de la surveillance au sein de la collectivité (à l'intérieur des ordonnances de placement et de surveillance) imposées par le tribunal. L'objectif est d'assurer le respect des conditions à l'aide d'une surveillance active et du soutien des programmes, ayant par conséquent un impact sur la sécurité publique par l'entremise des efforts de réhabilitation. Lorsqu'un contrevenant ne s'acquitte pas de ses obligations, l'agent de probation peut l'emmener devant le tribunal pour qu'il réponde de ses actes en déposant une accusation de non-respect des conditions ou en demandant au tribunal d'examiner une peine en vigueur et le non-respect des conditions de l'ordonnance par le contrevenant.

Services aux contrevenants

Évaluation du risque posé par le contrevenant et gestion de cas

Le Ministère utilise des outils d'évaluation objectifs pour évaluer le risque que pose un contrevenant de commettre un nouveau crime. Ces outils d'évaluation sont également utiles dans le développement de plans de gestion de cas pour chaque adolescent et contrevenant adulte qui sont incarcérés ou sous surveillance dans la communauté. Ces outils ciblent des besoins précis.

Adult offenders either incarcerated or under community supervision are assessed using the **Level of Service / Case Management Inventory (LS/CMI)** assessment and young persons receive the **Youth Level of Service / Case Management Inventory (YLS/CMI)** assessment. The Level of Services / Case Management Inventory provides a comprehensive overview of an offender's particular risk and needs in addition to guidance in the area of case management, treatment planning and service delivery.

Adult Offender Services

Adult Community Services

Adult Community Services are available for any adult diverted from court, or, given a Probation or Conditional Sentence. Sentences administered are given by the Provincial Court and the Court of Queen's Bench under the *Criminal Code* of Canada, the *Controlled Drugs and Substances Act*, the *Provincial Offences Procedure Act* and various Federal Statutes.

Community and Correctional Services Offices are found in twelve (12) locations. Along with three (3) satellite offices, they administer the following range of community-based sentences and programs:

Alternative Measures divert low-risk adults who have committed a minor crime from the formal criminal justice system. It allows them to take responsibility for their actions in the community. Adults may have to make a formal apology to their victims, attend counselling, perform community service, write an essay, and/or pay restitution. Community members volunteer on Alternative Measures Committees by participating in the formulation of agreements with adult offenders. Appropriate cases for diversion are screened

Les contrevenants adultes qui sont incarcérés ou sous surveillance au sein de la collectivité sont évalués en utilisant l'**Inventaire du niveau de service et de la gestion de cas (LS/CMI)** et les jeunes contrevenants subissent l'évaluation de l'**Inventaire du niveau de service et de la gestion de cas pour les jeunes (YLS/CMI)**. L'inventaire du niveau de service et de la gestion de cas donne un aperçu complet des risques et des besoins se rapportant à un contrevenant en plus de constituer un guide dans les domaines de la gestion de cas, de la planification des traitements et de la prestation des services.

Services aux contrevenants adultes

Services communautaires aux adultes

Les services communautaires aux adultes visent les contrevenants adultes déjudiciarisés ou assujettis à une ordonnance de probation ou à une peine avec sursis. Les peines sont imposées par la Cour provinciale et la Cour du Banc de la Reine en vertu du *Code criminel* du Canada, de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* et de diverses lois fédérales.

Les bureaux des Services communautaires et correctionnels se trouvent à douze (12) endroits. Aidés de trois (3) bureaux satellites, ils administrent les peines et les programmes axés sur la collectivité qui suivent :

Le **Programme de mesures de rechange** permet aux adultes à faible risque qui ont commis un crime mineur de contourner le système de justice pénale. Ceci permet aux contrevenants d'assumer la responsabilité de leurs actes au sein de la collectivité. On peut leur demander de présenter des excuses officielles à leurs victimes, de recevoir du counseling, de faire du bénévolat, de rédiger une composition ou de verser un dédommagement. Les membres de la collectivité participent à la formulation des ententes avec les adultes à titre de membres

and referred by police, in consultation with prosecutors, as needed.

In 2006/2007, 714 adults were referred to the Alternative Measures Program rather than participating in criminal court proceedings (812 in 2005/2006).

This reflects the number of eligible candidates being referred to the Alternative Measures Program by New Brunswick police agencies.

The **Fine Option Program** allows adults who are unable to pay a fine due to financial hardship, to provide services of an equivalent value to a community organization.

In 2006/2007, 356 adults were admitted to this Program (424 in 2005/2006).

The **Community Service Work Program** is an optional condition of Probation or Conditional Sentence where adults perform a court-ordered number of hours of unpaid service to benefit their community in soup kitchens, churches and other agencies.

In 2006/2007, 302 adult offenders were ordered to do community service work, as a condition on a Court Order (380 in 2005/2006).

Probation is a sentence of the court that allows an offender to remain under supervision in the community subject to conditions prescribed by the Court. Conditions may include keeping the peace, being of good behaviour, refraining from drugs and alcohol and reporting regularly to a Probation Officer. Community service work, restitution and attendance at rehabilitative programs and

bénévoles des comités chargés des mesures de rechange. Les cas pouvant faire l'objet de mesures de rechange sont présélectionnés et proposés par la police, en consultation avec les procureurs, au besoin.

En 2006-2007, 714 adultes ont été renvoyés au Programme de mesures de rechange au lieu de subir une poursuite en justice pénale (812 en 2005-2006).

Ceci reflète le nombre de candidats admissibles qui sont renvoyés au Programme de mesures de rechange par les services de police du Nouveau-Brunswick.

Le **Programme d'option-amende** permet aux adultes de s'acquitter d'amendes qu'ils ne peuvent pas payer en raison de difficultés financières en offrant des services d'une valeur équivalente à un organisme communautaire.

En 2006-2007, 356 adultes y ont participé (424 en 2005-2006).

Le **programme de travaux communautaires** est une condition optionnelle de probation ou la peine avec sursis en vertu de laquelle les contrevenants adultes travaillent bénévolement pendant un nombre d'heures imposé par le tribunal au profit de leur collectivité dans les soupes populaires, les églises et d'autres organismes.

En 2006-2007, 302 contrevenants adultes ont fait l'objet d'une ordonnance de travail bénévole en tant que condition prévue dans leur ordonnance judiciaire (380 en 2005-2006).

La **probation** est une peine du tribunal qui permet à un contrevenant de demeurer dans la collectivité moyennant une surveillance et certaines conditions prescrites par le tribunal. Les conditions peuvent consister à ne pas troubler l'ordre public, à bien se conduire, à s'abstenir de consommer de la drogue et de l'alcool et à se rapporter régulièrement à un agent de probation. Les travaux communautaires, la restitution et la

counseling may also be required.

In 2006/2007, 1780 adults were placed on Probation (1631 in 2005/2006). The average monthly provincial caseload of adults on Probation was 2086 (2139 in 2005/2006).

Conditional Sentence is a court-ordered term of incarceration that is directed to be served in the community under strict conditions and supervision. In most cases, offenders must remain at their place of residence unless otherwise specified by the Court. Telephone monitoring and home checks are done to ensure compliance. The court may also impose other conditions like program attendance, employment and restitution.

In 2006/2007, 613 adult offenders received Conditional Sentences (666 in 2005/2006). The average monthly provincial caseload was 356 (360 in 2005/2006).

Adult Program Interventions

Community and Correctional Services rely heavily on best practice research when determining the most current and reliable correctional assessment tools and remedies to address criminogenic risk factors. Remedies offered or arranged through the division fall into either one of two categories; that is, Criminogenic Rehabilitation Programs, and Re-integration Support Programs.

Criminogenic Rehabilitation Programs are programs that:

- Target/challenge cognitions/perceptions, attitudes and behaviours of the offender

participation à des programmes de réhabilitation et de counseling sont aussi des conditions possibles.

En 2006-2007, 1 780 adultes ont été placés en probation (1 631 en 2005-2006). Le nombre moyen mensuel provincial d'adultes en probation était de 2 086 (2 139 en 2005-2006).

La **peine avec sursis** est une période d'incarcération imposée par le tribunal qui doit être purgée dans la collectivité moyennant des conditions et une surveillance strictes. Dans la plupart des cas, les contrevenants doivent demeurer à leur domicile, à moins de dispositions contraires du tribunal. Une surveillance téléphonique et des visites à domicile permettent de vérifier le respect des conditions. Le tribunal peut également imposer d'autres conditions, comme la participation à un programme, un emploi et la restitution.

En 2006-2007, 613 contrevenants ont été condamnés à une peine avec sursis (666 en 2005-2006). Le nombre mensuel moyen d'adultes purgeant une peine avec sursis dans la province était de 356 contrevenants (360 en 2005-2006).

Interventions auprès des contrevenants adultes dans le cadre de programmes

La Division des services communautaires et correctionnels s'appuie dans une large mesure sur la recherche sur les pratiques exemplaires lorsqu'il s'agit de déterminer les outils d'évaluation des services correctionnels et les recours les plus récents et les plus fiables pour traiter les facteurs de risque criminogènes. Les recours offerts ou organisés par la Division font partie de l'une de deux catégories : les programmes de réhabilitation pour les criminels et les programmes de soutien à la réintégration.

Les programmes de réhabilitation pour les criminels :

- ciblent et remettent en question les perceptions, les attitudes et les

that lead to offence(s);

- Incorporate a cognitive/behavioural approach to intervention;
- Are outside the mandate of other departments (e.g. Health or Family and Community Services, etc.);
- Are crucial to public safety and must be addressed as soon as possible;
- Have a minimum number of prescribed hours;
- Have clearly stated objectives and outcomes;
- Require service providers/facilitators to have related experience and educational credentials, as specified by the division;
- Are intended to assist in lowering the offenders' risk of re-offending.

Research indicates there are five criminogenic rehabilitation programs or services that address the majority of adult offender issues. They are:

- Substance Abuse/Mental Health Treatment
- Anger Management
- Cognitive and Life Skills
- Partner Abuse
- Sex Offender Programs

Given that substance abuse and mental health interventions are the responsibility of the Department of Health, offenders requiring such intervention are referred to a Regional Health Authority where the required expertise exists.

The remaining Criminogenic Rehabilitation Programs and services are directly provided by the division in all regions of the province through arrangements with community-based organizations that have demonstrated expertise.

comportements qui poussent le contrevenant à commettre des infractions;

- font appel à une approche cognitivo-comportementale de l'intervention;
- ne relèvent pas du mandat des autres ministères (Santé, Services familiaux et communautaires, etc.);
- ont une importance critique pour la sécurité publique et doivent être mis en œuvre le plus tôt possible;
- ont un nombre minimum d'heures prescrites;
- comportent des objectifs et des résultats clairement établis;
- exigent que les fournisseurs de services et les modérateurs aient une expérience connexe et les diplômes demandés par la Division;
- visent à réduire le risque de récidive des contrevenants.

Les recherches montrent que cinq programmes ou services de réhabilitation pour les criminels abordent la majorité des problèmes des contrevenants adultes dans la province :

- Traitement de la toxicomanie et de la santé mentale
- Maîtrise de la colère
- Capacités cognitives et aptitudes à la vie quotidienne
- Violence conjugale
- Programmes pour délinquants sexuels

Comme les interventions en toxicomanie et en santé mentale relèvent du ministère de la Santé, les contrevenants qui ont besoin de ces interventions sont renvoyés aux régies régionales de la santé, qui disposent de l'expertise nécessaire.

Les autres programmes et services de réhabilitation pour les criminels sont directement fournis par la Division dans toutes les régions de la province en vertu d'ententes avec des organismes communautaires qui ont les compétences requises.

The second category of programs and services offered to correctional clientele by the division are referred to as Re-integration Support services and programs. Services address or enable an individual to deal with specific, dynamic need(s). However, while facilitating successful re-connection with family/community/society, unlike Criminogenic Rehabilitation Programs, by themselves they are not critical to public safety during and after supervision.

Community and Correctional Services partners with other government and community based organizations in order to provide the following Re-integration Support services to offenders in all regions of the province: Alternative Education, Employability Enhancement, Temporary Housing, Temporary Transportation, Chaplaincy, and Individual Counselling.

In 2006/2007, 151 community-based programs were offered (248 in 2005/2006). Furthermore, program participation increased by 46% to 2103 participants (1438 in 2005/2006). The number of programs and participants typically vary from year to year due to offenders' varying levels of risks and needs. Community and Correctional Services continue to face the challenge of assuring client participation in identified programs.

Adult Custody Services Provincial Correctional Institutions

The Division operates five adult provincial correctional institutions which hold both remanded and sentenced adults. Their rated capacities are as follows:

La deuxième catégorie de programmes et de services offerts à la clientèle correctionnelle par la Division sont les services et les programmes de soutien à la réintégration. Ces services abordent des besoins précis et dynamiques ou aident les contrevenants à aborder de tels besoins. Toutefois, bien que favorisant la réinsertion dans la famille, la collectivité et la société, contrairement aux programmes de réhabilitation pour les criminels, ils n'ont pas en soi une importance critique pour la sécurité publique pendant et après la surveillance.

La Division des services communautaires et correctionnels a conclu des partenariats avec d'autres organismes gouvernementaux et communautaires afin de fournir les services de soutien à la réintégration suivants aux contrevenants dans toutes les régions de la province : éducation de rechange, amélioration des capacités d'emploi, logement temporaire, transport temporaire, services d'aumôniers et counseling individuel.

En 2006-2007, le nombre global de programmes communautaires offerts était de 151 (248 en 2005-2006). De plus, la participation aux programmes a augmenté de 46 p. 100 pour passer à 2 103 participants (1 438 en 2005-2006). Le nombre de programmes et de participants varie généralement d'année en année parce que la prestation des programmes est fondée sur les besoins des contrevenants et les risques qu'ils posent pour la société. Les Services communautaires et correctionnels continuent à relever le défi d'assurer la participation des clients aux programmes ciblés.

Services de garde pour adultes Établissements correctionnels provinciaux

La Division administre cinq établissements correctionnels provinciaux pour adultes où sont détenus les contrevenants purgeant une peine ou gardés en détention préventive. Leur capacité est la suivante :

Bathurst Detention Centre	10	Centre de détention de Bathurst	10
Dalhousie Detention Centre	26	Centre de détention de Dalhousie	26
Madawaska Regional Correctional Centre (male and female)	70	Centre correctionnel régional du Madawaska (hommes et femmes)	70
Moncton Detention Centre	58	Centre de détention de Moncton	58
Saint John Regional Correctional Centre (male and female)	120	Centre correctionnel régional de Saint-Jean (hommes et femmes)	120
Total Adult Capacity	284	Capacité totale (contrevenants adultes)	284
New Brunswick Youth Centre (Temporary Adult Units)	42	Centre pour jeunes du N.-B (Unité temporaire – adultes)	42
Total Adult Capacity	326	Capacité totale (contrevenants adultes)	326

Adult Custody Admissions totaled 3636 in 2006/2007 (3524 in 2005/2006). Overall, 959 remands pending a court appearance and 2116 sentences to custody were ordered in 2006/2007 (1572 and 1389 respectively in 2005/2006). The daily average adult custody population was 371 in 2006/2007 (339 in 2005/2006).

The **Temporary Absence Program** permits sentenced provincial offenders to be conditionally released from a correctional institution for medical, humanitarian or rehabilitative reasons which facilitate re-entry to the community.

Offenders who apply for temporary absence are assessed by the Classification Committee of the institution. The Level of Service / Case Management Inventory (LS/CMI) assessment, institutional conduct, and the offender's case management plan are considered. All aspects of the proposed release plan are verified by staff, including notification to victims. Consultation with police in the location of the proposed release is done in all cases. If released, offenders are under strict conditions and are monitored.

In 2006/2007, 357 offenders were granted full or daily temporary absences under supervision

Les **admissions sous garde de contrevenants adultes** ont totalisé 3 636 personnes en 2006-2007 (3 524 en 2005-2006). En tout, 959 détentions préventives jusqu'à la comparution devant le tribunal et 2 116 peines de garde ont été ordonnées en 2006-2007 (1 572 et 1 389 respectivement en 2005-2006). La population quotidienne moyenne de contrevenants adultes en milieu de garde était de 371 en 2006-2007 (339 en 2005-2006).

Le **Programme d'absence temporaire** permet aux contrevenants qui purgent une peine dans un établissement correctionnel provincial d'être remis en liberté sous conditions pour des motifs médicaux, humanitaires ou de réhabilitation, ce qui facilite leur réinsertion dans la collectivité.

Les contrevenants qui présentent une demande d'absence temporaire sont évalués par le comité de classement de l'établissement. L'Inventaire du niveau de service et de la gestion de cas (LS/CMI), la conduite du détenu et son plan de gestion de cas sont pris en considération. Tous les aspects du plan de libération proposé sont vérifiés par le personnel, y compris la notification des victimes. Dans tous les cas, le service de police du lieu de libération proposé est consulté. Les contrevenants libérés doivent respecter des conditions strictes et font l'objet d'une surveillance.

En 2006-2007, 357 contrevenants ont bénéficié d'absences temporaires complètes ou de jour

(715 in 2005/2006). Overall, these offenders were granted 572 full or daily temporary absences in 2006/2007 (1131 in 2005/2006).

There was a daily average of 18 full or daily temporary absences in 2006/2007 (19 in 2005/2006).

Federal Correctional Institutions

The Division has access to federal custody beds in the Maritimes under a Memorandum of Agreement with Correctional Service of Canada. These beds are located at the Dorchester, Springhill, Westmorland and Atlantic Institutions. Provincial offenders serving more than 12 months and sex offenders serving more than 6 months are eligible for transfer under the Correctional Services Coordination Agreement (CSCA).

In 2006/2007, there were 73 transfers of provincial offenders to federal facilities under this initiative (103 in 2005/2006). The average daily population of provincial offenders in federal custody was 41 (49 in 2005/2006).

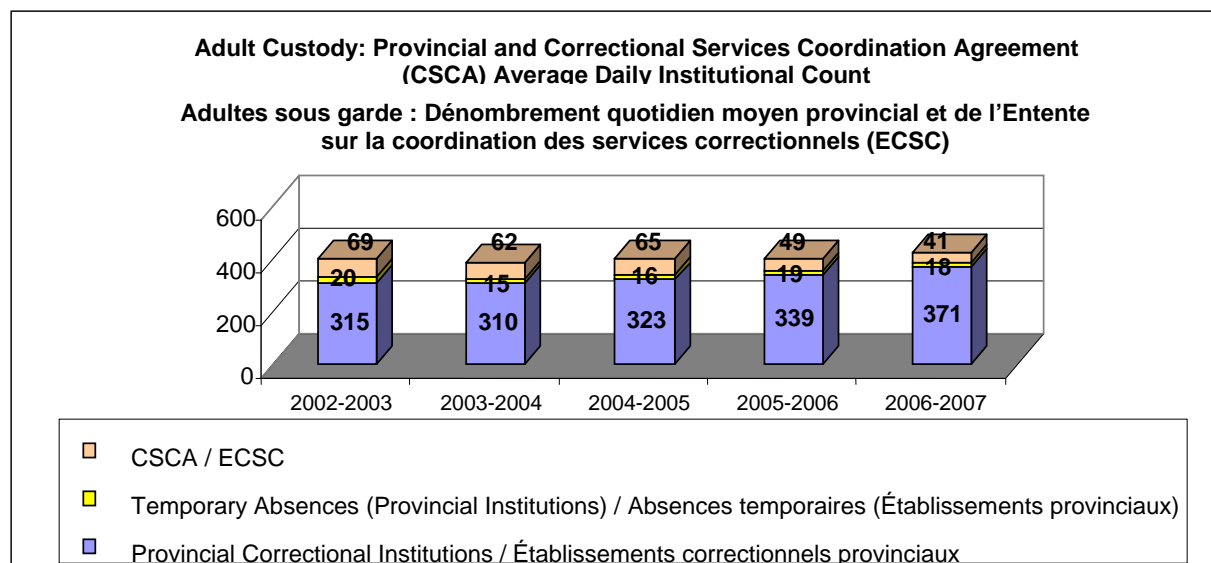
sous surveillance (715 en 2005-2006). En tout, ces contrevenants ont profité de 572 absences temporaires complètes ou de jour en 2006-2007 (1 131 en 2005-2006).

Il y a eu une moyenne quotidienne de 18 absences temporaires complètes ou de jour, en 2006-2007 (19 en 2005-2006).

Établissements correctionnels fédéraux

La Division a également accès à des places dans des établissements fédéraux des Maritimes en vertu d'un protocole d'entente avec Service correctionnel Canada. Les établissements de Dorchester, Springhill, Westmorland et Atlantique sont visés par l'entente. Les contrevenants purgeant une peine de plus de 12 mois dans un établissement provincial et les délinquants sexuels condamnés à une peine de plus de six mois sont admissibles à un transfert en vertu de l'Entente de coordination des services correctionnels entre le Canada et le Nouveau-Brunswick (ECSC).

En 2006-2007, 73 transferts de contrevenants provinciaux dans des établissements fédéraux ont eu lieu en vertu de cette initiative (103 en 2005-2006). La population quotidienne moyenne de contrevenants provinciaux dans les établissements fédéraux était de 41 personnes (49 en 2005-2006).



Youth Offender Services

The *Youth Criminal Justice Act (YCJA)* carries a number of measures that reduce the reliance on custody as a sentencing option, and the dependency on the formal court system for dealing with minor offences. Supervision through rehabilitation for youth is enhanced upon reintegration from custody, and the role of victims in the youth justice system is strengthened.

Youth Community Services

Youth services focus on any youth (between his/her twelfth (12th) and eighteenth (18th) birthday) who commits an offence and is diverted from court, or, who receives a sentence from the Youth Court under the *Youth Criminal Justice Act (YCJA)* or the *Provincial Offences Procedure Act for Young Persons*.

Community-based services are administered and provided in all regions of the province. The New Brunswick Youth Centre accommodates youth sentenced to secure custody, as well as Youth Justice Court remands. Under an agreement with the Department of Family and Community Services, the Division also has access to six

Services aux jeunes contrevenants

La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* comporte un certain nombre de mesures qui réduisent le recours à l'incarcération à titre de peine et le recours au système judiciaire pour les infractions mineures. La surveillance par la réhabilitation des adolescents est améliorée lors de leur réinsertion sociale, et le rôle des victimes dans le système de justice pour les jeunes est renforcé.

Services communautaires aux jeunes

Les services communautaires aux jeunes visent les jeunes âgés de 12 à 18 ans qui sont déjudiciarisés ou qui font l'objet d'une décision du tribunal pour adolescents en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* ou de la *Loi sur la procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents*.

Des services communautaires sont administrés et offerts dans tous les bureaux de la province. Le Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick héberge les adolescents condamnés à une peine en milieu de garde fermé ainsi que ceux qui sont gardés en détention préventive jusqu'à leur comparution devant le tribunal pour adolescents. En vertu d'une entente avec le ministère des Services familiaux et communautaires, la Division

(6) community group homes and a network of approved foster homes, which are designated as places of Open Custody.

The Division administers a number of youth programs.

The **Extrajudicial Sanctions Program** diverts low risk youth who have committed minor offences from the formal court system and allows them to take responsibility for their actions in the community. Youth may have to make a formal apology to their victims, attend counseling, perform community service, write an essay, and/or pay restitution.

Community volunteer members are involved in setting measures for cases referred by police.

In 2006/2007, 693 youth were referred to the Extrajudicial Sanctions Program (682 in 2005/2006).

The **Fine Option Program** allows youth who are unable to pay a court-ordered fine to provide services of equivalent value to community organizations.

In 2006/2007, 34 youth were admitted to the Program (51 in 2005/2006).

The **Community Service Work Program** is a sentencing option available to the youth justice court. It can be made as an optional condition of Probation or Conditional Discharge. It is also available as a stand-alone sentence. The youth performs a specified number of hours of service for community organizations.

In 2006/2007, 316 youth received a Community Service Work condition (310 in 2005/2006).

a accès à six foyers de groupe communautaires et à un réseau de foyers d'accueil approuvés conçus pour la garde en milieu ouvert.

La Division administre les établissements de garde et les programmes pour adolescents suivants :

Le Programme de **sanctions extrajudiciaires** évite aux adolescents à faible risque qui ont commis des infractions mineures le passage par le système de justice traditionnel et leur permet d'assumer la responsabilité de leurs actes au sein de la collectivité. On peut leur demander de présenter des excuses officielles à leurs victimes, de recevoir du counseling, de faire du bénévolat, de rédiger une composition ou de verser un dédommagement.

Des membres bénévoles de la collectivité participent à l'établissement de mesures pour les cas proposés par la police.

En 2006-2007, 693 jeunes ont été admis au Programme de **sanctions extrajudiciaires** (682 en 2005-2006).

Le **Programme d'option-amende** permet à un jeune contrevenant de s'acquitter d'une amende imposée par le tribunal qu'il ne peut pas payer en offrant des services d'une valeur équivalente à des organismes communautaires.

En 2006-2007, 34 jeunes ont été admis au programme (51 en 2005-2006).

Le tribunal pour adolescents peut aussi avoir recours au **Programme de travaux communautaires** sous la forme d'une condition optionnelle de la probation ou de la libération conditionnelle. Ce programme peut aussi constituer une peine en soi. Les adolescents visés effectuent un nombre déterminé d'heures de travail pour des organismes communautaires.

En 2006-2007, 316 jeunes ont fait l'objet d'une ordonnance de travaux communautaires (310 en 2005-2006).

Probation is a sentence of the Youth Court, which allows an offender to remain in the community under supervision and bound by specific conditions prescribed by the court. Conditions may include school attendance, curfew, or participation in programs.

A total of 422 youth were placed on probation in 2006/2007 (490 in 2005/2006). The average monthly provincial youth probation caseload was 581 (599 in 2005/2006).

The **Intensive Support Program** is a program designed for youth who may otherwise receive a custody sentence. This enhanced program focuses on providing the youth and family access to a number of pro-social activities. Limited admissions to the program allows for high staff/client contact and specialized interventions including curfew monitoring and family nurturing training for parents.

In 2006/2007, 53 youth and their families participated in the program (65 in 2005/2006).

A Deferred Custody and Supervision Order may be used when it is consistent with the purpose and principles of sentencing and the restrictions on the use of custody. It is for a specified period that cannot exceed six months. It does not apply to serious, violent offences. Young persons serve their sentence in the community and must follow conditions set by the youth justice court judge. These may include a curfew or ongoing attendance in an intensive program that focuses on educational, psychological, anger management and family support needs. A breach of conditions may result in a modification of the conditions or, in being ordered to serve the remaining time as if it were a custody and supervision order.

La **probation** est une décision du tribunal pour adolescents qui permet à un contrevenant de demeurer dans la collectivité moyennant une surveillance et certaines conditions prescrites par le tribunal. Les conditions peuvent inclure l'assiduité scolaire, un couvre-feu ou la participation à des programmes.

Un total de 422 adolescents ont été placés en probation en 2006-2007 (490 en 2005-2006). Le nombre mensuel provincial moyen de jeunes en probation était de 581 adolescents (599 en 2005-2006).

Le **Programme de réadaptation intensive** vise les jeunes qui pourraient faire face à une peine d'emprisonnement. Ce programme renforcé fournit à l'adolescent et à sa famille un accès à une vaste gamme d'activités prosociales. Le nombre limité d'admissions au programme permet une relation suivie entre le personnel et le client et des interventions spécialisées, dont la surveillance du couvre-feu et des cours de soins familiaux pour les parents.

En 2006-2007, 53 jeunes et leur famille ont participé au programme (65 en 2005-2006).

L'ordonnance différée de placement et de surveillance peut être utilisée lorsqu'elle est conforme aux principes et aux objectifs de la détermination de la peine et aux limites en matière de placement sous garde pour une période précisée n'allant pas au-delà de six mois. Elle n'est pas considérée lorsque l'infraction est grave et violente. L'adolescent purge sa peine dans la collectivité et doit respecter les conditions fixées par le juge du tribunal pour adolescents, par exemple un couvre-feu ou l'obligation de participer à un programme de réadaptation intensive portant sur les besoins éducationnels, psychologiques, de maîtrise de la colère ou de soutien familial. Un manquement aux conditions peut entraîner la modification de celles-ci, ce qui peut signifier que l'adolescent devra purger le reste de la peine comme s'il s'agissait d'une ordonnance de placement et de surveillance.

In 2006/2007, 91 young persons were sentenced to deferred custody and supervision orders (145 in 2005/2006).

The **Portage Substance Abuse Treatment Program** is located at Cassidy Lake, New Brunswick. Community and Correctional Services purchases 16 residential beds for youth aged 14-18 years.

In 2006/2007, there were 35 admissions to this program (29 in 2005/2006).

Youth Program Interventions

Community and Correctional Services have contracts with community-based organizations for the delivery of **anger management, cognitive/life skills, family support** and **mentorship** programs to youth. These programs are either facilitated in partnership with the school system or in a community centre.

The previously mentioned **Intensive Support Program** is available to youth throughout the province, as a condition of a probation or deferred custody and supervision order.

Community and Correctional Services have partnership contracts for the delivery of some **alternative education** programs. These are for young persons unable to function effectively in a regular public school system setting.

Custody and Supervision Orders

Under the Youth Criminal Justice Act, a youth justice court may impose a Custody and Supervision Order. The Order constitutes a single sentence, but with two components, namely, a custodial portion (usually 2/3 of the sentence length) and a community portion

En 2006-2007, 91 jeunes ont reçu une ordonnance de placement et de surveillance d'application différée (145 en 2005-2006).

Le **Programme de traitement de la toxicomanie Portage** se donne à Cassidy Lake (Nouveau-Brunswick). La Division des services communautaires et correctionnels achète 16 places en résidence communautaire pour des adolescents âgés de 14 à 18 ans.

En 2006-2007, 35 jeunes ont été admis au programme (29 en 2005-2006).

Interventions auprès des jeunes contrevenants dans le cadre de programmes

La Division des services communautaires et correctionnels a des contrats avec des organismes communautaires pour la prestation de programmes de **gestion de la colère, d'apprentissage cognitif des aptitudes à la vie quotidienne, de soutien familial et de mentorat** à l'intention des adolescents. Ces programmes sont offerts en partenariat avec le système scolaire ou dans un centre communautaire.

Le **Programme de réadaptation intensive** pour les adolescents, imposé dans le cadre d'une ordonnance de probation ou d'une ordonnance différée de placement et de surveillance, est disponible dans l'ensemble de la province.

La Division des services communautaires et correctionnels a conclu des contrats de partenariat pour la prestation de certains programmes **d'éducation de rechange**. Ces programmes visent les adolescents qui ont de la difficulté à fonctionner de façon efficace dans l'environnement du système scolaire public ordinaire.

Ordonnances de placement et de surveillance

En vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, un tribunal pour adolescents peut imposer une ordonnance de placement et de surveillance. L'ordonnance constitue une seule peine qui est assortie de

(normally 1/3 of the sentence length). The custodial portion is spent in either Open Custody or Secure Custody. The community portion is served in the community under community/conditional supervision. The community portion is subject to conditions imposed on the youth. It is supervised by youth Probation Officers.

Youth Open Custody Services

The **Open Custody** portion of a Custody and Supervision Order is served in a community group home or a foster home with associated rehabilitative programs and services.

In 2006/2007, 85 young persons were admitted to open custody and community supervision (96 in 2005/2006). There was a daily average of 19 youth in Open Custody during the fiscal year (21 in 2005/2006).

Community and Correctional Services also have partnerships with community-based organizations that provide programs and services in such areas as reintegration support and client mentorship.

Youth Secure Custody Services

The **Secure Custody** portion of a Custody and Supervision Order is served at the New Brunswick Youth Centre in Miramichi. The New Brunswick Youth Centre is a one hundred-bed facility with a variety of programs and professional services for youth. The facility's approach is based on the Therapeutic Community Model, which prepares youth for community re-entry. This model emphasizes self-help and the creation of a beneficial community environment based on peer support and positive role modeling.

deux composantes, soit une période de garde (généralement les deux tiers de la durée de la peine) et un volet communautaire (généralement un tiers de la durée de la peine). La période de garde se déroule en milieu ouvert ou en milieu fermé. Le volet communautaire est purgé dans la collectivité sous forme de surveillance dans la collectivité ou de mise en liberté sous condition. Le volet communautaire est assujéti aux conditions imposées à l'adolescent. Il est supervisé par les agents de probation pour adolescents.

Services pour adolescents sous garde en milieu ouvert

Le volet *garde en milieu ouvert* d'une ordonnance de placement et de surveillance est purgé dans un foyer de groupe communautaire ou un foyer d'accueil, incluant la prestation de programmes et de services de réhabilitation.

En 2006-2007, 85 adolescents ont été condamnés à une peine de garde en milieu ouvert (96 en 2005-2006). En moyenne, chaque jour, 19 adolescents purgeaient une telle peine (21 en 2005-2006).

La Division des services communautaires et correctionnels a également conclu des partenariats avec des organismes communautaires qui fournissent des programmes et des services dans des domaines comme le soutien à la réintégration et l'encadrement des clients.

Services pour adolescents mis sous garde

Le volet *garde en milieu fermé* d'une ordonnance de placement et de surveillance est purgé au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick à Miramichi. Le Centre pour jeunes est un établissement de cent lits offrant une gamme de programmes et de services professionnels aux jeunes. L'approche utilisée est fondée sur le modèle de communauté thérapeutique, qui prépare l'adolescent à la réinsertion sociale et met l'accent sur l'initiative personnelle et la création d'un milieu communautaire positif axé sur le soutien des pairs et les modèles de comportement positifs.

The new *Youth Criminal Justice Act (YCJA)* provides that all custody orders include a period of supervision in the community. The purpose of community supervision is to ensure appropriate supervision and support for the young person during the transition from custody back to his or her community.

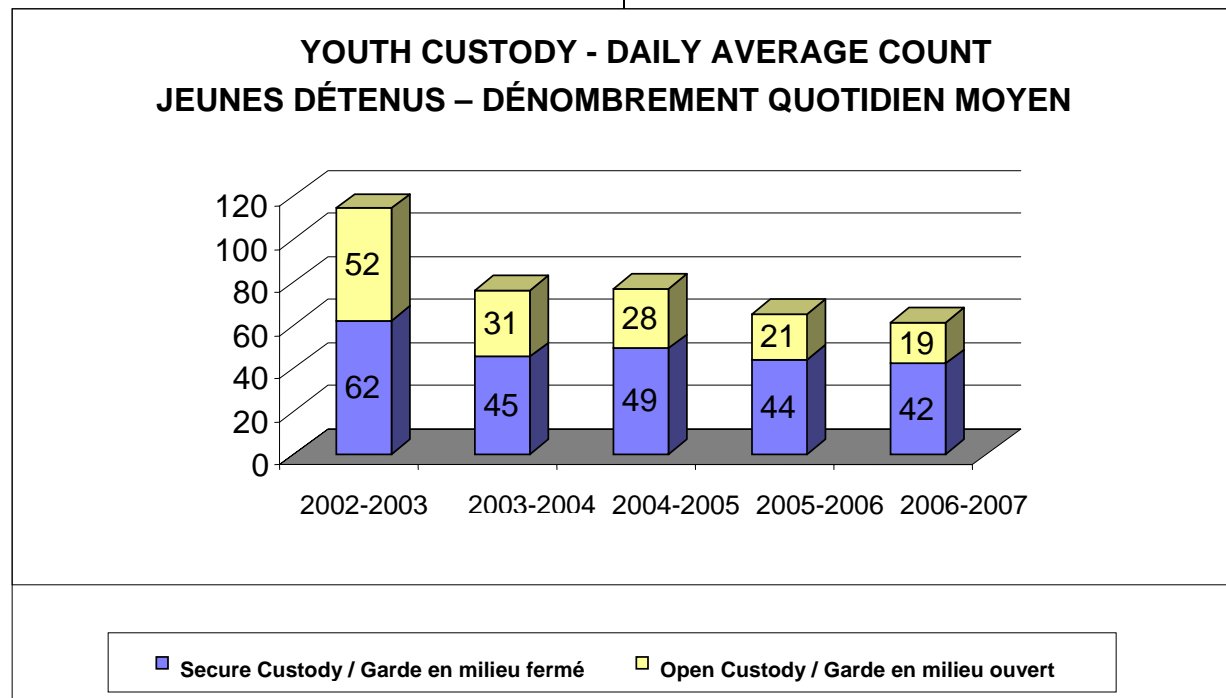
If a young person breaches a condition while under supervision in the community, reviews will be held that may result in a change in conditions or in the young person being returned to custody for a portion, or the remainder, of their sentence.

There were 383 youth secure custody admissions in 2006/2007 (441 in 2005/2006). There were 247 remands and 126 custody and supervision orders in 2006/2007 (301 and 145 respectively in 2005/2006). The daily average secure custody population of youth was 42 in 2006/2007 (44 in 2005/2006).

La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* prévoit que toutes les ordonnances de mise sous garde comportent une période de surveillance dans la collectivité. La surveillance dans la collectivité vise à s'assurer que l'adolescent profite d'une surveillance et d'un soutien adéquats durant la transition entre la mise sous garde et le retour dans la collectivité.

Si un adolescent manque à une condition durant la surveillance dans la collectivité, un examen aura lieu et il pourrait s'ensuivre un changement dans les conditions ou le renvoi sous garde de l'adolescent pour une partie de la peine ou le reste de celle-ci.

En 2006-2007, 383 adolescents ont été admis en milieu de garde fermé (441 en 2005-2006). Un total de 247 détentions préventives et de 126 ordonnances de placement et de surveillance ont été imposées en 2006-2007 (301 et 145 respectivement en 2005-2006). La population quotidienne moyenne d'adolescents en milieu de garde fermé était de 42 en 2006-2007 (44 en 2005-2006).



Youth Advocate

New youth at NBYC and Portage are routinely advised as to the process for making direct contact with the Youth Advocate.

The Youth Advocate is accessible on a confidential basis to any youth in the two facilities, by telephone free-of-charge, by mail, or in person during regular visits to the facility. The Youth Advocate is mandated to monitor the mechanisms and processes that keep youth in our care safe from harm, and to ensure these interventions are timely, appropriate and effective.

In 2006/2007, files were opened for 21 youth (24 in 2005/2006). This means that 9% of the 233 young persons in secure custody submitted one or more complaints or queries.

A total of 32 (39 in 2005/06) complaints or requests for information and advice were distributed as follows:

- Unfair or inconsistent treatment by staff – 9 (28.12%) (18 in 2005/06)
- Lack of staff responsiveness to requests – 0 (0%) (5 in 2005/06)
- Shortcomings at the facility (clothing, soap, etc.) – 4 (12.5%) (11 in 2005/06)
- Information/advice – 10 (31.25%) (4 in 2005/06)
- Unknown- 9 (28.12%) (This category represents request slips to the Youth Advocate from youth who were released from NBYC prior to contact by the Public Safety Youth Advocate and therefore the nature of their concern is unknown.

Défenseur des droits des jeunes

Les jeunes qui sont admis au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick et qui participent au programme Portage sont systématiquement informés du processus à suivre pour communiquer directement avec le défenseur des droits des jeunes.

Tout jeune contrevenant détenu dans l'un des deux établissements peut communiquer avec le défenseur des droits des jeunes en toute confidentialité par téléphone sans frais, par courrier ou en personne au cours des visites régulières de ce dernier dans les établissements. Le défenseur des droits des jeunes a pour mandat de surveiller les mécanismes et les processus qui permettent aux jeunes sous la garde du Ministère d'éviter les mauvais traitements, et de s'assurer que les interventions sont rapides, efficaces et appropriées.

En 2006-2007, des dossiers ont été ouverts relativement à 21 adolescents (24 en 2005-2006). Cela signifie que 9 p. 100 des 233 jeunes en milieu fermé ont soumis une ou plusieurs plaintes ou demandes.

Un total de 32 (39 en 2005-2006) plaintes et demandes de renseignements ou de conseils ont été réparties comme suit :

- Traitement injuste ou irrégulier de la part du personnel – 9 (28,12 p. 100) (18 en 2005-2006)
- Manque de réceptivité du personnel aux demandes – 0 (0 p. 100) (5 en 2005-2006)
- Lacunes de l'établissement (vêtements, savon, etc.) – 4 (12,5 p. 100) (11 en 2005-2006)
- Information/conseils – 10 (31,25 p. 100) (4 en 2005-2006)
- Inconnue – 9 (28,12 p. 100) (Cette catégorie regroupe les demandes soumises au défenseur des droits des jeunes du MSP par des adolescents qui ont été libérés du Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick avant que le défenseur des droits des jeunes ne communique avec eux et, par conséquent, la nature de leurs préoccupations est inconnue.

In addition to these contacts, many conversations were conducted with frontline and clinical staff, some initiated by them, some by the Youth Advocate. Access to youth and to files, to staff at all levels within the facilities, and to operational and planning meetings, has made the youth advocate role more effective than it could be, otherwise.

All complaints and concerns are brought to the attention of the facility director(s) in a written report, and, where appropriate, raised with the involved staff, as well. The facility director(s) responds to each complaint. Where the response is considered satisfactory to the youth and to the Youth Advocate, the file is closed. When the youth is unsatisfied with the response, he or she can still pursue a matter with the facility director, with the Director of Operations, Community and Correctional Services for the province, or, with the Ombudsman. When the Youth Advocate is unsatisfied with the response, he/she can raise it to the Director of Operations, or to the Minister, through the Deputy. The latter route is more likely to be followed when systematic issues are not resolvable within one department alone.

The duties of the Youth Advocate for the Department of Public Safety have been an integral part of the system. It is a venue for youth who require the added level of advocacy for any number of reasons. It is a fulfilling responsibility for those who have been in the position and it will continue to be so under its new format.

En plus de ces contacts, de nombreuses conversations ont eu lieu avec des membres du personnel clinique et de première ligne, certaines à leur demande, d'autres à la demande du défenseur des droits des jeunes. L'accès aux jeunes, aux dossiers, au personnel de tous les niveaux au sein des établissements ainsi qu'aux réunions opérationnelles et de planification a rendu le rôle du défenseur des droits des jeunes plus efficace qu'il n'aurait pu l'être autrement.

Toutes les plaintes et les préoccupations sont portées à l'attention des directeurs des établissements sous la forme de rapports écrits et, le cas échéant, elles sont mentionnées au personnel concerné. Les directeurs des établissements répondent à chaque plainte. Lorsque l'adolescent et le défenseur des droits des jeunes jugent que la réponse est satisfaisante, le dossier est fermé. Lorsque l'adolescent n'est pas satisfait de la réponse, il peut effectuer un suivi auprès du directeur de l'établissement, du directeur des opérations de la Division des services communautaires et correctionnels de la province ou de l'ombudsman. Lorsque le défenseur des droits des jeunes n'est pas satisfait de la réponse, il peut en faire part au directeur des opérations ou au ministre, par l'entremise du sous-ministre. Il est plus vraisemblable que cette dernière méthode soit employée lorsque des problèmes systémiques ne peuvent pas être résolus au sein d'un seul ministère.

Les tâches du défenseur des droits des jeunes au sein du ministère de la Sécurité publique font partie intégrante du système. Il s'agit d'un outil à la disposition des jeunes qui ont besoin d'une aide supplémentaire pour toutes sortes de raisons. Cette responsabilité s'est avérée satisfaisante pour les personnes qui ont occupé le poste et elle continuera de l'être dans le nouveau format qui a été adopté.

During the months of April and May, 2007 the duties will transition over to the new office of the Child and Youth Advocate. Consequently, this will be the last Annual Report of the Youth Advocate for the Department of Public Safety.

Service Contracts and Volunteer Services

Community and Correctional Services contracts with a number of community-based organizations for the provision of services to male and female adult offenders, male and female young persons and their families.

The volume and quality of the work provided by volunteers and paid employees of not-for-profit agencies significantly enhances public safety by facilitating the reintegration of young persons and adult offenders into the community.

Assistance is provided for individual, group and family counselling, support groups, general health and wellness awareness, employability enhancement and job finding, spiritual services, defining appropriate restorative actions, crafts, leisure activities and other functions. Regions benefit from the help of numerous volunteers who offer their time and skills to help offenders and victims of crime.

Au cours des mois d'avril et de mai 2007, une transition aura lieu afin de transférer les tâches au nouveau bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse. Par conséquent, le présent rapport annuel sera le dernier du défenseur des droits des jeunes pour le ministère de la Sécurité publique.

Contrats de services et services bénévoles

La Division des services communautaires et correctionnels a des contrats avec un certain nombre d'organismes communautaires pour la prestation de services aux contrevenants et contrevenantes adultes, aux adolescents et adolescentes, ainsi qu'à leur famille.

Le volume et la qualité du travail effectué par les bénévoles et par les employés rémunérés des organismes à but non lucratif améliore considérablement la sécurité publique grâce à la réinsertion sociale des adolescents ainsi que des contrevenants adultes.

Ils contribuent au counseling individuel, collectif ou familial, aux groupes de soutien, à la sensibilisation générale à la santé et au mieux-être, à l'amélioration de l'employabilité et à la recherche d'emploi, aux services spirituels, à l'établissement de mesures de réparation appropriées, aux activités d'artisanat et de loisir et à d'autres fonctions. Les régions reçoivent l'aide de nombreux bénévoles qui offrent leur temps et leurs compétences pour aider les contrevenants et les victimes d'actes criminels.

SAFETY SERVICES DIVISION**\$67,465,334****218 Employees**

The Safety Services Division provides leadership in the areas of public order and community safety to preserve and enhance the quality of life in New Brunswick. The Division is responsible for the majority of the provincial statutes that come under the auspices of the Department of Public Safety and that touch all aspects of New Brunswickers' lives.

The Division includes a variety of branches.

Police, Fire and Emergency Services is committed to the protection of people and property through the administration of various provincial and federal acts and regulations, in co-operation with stakeholders.

The **Security and Emergencies Directorate** is responsible to complete and deliver programs associated with the mandate given to the Department of Public Safety following events of September 11th, 2001 to improve New Brunswick's prevention, preparedness and response capacity arising from natural or deliberate events.

These include the Provincial Security Program, the Critical Infrastructure Protection Program, and the Chemical, Biological, Radiological, Nuclear and Explosive Program.

The **Motor Vehicle Branch** provides management of the ongoing operations of Motor Vehicle services including licensing and registration services for motor vehicles and

DIVISION DES SERVICES DE SÉCURITÉ**67 465 334 \$****218 employés**

La Division des services de sécurité joue un rôle de chef de file en matière d'ordre public et de sécurité communautaire afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie au Nouveau-Brunswick. La Division s'occupe de la majorité des lois provinciales qui relèvent du ministère de la Sécurité publique et qui touchent tous les aspects de la vie des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises.

La Division se compose des directions suivantes :

La **Direction des services de police, d'incendie et d'urgence** se consacre à la protection de la population et des biens en administrant, avec l'aide de partenaires, des lois et des règlements provinciaux et fédéraux.

La **Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence** est chargée de l'élaboration et de la prestation de programmes associés au mandat confié au ministère de la Sécurité publique à la suite des préoccupations soulevées par les événements du 11 septembre 2001, afin d'améliorer la prévention, la préparation et la capacité d'intervention du Nouveau-Brunswick lors d'une catastrophe naturelle ou d'une agression.

Ces programmes comprennent le programme de sécurité provincial, le programme de protection des infrastructures essentielles et le programme relatif aux produits chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou explosifs.

La **Direction des véhicules à moteur** gère les activités courantes des services des véhicules à moteur, y compris des services d'attribution de permis de conduire, d'immatriculation des

operators; driver schools and instructors; dealers, garages and inspection stations.

Coroner Services provides a system to investigate all sudden and unexpected deaths in the province, holds inquests where necessary, and discharges other specific statutory duties.

The **Compliance and Regulatory Services Branch** is responsible for enforcement and inspections activities focusing on liquor, tobacco sales to minors, lottery and gaming, commercial vehicles, motor vehicles, off-road vehicles, film and video, salvage dealers, private investigators and security guards.

Technical Inspection Services is a Special Operating Agency (SOA) responsible for the safety of electrical, plumbing, propane, natural and medical gas installations, boilers and pressure vessels, elevators and amusement rides, and carries out fire plan approval and inspection on behalf of the Office of the Fire Marshal.

Safe Communities

The Safety Services Division plays an integral role in ensuring safe communities in our province. Our municipal/regional police forces and the RCMP are key partners in our efforts to build a safe and secure New Brunswick.

The Department of Public Safety, through Policing Services, works with these key partners to ensure high policing standards and the delivery of excellent policing services for New Brunswick communities.

véhicules à moteur et de licences pour les écoles et les instructeurs de conduite, les concessionnaires, les garages et les postes de vérification.

Les **Services des coroners** s'occupent d'enquêter sur tous les décès soudains et inattendus survenus dans la province, tiennent des enquêtes publiques au besoin et assument d'autres responsabilités prévues par la loi.

La **Direction du contrôle de la conformité et de la réglementation** est chargée de l'application de la loi dans les domaines suivants : délivrance des permis d'alcool, vente de tabac aux mineurs, administration des loteries et jeux de hasard, véhicules utilitaires, véhicules à moteur, véhicules hors route, distribution de films et de vidéos, et délivrance des permis de brocanteurs, de détectives privés et de gardiens de sécurité.

Les **Services d'inspection technique** sont un organisme de service spécial (OSS) chargé de la sécurité des installations électriques, des installations de plomberie, des installations au gaz propane, naturel et à usage médical, des chaudières et des appareils à pression, des ascenseurs, des manèges, de l'approbation des plans de lutte contre les incendies et des inspections pour le Bureau du prévôt des incendies.

Des collectivités plus sûres

La Division des services de sécurité joue un rôle essentiel pour rendre plus sûres les collectivités de notre province. Nos services de police municipaux et régionaux et la GRC sont des partenaires clés qui nous aident à bâtir un Nouveau-Brunswick plus sûr et sécuritaire.

Le ministère de la Sécurité publique, par l'entremise de la Direction des services de police, travaille avec ces partenaires pour assurer des normes élevées et l'excellence en ce

The Office of the Fire Marshal also works with its partners in the New Brunswick Fire Service to protect the lives and properties of New Brunswickers and to meet the challenges they face to recruit and retain more than 4500 volunteer firefighters.

The Emergency Measures Organization collaborates closely with municipal officials across New Brunswick to continuously improve the level of preparedness for emergencies caused by natural disasters or industrial catastrophes.

The Security and Emergencies Directorate works with intelligence, law enforcement and security agencies to assess threats to security and to coordinate measures to prevent, be prepared and respond to such threats.

The Motor Vehicle branch is responsible for the vehicle inspection program, and inspects service garages to ensure vehicle safety and compliance with requirements of the New Brunswick *Motor Vehicle Act*, thereby improving safety on provincial highways.

Driving schools also help to maintain quality training and safety awareness on the highway. In addition, the National Safety Code auditors inspect commercial vehicle facilities to enforce a series of safety standards.

Commercial vehicle enforcement officers enhance public safety by conducting inspections at stationary scales or with mobile units along provincial highways. Commercial

qui concerne les services de police dans les collectivités du Nouveau-Brunswick.

Le Bureau du prévôt des incendies travaille aussi avec ses partenaires des services d'incendie de la province pour protéger la vie et les biens des gens du Nouveau-Brunswick et pour relever les défis en matière de recrutement et de rétention de nos 4 500 pompiers volontaires.

L'Organisation des mesures d'urgence collabore étroitement avec les fonctionnaires municipaux du Nouveau-Brunswick pour améliorer constamment le niveau de protection civile lors d'urgences causées par des catastrophes naturelles ou industrielles.

La Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence travaille avec les organismes de renseignements, de maintien de l'ordre et de sécurité pour évaluer les menaces et pour assurer la liaison entre les mesures de prévention, de préparation et d'intervention qui sont prises pour faire face à de telles menaces.

La Direction des véhicules à moteur est responsable du Programme d'inspection des véhicules à moteur et fait inspecter des garages pour assurer la sécurité des véhicules et le respect de la *Loi sur les véhicules à moteur* du Nouveau-Brunswick en vue d'accroître la sécurité sur les routes de la province.

Les écoles de conduite contribuent également au maintien d'une formation de qualité et à la sensibilisation à la sécurité routière. De plus, les vérificateurs du Code national de sécurité inspectent les installations des véhicules utilitaires afin de veiller à l'application d'une série de normes de sécurité.

Les agents d'application des lois sur les véhicules utilitaires sont chargés d'accroître la sécurité publique en procédant à des inspections aux postes de pesée et aux unités mobiles sur les

vehicle inspections, based on the North American Standard, are conducted on an ongoing basis to improve commercial motor vehicle safety on our New Brunswick highways.

Technical Inspection Services works closely with industry partners to improve the safety of buildings in the province through inspection of plumbing, electrical, boiler and pressure vessels, natural gas installations, as well as elevators in the province.

Ensuring a Business Friendly Environment

Stakeholders have told the Department that the Compliance and Regulatory Services and Technical Inspection Services Branches play a key role in creating a level playing field for business in New Brunswick by ensuring that there are rules and regulations in place and that they are applied in a consistent manner.

Throughout the year, inspectors working for safety programs carry out a variety of activities including numerous site visits, offering orientation, and educating licensees and employees. Staff actively develop and maintain a positive working relationship with stakeholders while ensuring that policies, agreements and the integrity of the programs are respected.

Economic Security and Self-Sufficiency

New Brunswick is a trading province and, therefore, our economic security is tied to our national and provincial security.

routes de la province. Les inspections des véhicules utilitaires, fondées sur la norme nord-américaine, sont effectuées d'une façon continue afin d'améliorer la sécurité des véhicules utilitaires sur les routes du Nouveau-Brunswick.

La Direction des services d'inspection technique travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de l'industrie afin de rehausser la sécurité des bâtiments grâce à l'inspection des installations de plomberie, des installations électriques, des chaudières et des appareils à pression, des installations de gaz naturel et des ascenseurs dans la province.

Création d'un climat favorable aux entreprises

Les intervenants ont signalé au Ministère que la Direction du contrôle de la conformité et de la réglementation et la Direction des services d'inspection technique jouent un rôle clé dans la création de règles du jeu équitables pour les entreprises du Nouveau-Brunswick en mettant en place des règles et règlements et en s'assurant qu'ils sont appliqués de façon uniforme.

Tout au long de l'année, les inspecteurs qui contribuent aux programmes de sécurité mènent diverses activités, effectuant des visites sur le terrain, offrant des services d'orientation et sensibilisant les titulaires de licences et les employés. Les membres du personnel établissent et entretiennent de façon active une relation de travail positive avec les intervenants tout en veillant au respect des directives, des ententes et de l'intégrité des programmes.

Sécurité économique et autosuffisance

Le Nouveau-Brunswick est une province commerçante et, par conséquent, notre sécurité économique est liée à notre sécurité nationale et

The Department developed the Security and Emergencies Initiative to ensure that New Brunswick could respond to any natural, accidental or deliberate event. New Brunswick is now seen as a provincial leader in Canada with respect to public security.

By working with the Government of Canada, and United States law enforcement agencies, the Department is helping the Province to create a safe and secure environment for the free flow of goods to and from New Brunswick.

Highlights

Safety and Security

- The *Emergency 911 Act* was amended to establish mandatory billing, collection and remittance of subscriber fees to the NB 9-1-1 Service Fund by all telecommunication service providers. The NB 9-1-1 Service Fund supports costs associated with 9-1-1 services in New Brunswick. Key improvements are being made in the following areas:
 - Development of operational and training standards;
 - Public education;
 - Enhancement of the emergency management communications infrastructure in support of a regional fire dispatch system;
 - Enhancement of technology, mapping and database development;

provinciale.

Le Ministère a élaboré l'Initiative en matière de sécurité et d'urgence pour veiller à ce que le Nouveau-Brunswick soit en mesure d'intervenir en cas d'accident, de catastrophe naturelle ou d'agression. Le Nouveau-Brunswick est maintenant perçu comme un chef de file au Canada en matière de sécurité publique.

En travaillant avec le gouvernement du Canada et des organismes américains d'application des lois, le Ministère aide la province à créer un environnement sûr et sécuritaire pour la libre circulation des biens à la frontière du Nouveau-Brunswick.

Faits marquants

Sûreté et sécurité

- La *Loi sur le service d'urgence 911* a été modifiée afin d'instaurer la facturation et la perception obligatoires d'un frais de service par tous les fournisseurs de services de télécommunications auprès de leurs abonnés et sa remise au Fonds pour le service d'urgence 911 du N.-B. Le fonds sert au paiement de dépenses associées à ce service dans la province. Des améliorations importantes sont actuellement apportées dans les domaines suivants :
 - élaboration de normes d'exploitation et de formation;
 - éducation du public;
 - amélioration du système de communication pour la gestion des urgences afin de soutenir les systèmes régionaux de répartition des services d'incendie;
 - amélioration de la technologie, de la préparation des cartes et de la création des bases de données.

- The reorganization of regional 9-1-1 call-taking by the six municipal Public Safety Answering Points (PSAPs) in Miramichi, Codiac, Saint John, Bathurst, Edmundston and Fredericton which was completed on October 1st, 2006.

RCMP “J” Division ceased its role as a primary PSAP on October 1st, 2006 to focus on provincial dispatch for the RCMP.

The Atlantic Provinces focused on meeting increased requirements for driver licences, to comply with stringent international standards. The new driver’s licence and identification cards were introduced by New Brunswick in 2007. This development represents a major improvement from the current security standards set by the American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA).

Service Delivery

- The Motor Vehicle Modernization Project was launched during the year. The purpose of this initiative is to meet and improve current and future needs of the Motor Vehicle Program.
- The Department created the Strategic Policing Advisory Committee composed of representatives from the New Brunswick Association of Police Chiefs, Police Association, three municipal associations, the New Brunswick Policing Community and the Departments of the Attorney General and Local Government. The mandate is to provide the Minister of Public Safety broad recommendations on

- restructuration de la réception des appels au service 911 à l’échelle régionale par les six centres municipaux de prise d’appels pour la sécurité du public à Miramichi, Codiac, Saint-Jean, Bathurst, Edmundston et Fredericton, qui a été achevée le 1^{er} octobre 2006.

La Division J de la GRC a cessé d’agir à titre de centre principal de prise d’appels pour la sécurité du public le 1^{er} octobre 2006 afin d’axer ses efforts sur la répartition des services de la GRC dans la province.

Les provinces de l’Atlantique se sont efforcées de respecter les exigences accrues relatives aux permis de conduire afin de se conformer aux normes internationales rigoureuses. Le nouveau permis et les nouvelles cartes d’identité sont entrés en vigueur au Nouveau-Brunswick en 2007. Il s’agit d’une grande amélioration par rapport aux normes actuelles de sécurité établies par l’American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA).

Prestation des services

- Le projet de modernisation du programme des véhicules à moteur a été lancé au cours de l’année dans le but de mettre à jour les systèmes d’application pour répondre aux besoins actuels et futurs de la Direction des véhicules à moteur.
- Le Ministère a créé le Comité consultatif sur la prestation stratégique de services de police, qui est composé de représentants de l’Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick, de l’Association des policiers, de trois associations municipales, du milieu policier, du ministère du Procureur général et du ministère des Gouvernements locaux. Son mandat est de fournir au ministre de la Sécurité publique des recommandations générales sur l’avenir

the future of policing in New Brunswick.

Partnerships

The Department enjoys a strong partnership with the police community and the fire service and continues to work closely with these partners to improve the safety and security of all New Brunswickers.

- In 2006, a Building Safety Advisory Committee, comprised of industry stakeholders, was established with a mandate to provide recommendations to the Department of Public Safety for the development of a proposed *New Brunswick Building Code Act*. Part of the committee's mandate was to continue to consult with stakeholders not on the committee. The committee expects to have its final recommendations to the Minister by fall, 2007.

Police, Fire and Emergency Services

The Police, Fire and Emergency Services Branch is committed to the protection of people and property through the administration of several provincial and federal acts and regulations in co-operation with stakeholders. The branch is comprised of the Firearms Office, the New Brunswick Emergency Measures Organization (NB EMO), the Office of the Fire Marshal, Policing Services and the 9-1-1 Bureau.

Firearms Office

The *Firearms Act* was passed by the House of Commons on February 14, 1995 and was given Royal Assent on December 5, 1995. Most provisions of the *Act* were proclaimed on December 1, 1998. Amendments to this *Act* were introduced in Parliament in June, 2006.

de la police au Nouveau-Brunswick.

Partenariats

Le Ministère jouit d'un partenariat solide avec le milieu policier et les services d'incendie et continue de travailler en étroite collaboration avec ces partenaires afin d'accroître la sécurité de toute la population du Nouveau-Brunswick.

- En 2006, un Comité consultatif sur la sécurité des bâtiments, composé d'intervenants de l'industrie, a été établi et a reçu le mandat de formuler des recommandations à l'intention du ministère de la Sécurité publique en vue de l'élaboration d'un *Code du bâtiment du Nouveau-Brunswick*. À l'intérieur de son mandat, le comité devait continuer à consulter les intervenants ne faisant pas partie du comité. Le comité prévoit présenter ses recommandations finales au Ministre au plus tard à l'automne 2007.

Services de police, d'incendie et d'urgence

La Direction des services de police, d'incendie et d'urgence se consacre à la protection de la population et des biens en administrant, avec l'aide de partenaires, plusieurs lois et règlements provinciaux et fédéraux. La Direction se compose du bureau provincial des armes à feu, de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB), du Bureau du prévôt des incendies, de la Direction des services de police et du Bureau du service 911.

Bureau provincial des armes à feu

La *Loi sur les armes à feu* a été adoptée le 14 février 1995 par la Chambre des communes et a reçu la sanction royale le 5 décembre 1995. La plupart de ses dispositions ont été promulguées le 1^{er} décembre 1998 et des modifications ont été présentées au Parlement

Within New Brunswick, the Minister of Public Safety has been designated as the “provincial minister” for the purposes of this federal legislation. All costs of this office are borne by the Federal Government.

Provincial responsibilities include:

- The licensing of individuals who own or wish to own firearms;
- Continuous eligibility reviews of holders of firearms licences;
- Transfer of firearms ownership;
- Authorizations to carry and transport restricted firearms;
- Delivery of the Canadian Firearm Safety training program; and
- The inspection and licensing of firearms businesses, gun clubs and shooting ranges.

The responsibility for the registration of firearms rests with the Canadian Firearms Registry.

The Firearms Office works closely with the Provincial Firearms Advisory Committee that provides advice and makes recommendations to the province on the implementation of federal firearms legislation in New Brunswick.

Firearms officers from the Provincial Firearms Office continued to work co-operatively in 2006/2007 with the police and other partners, including the Canada Firearms Centre (CFC), the New Brunswick Department of Natural Resources (DNR), the Canada Border Services Agency (CBSA) and the National Weapons Enforcement Support Team (NWEST), in the

en juin 2006.

Au Nouveau-Brunswick, le ministre de la Sécurité publique a été désigné comme ministre provincial chargé de l’application de cette loi fédérale. Tous les coûts du bureau sont assumés par le gouvernement fédéral.

Les responsabilités des provinces comprennent :

- l’octroi de permis aux particuliers qui possèdent ou qui désirent posséder des armes à feu;
- les vérifications d’admissibilité continues des titulaires de permis d’armes à feu;
- le transfert de la propriété des armes à feu;
- les autorisations de transporter des armes à feu à autorisation restreinte;
- la prestation du Programme canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu;
- l’inspection des clubs de tir, des champs de tir et des entreprises d’armes à feu et l’octroi de permis à ceux-ci.

L’enregistrement des armes à feu relève du Registre canadien des armes à feu.

Le Bureau provincial des armes à feu travaille en étroite collaboration avec le Comité consultatif provincial sur les armes à feu, qui fournit des conseils et présente des recommandations au gouvernement provincial concernant la mise en œuvre de la législation fédérale sur les armes à feu au Nouveau-Brunswick.

En 2006-2007, les préposés aux armes à feu du bureau provincial ont continué à travailler en collaboration avec la police et d’autres partenaires, notamment le Centre canadien des armes à feu (CCAF), le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick (MRN), l’Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et l’Équipe nationale de soutien

conduct of investigations into high-risk applicants/licence holders, and in the delivery of information sessions.

Range inspections continue as shooting range operators, seeking approval, improve their facilities. In 2006/2007, 59 shooting ranges met the provincial standard (57 in 2005-2006). These range approvals are re-examined on a 5 year rotation, with 7 ranges requiring re-inspection in 2006/2007. All of those ranges passed re-inspection with modifications to their backstops.

Licensing compliance rates have stabilized in New Brunswick, with in excess of 106,600 individuals participating in the program in 2006/2007. Firearms licences are renewed on a 5 year cycle, with approximately 9,800 licences expiring in 2006/2007. As a result, an increased effort to contact these individuals and to assist in their renewals was a major work task during the year.

Emergency Measures Organization

The New Brunswick Emergency Measures Organization (NB EMO) is responsible to:

- Co-ordinate preparedness for emergencies by provincial government departments and municipal governments;
- Harmonize emergency management processes and procedures nationally, inter-provincially and with the New England States through emergency management agreements;
- Provide emergency preparedness training;

à l'application de la *Loi sur les armes à feu* (ENSALA), procédant à des enquêtes auprès des requérants et des titulaires de permis à risque élevé et donnant des séances d'information.

Les inspections des champs de tir se poursuivent alors que les exploitants de champs de tir, sollicitant l'approbation des inspecteurs, améliorent leurs installations. En 2006-2007, 59 champs de tir respectaient la norme provinciale (57 en 2005-2006). L'approbation des champs de tir est réexaminée aux cinq ans, et sept champs de tir devaient être réinspectés en 2006-2007. Tous ces champs de tir ont réussi la réinspection après avoir apporté des modifications à leurs écrans pare-balles.

Les taux de conformité aux exigences relatives aux permis se sont stabilisés au Nouveau-Brunswick, alors que plus de 106 600 personnes ont participé au programme en 2006-2007. Les permis d'armes à feu sont renouvelés selon un cycle de cinq ans, et environ 9 800 permis ont expiré en 2006-2007. En conséquence, des efforts accrus ont été réalisés au cours de l'année afin de communiquer avec les titulaires visés pour les aider à procéder au renouvellement de leur permis.

Organisation des mesures d'urgence

L'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB) est chargée :

- de coordonner la protection civile par les ministères du gouvernement provincial et les administrations municipales;
- d'harmoniser les processus et les modalités de gestion des urgences à l'échelle nationale et interprovinciale et avec les États de la Nouvelle-Angleterre dans le cadre d'ententes sur la gestion des urgences;
- de fournir une formation en protection civile;

- Co-ordinate provincial response operations during emergencies; and
- Administer disaster financial assistance programs.

Community Preparedness

New initiatives this year included a series of local workshops on Pandemic Planning, a number of workshops for Mayors and Elected Officials and Train the Trainer Workshops for Nursing Homes.

In addition, NB EMO provided planning assistance to seventy (70) communities, two hospitals and twelve nursing homes.

- de coordonner les opérations provinciales d'intervention en cas d'urgence;
- de gérer le programme d'aide financière en cas de catastrophe.

Protection civile communautaire

Parmi les nouvelles initiatives mises en œuvre pendant l'année, mentionnons la prestation d'une série d'ateliers locaux sur la planification en cas de pandémie, des ateliers pour les maires et les représentants élus et des ateliers de formation des formateurs pour les foyers de soins.

De plus, l'OMU NB a fourni une aide à la planification à 70 collectivités, à deux hôpitaux et à douze foyers de soins.

Event/Événement	2005-2006	2006-2007
Assistance provided to communities Soutien accordé à des collectivités	77	70
Revised or completed Emergency Plans – Hospitals Plans d'urgence révisés ou achevés – Hôpitaux	2	2
Revised or completed Emergency Plans – Nursing Homes/Plans d'urgence révisés ou achevés – Foyers de soins	12	12
Exercises conducted involving communities, institutions, industry and private agencies Exercices auxquels ont participé des collectivités, des établissements, l'industrie et des organismes privés	23	24

In 2006/2007, eighty-nine (89) of the one hundred and three (103) municipalities in the province had emergency measures plans registered with NB EMO. Other municipalities are in the process of developing plans with assistance from NB EMO.

During the year, there were twenty-four (24) emergency preparedness exercises conducted involving communities, institutions, industry and private agencies.

NB EMO also provides emergency management training for persons assigned emergency roles. During the year NB EMO

En 2006-2007, 89 des 103 municipalités de la province disposaient d'un plan de mesures d'urgence inscrit auprès de l'OMU NB. Toutes les autres municipalités sont en train de dresser des plans avec l'aide de l'OMU NB.

Au cours de l'année, 24 exercices de protection civile ont été tenus; des collectivités, des établissements, l'industrie et des organismes privés y ont participé.

L'OMU NB fournit également une formation en gestion des urgences aux personnes qui ont des responsabilités lors des situations

conducted 20 formal courses with some 550 participants:

Formal Courses

Basic Emergency Management (10), 314 participants;
 Emergency Operations Management (5), 87 participants;
 Emergency Public Information (2), 26 participants;
 Emergency Site Management (1), 12 participants; and
 Emergency Telecommunications (2), 108 participants.

Workshops

Mayors and Elected Officials (3), 45 participants;
 Nursing Home Train the Trainer (3), 104 participants;
 Pandemic Planning (2), 21 participants.

Disaster Operations

In 2006/2007, there were no major operations that required the activation of the Provincial Emergency Operations Centre. Smaller operations during the period included:

- Ice jams
- Spring freshet
- Severe weather events
- Lebanon evacuations 2006

NB EMO participated in the following major exercises:

- ARCON 2006 (military domestic operation);

d'urgence. Au cours de l'année, l'OMU NB a dispensé 20 cours magistraux auxquels ont participé quelque 550 personnes.

Cours magistraux

Planification d'urgence de base (10), 314 participants;
 Gestion des opérations d'urgence (5), 87 participants;
 Information publique en cas d'urgence (2), 26 participants;
 Gestion du lieu d'un sinistre (1), 12 participants;
 Télécommunications d'urgence (2), 108 participants.

Ateliers

Maires et représentants élus (3), 45 participants;
 Formation des formateurs dans des foyers de soins (3), 104 participants;
 Planification en cas de pandémie (2), 21 participants.

Opérations de secours

En 2006-2007, aucune opération majeure n'a nécessité l'activation du centre des opérations d'urgence de la province. Les opérations de moindre importance qui ont eu lieu au cours de la période ont inclus les suivantes :

- Embâcles
- Crue printanière
- Phénomènes météorologiques violents
- Évacuations au Liban en 2006

L'OMU NB a participé aux exercices d'envergure suivants :

- ARCON 2006 (opération militaire nationale);

- Ardent Sentry 2006 (national security);
- CANUSEAST 2006 (cross border environmental spill response);
- High Tide – March, 2007 (cross border pandemic simulation);
- Intrepid 2006 (nuclear response);
- Maritime Response 2006 (radiological emergency).

New Initiatives

During the year, NB EMO continued development of the provincial Incident Management System (IMS), which includes a number of warning, information management, decision support and communications systems that enable collaboration and inter-operability across jurisdictions and levels of government, with non-government organizations such as the Canadian Red Cross and with the private sector.

Other initiatives included:

- Establishment of new District Emergency Operations Centres in Dieppe and Miramichi; and
- Development of a new Internet based Flood Event Prediction and Monitoring System.

National Initiatives

Ministers responsible for emergency management met in early 2007, renewing an action plan to improve the national emergency management system. Priorities are to improve disaster financial assistance instruments, develop a National Disaster Mitigation Strategy and improve public warning systems.

- Ardent Sentry 2006 (sécurité nationale);
- CANUSEAST 2006 (intervention transfrontalière en cas de déversement dans l'environnement);
- High Tide - mars 2007 (simulation transfrontalière en cas de pandémie);
- Intrepid 2006 (intervention en cas d'urgence nucléaire);
- Maritime Response 2006 (urgence radiologique).

Nouvelles initiatives

Au cours de l'année, l'OMU NB a poursuivi l'élaboration du système provincial de gestion des incidents (SGI), qui comprend des systèmes d'avertissement, de gestion de l'information, d'aide à la décision et de communications qui permettent la collaboration et l'interopérabilité entre les administrations et les paliers de gouvernement, avec les organismes non gouvernementaux comme la Croix-Rouge canadienne et avec le secteur privé.

Parmi les autres initiatives, mentionnons les suivantes :

- établissement de nouveaux centres des opérations d'urgence de district à Dieppe et à Miramichi;
- élaboration d'un système en ligne de prévision et de surveillance des crues.

Initiatives nationales

Les ministres responsables de la gestion des urgences se sont réunis au début de 2007 et ont renouvelé un plan d'action afin d'améliorer le système national de gestion des urgences. Les priorités sont : améliorer les outils d'aide financière en cas de catastrophe, élaborer une Stratégie nationale d'atténuation des catastrophes et améliorer les systèmes d'avertissement public.

New Brunswick is an active participant in efforts to improve public warning, disaster assistance, critical infrastructure protection, training and response.

Office of the Fire Marshal

The New Brunswick Office of the Fire Marshal (OFM) is responsible for the overall administration and carrying out of the provisions stipulated in the New Brunswick *Fire Prevention Act*. This Public Safety team, consisting of 9 employees, partners with over 4500 members of the New Brunswick Fire Service and other public safety service providers. The goal of the team is to advance fire prevention and protection programs that are focused on safeguarding people and property from the ravages of fire.

Major components of the OFM mandate include: the provision of ongoing fire prevention services and education; code enforcement through inspections, investigations, inquiries and plans review; operational support to the NB Fire Service; fire and fire-related statistics gathering, analysis and reporting; ongoing stakeholder and regulatory body consultations; training content for firefighters and fire prevention officers; fire extinguisher servicing licensing, and, the identification and training of NB Fire Marshal Local Assistants throughout our province.

This reporting period is the first since the Office of the Fire Marshal re-organized fire engineering services delivery. Fire engineering

Le Nouveau-Brunswick participe activement aux efforts d'amélioration des avertissements publics, de l'aide en cas de catastrophe, de la protection des infrastructures essentielles, de la formation et des capacités d'intervention.

Bureau du prévôt des incendies

Le Bureau du prévôt des incendies (BPI) du Nouveau-Brunswick est chargé de l'administration générale de la *Loi sur la prévention des incendies* du Nouveau-Brunswick et de l'application de ses dispositions. Cette équipe du ministère de la Sécurité publique se compose de neuf employés qui travaillent en partenariat avec les quelque 4 500 membres des services d'incendie du Nouveau-Brunswick et d'autres fournisseurs de services de sécurité publique. Son objectif est de faire progresser les programmes de prévention et de protection des personnes et des biens contre les ravages du feu.

Les volets importants du mandat du BPI comprennent la prestation de services de prévention des incendies et d'éducation; l'application des codes au moyen d'inspections, d'enquêtes, de demandes de renseignements et d'examen des plans; la prestation d'un soutien opérationnel aux services d'incendie du Nouveau-Brunswick; la collecte de statistiques liées aux incendies, l'analyse et la rédaction de rapports; la consultation continue des intervenants et des organismes de réglementation; l'élaboration du contenu de la formation des pompiers et des agents de prévention des incendies; l'octroi de permis d'entretien d'extincteurs d'incendie, et la nomination et la formation d'assistants locaux du prévôt des incendies du Nouveau-Brunswick partout dans la province.

La période visée par le présent rapport est la première depuis que le Bureau du prévôt des incendies a restructuré la prestation des

work is very similar to other building inspection services, such as plumbing and electrical, and is now being provided by Technical Inspection Services (TIS) Branch within the Department of Public Safety. This service is being delivered in accordance with a Memorandum of Understanding between the OFM and the TIS Branch. As indicated in the Office of the Fire Marshal Statistical Information table, in 2006 there was an increase of 497 inspections completed by the TIS Branch, positively confirming the effectiveness of the re-organization.

The OFM has increased its focus on continued support and improvement of the NB Fire Service, which includes Fire Prevention Program Development and Hazardous Materials Response. The four Regional Fire Marshals remain in close contact with Fire Departments and deliver regional fire investigation services, fire prevention awareness programs, training sessions, and fire reporting support.

During the last ten years, the number of fire deaths in New Brunswick has remained stable. Fire statistics for the 2006 reporting period are presented below. Please note that statistics provided by the Office of the Fire Marshal are based on a calendar year.

services d'ingénierie de sécurité-incendie. Ce travail est très semblable à celui des autres services d'inspection des bâtiments, comme les installations de plomberie et les installations électriques, et est maintenant effectué par la Direction des services d'inspection technique du ministère de la Sécurité publique. Ce service est offert conformément à un protocole d'entente qui a été conclu entre le BPI et la Direction des services d'inspection technique. Comme le montre le tableau des renseignements statistiques du Bureau du prévôt des incendies, il y a eu en 2006 une augmentation de 497 inspections qui ont été effectuées par la Direction des services d'inspection technique, ce qui confirme l'efficacité de la restructuration.

Le BPI a accru ses efforts en matière de soutien et d'amélioration continus des services d'incendie du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'élaboration des programmes de prévention des incendies et les interventions en cas d'incidents impliquant des matières dangereuses. Les quatre prévôts régionaux des incendies restent en contact étroit avec les services d'incendie et fournissent des services régionaux d'enquête sur les incendies, s'occupent de la prestation de programmes de sensibilisation à la prévention des incendies, offrent des séances de formation et fournissent un soutien en matière de rédaction de rapports d'incendie.

Le nombre de décès attribuables aux incendies au Nouveau-Brunswick s'est stabilisé au cours des dix dernières années. Les statistiques sur les incendies pour l'année 2006 sont présentées ci-dessous. Veuillez prendre note que les statistiques fournies par le Bureau du prévôt des incendies sont basées sur l'année civile.

|

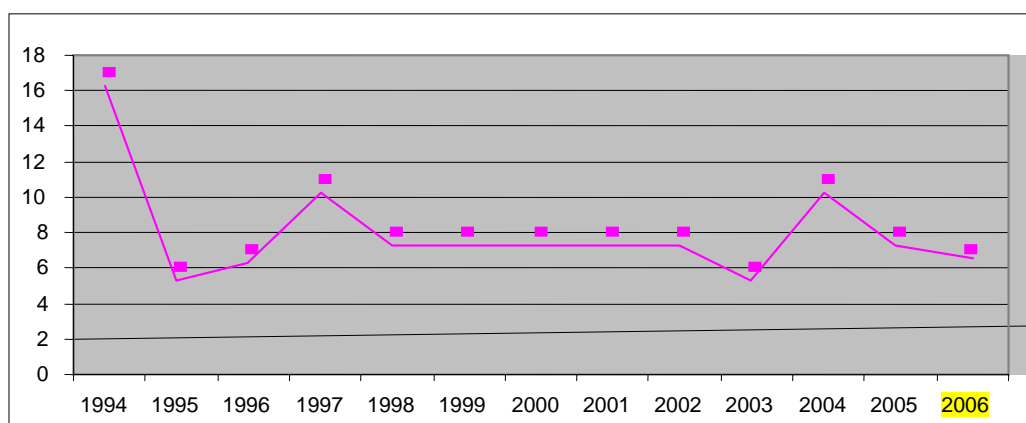
**Office of the Fire Marshal
2005 and 2006 Statistical Information
Renseignements statistiques du
Bureau du prévôt des incendies pour 2005 et 2006**

Activities/Activités	2005	2006
<i>Fires Reported</i> / Incendies signalés	2571*	2681
<i>Fires Investigated</i> / Enquêtes menées sur des incendies	113	136
<i>Fire Deaths</i> / Décès attribuables à des incendies	8	7
<i>Fire Insured Dollar Loss</i> / Perte en dollars des biens assurés contre les incendies	\$12, 826,009*	\$9,753,641
<i>Buildings Inspected</i> / Bâtiments inspectés	Regional Fire Inspectors/ Inspecteurs régionaux de prévention des incendies 2696 Local Assistance/ Assistance locale 3261	Regional Fire Inspectors/ Inspecteurs régionaux de prévention des incendies 3193 Local Assistance/ Assistance locale 4393
<i>Total Buildings Inspected</i> / Nombre total de bâtiments inspectés	5957	7586
<i>Building Plans Reviewed</i> / Plans de bâtiment examinés	820	784

*: Statistics for 2005 have been adjusted to reflect information received after publication.

*: Les statistiques de 2005 ont été ajustées pour refléter l'information reçue après la parution.

Fire Deaths / Décès attribuables à des incendies 1994 – 2006



Training

The continuous development of contemporary training standards is a high priority activity of the OFM.

In this regard, a new Framework of Training Delivery for firefighters continues to be developed, promoting a common stream of training to be delivered in all regions.

On September 15, 2006 the OFM and the New Brunswick Community College Miramichi signed a Memorandum of Understanding to partner with the Nova Scotia Fire Service Professional Qualifications Board. This partnership agreement will accommodate NB Firefighters in obtaining the International Fire Service Accreditation Congress (IFSAC) and ProBoard certification programs for volunteer or career firefighters.

The OFM administers provincial firefighter examinations for NBCC Miramichi as a 3rd party examiner. This ensures the training standards established by the OFM are met by the training delivery agencies and their instructors. During this reporting period, 1256 examinations were administered in 150 exam sessions.

Fire Prevention Programs

Numerous fire prevention activities were undertaken by the OFM during this reporting period.

Fire Prevention Week, which takes place during the week of October 9th, is part of an annual public awareness campaign aimed at preventing

Formation

L'élaboration continue de normes de formation modernes est une activité prioritaire du Bureau du prévôt des incendies.

À cet égard, l'élaboration d'un nouveau cadre de prestation de la formation des pompiers se poursuit, faisant la promotion d'un programme commun de formation qui sera offert dans toutes les régions.

Le 15 septembre 2006, le BPI et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Miramichi ont signé un protocole d'entente afin de conclure un partenariat avec le Nova Scotia Fire Service Professional Qualifications Board. Cette entente de partenariat aidera les pompiers du Nouveau-Brunswick à obtenir la certification du International Fire Service Accreditation Congress (IFSAC) et du Professional Qualifications Board pour les pompiers volontaires ou professionnels.

Le BPI administre les examens provinciaux des pompiers pour le CCNB de Miramichi à titre de tiers examinateur. Il s'assure ainsi que les normes de formation établies par le Bureau sont respectées par les organismes chargés de dispenser la formation et par leurs instructeurs. Au cours de la période visée par le présent rapport, 1 256 examens ont été administrés lors de 150 séances d'examen.

Programmes de prévention des incendies

De nombreuses activités de prévention des incendies ont été entreprises par le Bureau du prévôt des incendies au cours de la période visée par le présent rapport.

La Semaine de la prévention des incendies, qui a lieu au cours de la semaine du 9 octobre, fait partie d'une campagne de sensibilisation publique

injury or death by fire while promoting fire prevention practices. The theme for 2006 was “*At Home... Fire Safety Is Your Responsibility.*”

In 2006, the Alarmed and Ready Campaign was revived. This was possible due to a partnership that included Canada’s Home, Car & Business Insurers, the New Brunswick Association of Fire Chiefs, the New Brunswick Association of Fire Prevention Officers, the New Brunswick Fire Service, and the OFM. A total of \$30,000 was invested for the purchase of smoke alarms and batteries.

In 2006/2007, 38 Fire Departments actively participated in the Alarmed and Ready Campaign by making residential visitations and distributing free smoke detectors and batteries where needed.

During this period, the OFM received information indicating that a donated smoke detector from the program was instrumental in alerting a family of a fire in their home.

Canada’s Home, Car and Business Insurers also donated four hazard houses to the OFM, an educational tool intended for use in such places as schools and community home shows throughout the province.

annuelle visant à prévenir les blessures et les décès causés par des incendies et à promouvoir les pratiques de prévention des incendies. Le thème de 2006 était *La prévention des incendies – ça commence chez soi!*

La campagne *Les détecteurs de fumée arrivent... pile* a été relancée en 2006. Cela a été rendu possible grâce à un partenariat entre les compagnies canadiennes d’assurance habitation, d’assurance automobile et d’assurance des entreprises, l’Association des chefs de pompiers du Nouveau-Brunswick, l’Association des agents de la prévention des incendies du Nouveau-Brunswick, les services d’incendie du Nouveau-Brunswick et le BPI. Un montant total de 30 000 \$ a été investi pour l’achat de détecteurs de fumée et de piles.

En 2006-2007, 38 services d’incendie ont participé de façon active à la campagne *Les détecteurs de fumée arrivent... pile* en effectuant des visites à domicile et en distribuant gratuitement des détecteurs de fumée et des piles selon les besoins.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le BPI a reçu de l’information à l’effet qu’un détecteur de fumée qui avait été donné dans le cadre du programme avait joué un rôle déterminant pour alerter les membres d’une famille d’un incendie qui s’était déclaré à leur domicile.

Les compagnies canadiennes d’assurance habitation, d’assurance automobile et d’assurance des entreprises ont également fait don au BPI de quatre maisons ToutRisqué, un outil éducatif destiné à être utilisé dans des endroits comme les écoles et les expositions communautaires partout dans la province.

Provincial Hazardous Materials (HazMat) Emergency Response Program

The provincial Hazardous Materials (HazMat) Emergency Response Program provides an emergency response in situations where a potential contaminant is found and lives may be at immediate risk or there is a significant danger to the environment. The Cities of Fredericton and Saint John were designated as the two “Heavy Response Teams” within the Province. During this reporting period, hazmat incidents occurring anywhere in the province received a response by the Fredericton team (there were two (2) such incidents).

The province had 183 fire fighters / hazardous material responders trained at the technician level.

- More comprehensive information on the Office of the Fire Marshal is contained in the Annual Report of the Office of the Fire Marshal and can be found on the departmental website:
- <http://www.gnb.ca/0276/fire/>

Policing Services

The Policing Services branch is responsible for the promotion of policing excellence in the province through training, development of professional standards and policy, management of the Provincial Police Services Agreement with the RCMP, operational audits of municipal/regional police forces and the provision of advisory services to municipal

Programme provincial d'intervention d'urgence face aux matières dangereuses (HazMat)

Le programme provincial d'intervention d'urgence face aux matières dangereuses (HazMat) assure une intervention d'urgence lorsqu'un contaminant potentiel est décelé et dans les situations qui présentent un risque immédiat pour la vie humaine ou un danger important pour l'environnement. Les villes de Fredericton et de Saint-Jean disposent des deux équipes d'intervention en cas de catastrophe importante qui ont été désignées dans la province. Au cours de la période visée par le présent rapport, les incidents impliquant des matières dangereuses qui se sont produits n'importe où dans la province ont nécessité l'intervention de l'équipe de Fredericton (deux incidents de ce genre se sont produits).

En tout, 183 pompiers chargés des interventions d'urgence face aux matières dangereuses ont reçu une formation à titre de techniciens dans la province.

- Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le Bureau du prévôt des incendies en consultant le rapport annuel de ce dernier ainsi que le site Web du Ministère à l'adresse suivante :
- <http://www.gnb.ca/0276/fire/index-f.asp>

Services de police

Il incombe à la Direction des services de police de promouvoir l'excellence des services policiers dans la province par la formation, l'élaboration de normes professionnelles et de directives les appuyant, la gestion de l'Entente sur les services de police provinciaux avec la GRC, les vérifications opérationnelles des services de police municipaux et régionaux et la

councils, Chiefs of Police, and the New Brunswick Police Commission.

The Royal Canadian Mounted Police (RCMP) acts as the provincial police service and provides policing services predominantly to rural New Brunswick, including 58 smaller municipalities, and maintains a dedicated presence for traffic law enforcement, as well as providing "extended municipal policing services" under the PPSA, to 19 municipalities in New Brunswick. Thirteen (13) other municipalities have direct contracts with the RCMP for policing services.

In support and promotion of municipal/regional policing, the Section continues to facilitate the development of best-practice model policies. During the year, policing services staff developed and distributed a number of comprehensive policies for review by all Chiefs of Police for consideration of adoption throughout the policing community.

The Municipal Police Assistance Fund was created in 1985 and is funded with 25% of provincial statute and criminal code fine revenues generated by police delivering municipal policing services. The fund is used to enhance the quality of policing in the province by providing financial assistance for special needs not available through normal funding sources. Particular attention is given to augmenting smaller municipal forces and upgrading the level of policing throughout the province. An Advisory Committee is established and provides advice to the Minister on priorities for the use of the fund and its overall administration.

prestation de services de consultation aux conseils municipaux, aux chefs de police et à la Commission de police du Nouveau-Brunswick.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) agit à titre de service de police provincial et fournit des services de police surtout dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, y compris dans 58 petites municipalités, maintient une présence permanente pour l'application du code de la route et fournit à 19 municipalités du Nouveau-Brunswick des services de police municipaux étendus en vertu de l'Entente sur les services de police provinciaux. Treize (13) autres municipalités ont leur propre contrat avec la GRC pour se prévaloir de services de police.

Pour soutenir et promouvoir les services de police municipaux et régionaux, la Direction a continué à contribuer à l'élaboration de modèles de directives de meilleures pratiques. Les employés de la Direction des services de police ont élaboré un certain nombre de directives globales et les ont distribuées à tous les chefs de police pour qu'ils les examinent en vue de leur adoption dans l'ensemble du milieu policier.

Le Fonds d'aide aux services de police municipaux, créé en 1985, est financé à l'aide de 25 p. 100 des amendes perçues par les services de police municipaux en vertu des lois provinciales et du *Code criminel*. Il contribue à l'amélioration de la qualité des services de maintien de l'ordre dans la province. Il permet notamment de répondre aux besoins spéciaux que ne comblent pas les sources de financement ordinaires en mettant surtout l'accent sur l'accroissement des effectifs des plus petits corps policiers et sur l'amélioration des services dans l'ensemble de la province. Un comité consultatif prête main-forte au ministre en lui donnant des conseils et en lui proposant des priorités en ce qui concerne l'utilisation du fonds pour contribuer à son administration générale.

Approximately \$ 45,000 was provided for various direct support project applications submitted by municipal/regional and municipal RCMP; \$142,000 supported annual programs such as NB Crime Stoppers, the Violent Crime Linkage Analysis System and Proceeds of Crime joint investigative units. \$312,000 supported the Police Operational Reporting computer records management database system utilized by eight municipal/regional police forces.

Policing Services co-ordinated access to the Canadian Police College, and the Atlantic Police Academy for municipal/regional police officers for a total of 1100 in-service training days on a broad variety of specialized police training initiatives.

Tuition costs for this training, amounting to approximately \$193,000, were paid through the Municipal Police Assistance Fund, for a total Fund expenditure of approximately \$702,000.

The New Brunswick Police Leadership Award Program was launched in 2006, as a partnership endeavor with the policing community. The goal of this program is to recognize the outstanding efforts of police officers and agencies. The Police Leadership Award for excellence in criminal investigations was presented to the Miramichi Police Force for its in-depth investigation of a murder in that jurisdiction. The Police Leadership Award for excellence in organizational innovation was presented to the RCMP District 2 - Oromocto Community Council Policing Committee, which developed a best-practice model for

Un montant d'environ 45 000 \$ a été alloué en réponse à diverses demandes de projets de soutien direct soumises par les services de police municipaux et régionaux et les services municipaux de la GRC; 142 000 \$ ont permis de financer des programmes annuels comme Échec au crime N.-B., de même que le Système d'analyse des liens entre les crimes violents et les unités d'enquête conjointes sur les produits de la criminalité. Une somme de 312 000 \$ a été dévolue à la base de données de gestion des dossiers informatiques du Système de production de rapports sur les activités de police, qui est utilisé par huit services de police municipaux et régionaux.

La Section des services de police a coordonné l'accès au Collège canadien de police et à l'Académie de police de l'Atlantique pour des agents de police municipaux et régionaux. Un total de 1 100 jours de formation en cours d'emploi ont été donnés à l'intérieur d'un vaste éventail d'initiatives de formation policière spécialisée.

Le coût de cette formation, qui s'élève à environ 193 000 \$, a été payé à l'aide du Fonds d'aide aux services de police municipaux, ce qui a porté les dépenses totales du fonds à environ 702 000 \$.

Le programme des Prix d'excellence des services de police du Nouveau-Brunswick a été lancé en 2006 en partenariat avec le milieu policier dans le but de souligner les efforts magistraux des agents et des services de police. Le Prix d'excellence en matière d'enquêtes criminelles a été décerné au service de police de Miramichi pour l'enquête exhaustive qu'il a menée concernant un meurtre commis dans la région qu'il dessert. Quant au Prix d'excellence en matière d'innovation organisationnelle, il a été décerné au Comité sur les services de police du conseil communautaire du district 2 de la GRC, à Oromocto, qui a élaboré un modèle de meilleures

building partnerships and improving communication between police and the community. This model will serve other RCMP Districts throughout NB.

NB 9-1-1 Bureau

The NB 9-1-1 Bureau provides management of the ongoing operations of the NB 9-1-1 service under the authority of the *Emergency 911 Act*.

The Bureau is also responsible for the data management of all records associated with the NB 9-1-1 program, including assignment of civic addresses for unincorporated areas of the province. In partnership with various public safety stakeholders throughout the province, the NB 9-1-1 Bureau ensures accurate information management for the New Brunswick road network, as an integral part of the provincial NB 9-1-1 system.

The level of border-to-border enhanced and Phase 1 cellular 9-1-1 service provided throughout New Brunswick compares with, or exceeds 9-1-1 systems in other Canadian jurisdictions.

The NB 9-1-1 system is funded by a \$0.53 telecommunications service fee which was implemented November 1, 2005.

Security and Emergencies Initiative

Governments across North America continue to improve their ability to prevent and manage events that threaten the safety and security of citizens, focused by the events of September 11, 2001. Ongoing security threats facing Canada support the need for this work.

pratiques pour créer des partenariats et améliorer les communications entre la police et la communauté. Ce modèle servira aux autres districts de la GRC partout au Nouveau-Brunswick.

Bureau du service 911

Le Bureau du service 911 gère les activités courantes du service d'urgence NB 911 en vertu de la *Loi sur le service d'urgence 911*.

Le Bureau est aussi chargé de la gestion des données de tous les dossiers associés au programme NB 911, notamment l'attribution des adresses de voirie dans les secteurs non constitués en municipalité. En partenariat avec divers intervenants en matière de sécurité publique de la province, le Bureau 911 veille à la gestion exacte de l'information sur le réseau routier du Nouveau-Brunswick, comme partie intégrante du service NB 911 provincial.

Le niveau des services 911 du Nouveau-Brunswick, qui comprennent les services améliorés fournis d'une frontière à l'autre et la phase 1 du service 911 sur cellulaire, se compare à celui des systèmes 911 établis ailleurs au pays ou le dépasse.

Le service NB 911 est financé au moyen d'un frais de service de télécommunications de 0,53 \$ perçu à partir du 1^{er} novembre 2005.

Initiative en matière de sécurité et d'urgence

Partout en Amérique du Nord, les gouvernements continuent d'améliorer leur capacité de prévenir et de gérer les événements qui menacent la sécurité de la population, dont l'importance a été accentuée par les événements du 11 septembre 2001. Les menaces permanentes à la sécurité auxquelles est confronté le Canada expliquent la nécessité de procéder à de tels travaux.

Following events of September 11, 2001 New Brunswick implemented a Security and Emergencies Initiative (SEI) to enhance our prevention, preparedness and response capacity against natural, accidental or deliberate events. Improvements focus on four main areas: ensuring the continuity of government, protecting critical infrastructure, enhancing public security and enhancing public safety.

Specific initiatives within SEI include:

- Updated provincial, government Department and community emergency plans;
- Improved infrastructure to communicate with the public during crises or emergencies;
- A partnership between governments and the private sector to protect Canada's and New Brunswick's critical infrastructure;
- A provincial security program to protect people, infrastructure, documents and information technology;
- An enhanced Criminal Intelligence Service to detect, prevent, combat and control organized crime, serious crime and terrorist activity;
- Enhanced capacity to manage hazardous materials incidents provincially;
- Improved Nuclear Emergency Planning for Point Lepreau;
- Steps to integrate police, health and fire responses to chemical, biological, radiological and nuclear incidents.

À la suite de ces événements, le Nouveau-Brunswick a mis en œuvre une Initiative en matière de sécurité et d'urgence (IMSU) afin d'améliorer sa capacité de prévention, de préparation et d'intervention lors d'un accident, d'une catastrophe naturelle ou d'une agression. Les améliorations ciblent quatre domaines principaux : assurer la continuité du gouvernement, protéger les infrastructures essentielles, améliorer la sûreté publique et améliorer la sécurité publique.

Parmi les initiatives concrètes de l'IMSU, mentionnons :

- la mise à jour des plans d'urgence du gouvernement provincial, des ministères et des collectivités;
- l'amélioration de l'infrastructure qui permet de communiquer avec la population en cas de crise ou d'urgence;
- l'établissement d'un partenariat entre les gouvernements et le secteur privé pour protéger les infrastructures essentielles du Canada et du Nouveau-Brunswick;
- l'établissement d'un programme de sécurité provincial pour protéger la population, l'infrastructure, les documents et la technologie de l'information;
- l'amélioration du Service de renseignements criminels pour détecter, prévenir, combattre et contrôler le crime organisé, les crimes graves et les activités terroristes;
- l'amélioration de la capacité de gérer les incidents liés aux matières dangereuses à l'échelle provinciale;
- l'amélioration du plan d'intervention en cas d'urgence nucléaire à Point Lepreau;
- l'adoption de mesures visant à intégrer l'intervention de la police, des services de santé et des services d'incendie lors d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

The Department of Public Safety continues to implement the all-hazards based Critical Infrastructure Program (CIP). Critical infrastructure consists of those facilities, services, networks and assets which, if disrupted or destroyed, would have serious impact on the health, safety or economic well-being of citizens or the effective functioning of government. Threat, risk and vulnerability assessments were conducted at several sites with federal security partners.

The Security and Emergencies Directorate also participated in Exercise Critical Links, a national level exercise focused on energy infrastructure and information-sharing.

Natural Resources Canada, critical energy infrastructure owners across the county, and police authorities participated.

During the year DPS completed and approved a Provincial Security Event Management Plan with support from federal security partners including the RCMP, CSIS, the Canadian Forces and Public Safety and Emergency Preparedness Canada.

Coroner Services

Coroner Services provides a system to investigate all sudden and unexpected deaths in the province holds inquests where necessary and discharges other specific statutory duties. On average, coroners investigate twenty-six percent (26%) of the approximately six thousand (6,000) deaths per year in the province.

Le ministère de la Sécurité publique continue de mettre en œuvre le programme tous risques de protection des infrastructures essentielles. Les infrastructures essentielles sont les installations, les services, les réseaux et les biens dont la perturbation du fonctionnement ou la destruction entraîneraient des répercussions graves sur la santé, la sécurité ou le bien-être économique des citoyens ou encore sur la bonne marche du gouvernement. Des évaluations des menaces, des risques et de la vulnérabilité ont été effectuées en plusieurs endroits avec des partenaires fédéraux du domaine de la sécurité.

La Direction générale des initiatives en matière de sécurité et d'urgence a également participé à l'exercice *Critical Links*, qui a été effectué à l'échelle nationale et qui portait principalement sur l'infrastructure énergétique et le partage de l'information.

Ressources naturelles Canada, des propriétaires d'infrastructures énergétiques critiques au Canada et les autorités policières y ont participé.

Au cours de l'année, le MSP a terminé et approuvé un plan provincial de gestion des incidents compromettant la sécurité, avec le soutien de ses partenaires fédéraux du domaine de la sécurité dont la GRC, le SCRS, les Forces canadiennes et Sécurité publique et Protection civile Canada.

Services des coroners

Les Services des coroners s'occupent d'enquêter sur tous les décès soudains et inattendus survenus dans la province, tiennent des enquêtes publiques au besoin et assument d'autres responsabilités prévues par la loi. En moyenne, les coroners enquêtent sur 26 p. 100 des quelque 6 000 décès qui surviennent annuellement dans la province.

There were two (2) inquests conducted during the 2006 calendar year (five (5) in 2005). Holding an inquest has the effect of drawing public attention to the many contributing causes of sudden and unexpected deaths. As an alternative to holding an inquest, the Office of the Chief Coroner will, in certain cases, hold meetings with families and other interested parties to point out obvious recommendations that, if implemented, could prevent death in similar circumstances.

More comprehensive information on the operations of Coroner Services is contained in the Annual Report of the Chief Coroner that is tabled in the Legislature and available on the departmental website at:

<http://www.gnb.ca/0276/Coroner>

Compliance & Regulatory Services

The Compliance and Regulatory Services Branch enforces various acts and regulations. Enforcement activities focus on liquor licensing, tobacco sales to minors, lottery administration, commercial vehicle enforcement, motor vehicle inspections, film and video, salvage dealers, private investigators and security guard licences.

Commercial Vehicle Enforcement

The Branch has a responsibility to enhance public safety on provincial highways, to reduce highway damage caused by overweight vehicles and to provide a unified approach to Commercial Vehicle Enforcement (CVE) in New Brunswick.

Deux enquêtes publiques ont été menées au cours de l'année civile 2006 (cinq en 2005). La tenue d'une enquête publique a pour effet d'attirer l'attention du public sur les nombreuses causes de décès soudains et inattendus. Plutôt que de tenir une enquête publique, le personnel du bureau du coroner en chef rencontre parfois les membres de la famille et les parties concernées pour leur faire part des recommandations évidentes qui, si elles sont mises en pratique, pourraient prévenir des décès dans des circonstances semblables.

On trouvera de plus amples renseignements sur les Services des coroners dans le rapport annuel du coroner en chef qui est déposé à l'Assemblée législative et qui est disponible sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

<http://www.gnb.ca/0276/Coroner/index-f.asp>

Contrôle de la conformité et réglementation

La Direction du contrôle de la conformité et de la réglementation est chargée de l'application de diverses lois et de leurs règlements dans les domaines suivants : délivrance des permis d'alcool, vente de tabac aux mineurs, administration des loteries, application des lois sur les véhicules utilitaires, inspections des véhicules à moteur, distribution de films et de vidéos, délivrance des permis de brocanteurs, de détectives privés et de gardiens de sécurité.

Application des lois sur les véhicules utilitaires

La Direction est chargée d'accroître la sécurité du public sur les routes de la province, de réduire les dommages causés aux routes par des véhicules ayant un poids excédentaire et de fournir une approche unifiée de l'application des lois sur les véhicules utilitaires au

Throughout the year, safety blitz campaigns are conducted across the province in locations with local, intra-provincial and extra-provincial truck traffic. Driver fitness checks and vehicle inspections are routinely conducted and information is provided to drivers with respect to wheel separations and brake adjustments. In addition to CVE mobile units, other law enforcement agencies, including the RCMP and municipal police services, participate in selected blitzes.

Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'année, des campagnes de sécurité sont organisées à divers endroits de la province où circule le trafic local, intraprovincial et extraprovincial de camions. La compétence des conducteurs et l'état des véhicules sont vérifiés fréquemment et des renseignements sont distribués au sujet de la perte de roues et du réglage des freins. En plus des unités mobiles du Ministère, d'autres organismes chargés de l'application des lois, notamment la GRC et les services de police municipaux, participent à certaines campagnes.

	2005-2006	2006-2007
<i>Commercial vehicles checked or weighed</i> Véhicules utilitaires inspectés ou pesés	869,216	834,031
<i>Inspections conducted</i> Inspections effectuées	26,461	24,882
<i>Charges Laid</i> Accusations portées	5,537	4,846
<i>Warnings Given</i> Avertissements donnés	13,036	11,941
<i>Permits Issued on behalf of Department of Transportation (oversize and over dimensional commercial vehicles)</i> Permis délivrés au nom du ministère des Transports (véhicules utilitaires de dimensions excédentaires)	695	613

Roadcheck, the International Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA) safety inspection blitz, is conducted simultaneously in Canada, the United States, and Mexico in early June each year. The Branch organizes and operates this vehicle inspection and highway safety promotion campaign in New Brunswick. Activities include driver and vehicle inspections, safe driver awards and the promotion of safe driving practices. Specially trained officers conduct these inspections around the clock during this seventy-two (72) hour blitz. During Roadcheck 2006, four hundred and one (401) trucks were inspected (288 in 2005) with an out-of service rate of 30% (22.5% in 2005). Most defects were remedied on-site.

Roadcheck, la campagne d'inspection de sécurité de l'International Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA), se déroule au Canada, aux États-Unis et au Mexique tous les ans au début de juin. La Direction organise et effectue cette campagne d'inspection des véhicules et de promotion de la sécurité routière au Nouveau-Brunswick, qui comprend le contrôle des compétences des conducteurs et l'inspection des véhicules, la remise de prix aux conducteurs prudents et la promotion de la prudence au volant. Des agents ayant reçu une formation spéciale effectuent ces inspections 24 heures sur 24 pendant les 72 heures de la campagne éclair. Parmi les 401 camions qui ont été inspectés au cours de l'opération Roadcheck 2006 (288 en 2005), 30 p. 100 (22,5 p. 100 en 2005) ont été

Operation Air Brake is another safety promotion campaign taking place in Canada and quickly spreading in the United States. The 12-hour inspection blitzes took place once in 2006/2007 and are used to inform and educate truck drivers on the importance and proper methods of checking and adjusting brakes.

Of the 66 vehicles inspected (53 in 2005/2006), 11 (17%) were placed out of service for brake adjustments 10 (19%) in 2005/2006), and 9 (13%) were placed out of service for brake components (9 (17%) in 2005/2006).

Inspections and Investigations

During the year, 2,656 inspections of licensed motor vehicle inspection stations (and investigations) were conducted within the Motor Vehicle Inspection Program.

Liquor, Lotteries and Tobacco Enforcement

Compliance Branch staff enforce provincial legislation and regulations under the *Liquor Control Act*, the *Tobacco Sales Act*, the *Film and Video Act*, *Restricted Beverages Act* and the *Private Investigators and Security Services Act*. The branch also administers the *Salvage Dealers' Licensing Act*. Inspections and investigations are also carried out on behalf of the Lotteries Commission.

retirés de la route. La plupart des défauts ont été réparés sur place.

L'Opération freins pneumatiques est une autre campagne de promotion de la sécurité qui se déroule au Canada et qui s'étend rapidement aux États-Unis. Une campagne éclair de 12 heures a eu lieu en 2006-2007. Elle a servi à informer et à sensibiliser les chauffeurs de camions à l'importance d'utiliser de bonnes méthodes pour vérifier et régler les freins.

Des 66 véhicules inspectés (53 en 2005-2006) pendant la campagne éclair, 11 (17 p. 100) ont été retirés de la route pour le réglage des freins (10 [19 p. 100] en 2005-2006) et 9 (13 p. 100) à cause des composantes de frein (9 [17 p. 100] en 2005-2006).

Inspections et enquêtes

Au cours de l'année, 2 656 enquêtes et inspections de postes de vérification de véhicules à moteur titulaires d'une licence ont été effectuées en vertu du Programme d'inspection des véhicules à moteur.

Alcool, loteries et tabac

Le personnel de la Direction du contrôle de la conformité veille à l'application des lois et des règlements provinciaux en ce qui concerne la *Loi sur la réglementation des alcools*, la *Loi sur les ventes de tabac*, la *Loi sur le film et le vidéo*, la *Loi sur les boissons restreintes* et la *Loi sur les détectives privés et les services de sécurité*. La Direction se charge également de l'administration de la *Loi sur les licences de brocanteurs*. Le personnel effectue aussi des inspections et des enquêtes pour la Commission des loteries.

<i>Investigations and inspections conducted</i> Enquêtes et inspections ayant eu lieu	2005-2006	2006-2007
<i>Liquor</i> Alcools	3 878	4 086
<i>Lotteries</i> Loteries	3 285	3 014
<i>Tobacco Sales to Minors</i> Ventes de tabac aux mineurs	3 041	3 120
<i>Film and Video</i> Film et video	1 670	1 546
<i>Salvage Dealers</i> Brocanteurs	28	45

Licensing

The Branch is also responsible for several different types of licences, as listed below.

Licences

La Direction est aussi chargée de la délivrance des licences énumérées ci-dessous.

	2005-2006	2006-2007
<i>Liquor Licences/Licences d'alcool</i>	2 777	2 649
<i>Liquor Permits/Permis d'alcool</i>	1 154	1 332
<i>Charitable Gaming Licences/Licences de jeux de hasard organisés à des fins de bienfaisance</i>	768	592
<i>Charitable Gaming Permits/Permis de jeux de hasard organisés à des fins de bienfaisance</i>	1 209	1 224
<i>Film & Video Licences/Licences de distribution de films et de vidéos</i>	876	871
<i>Private Investigators & Security Guards</i> DéTECTIVES privés et gardiens de sécurité	1 758	1 996
<i>Salvage Dealers</i> Brocanteurs	86	92

Private Investigators and Security Service

The Branch participates in the Atlantic Regional Security and Investigative Regulators initiative to develop standardized policies and processes for the Atlantic province's security industry. This initiative is part of the Council of Atlantic Premiers Action Plan for Regional Co-operation.

DéTECTIVES privés et services de sécurité

La Direction participe à une initiative sur la sécurité régionale de l'Atlantique et les organismes d'enquête et de réglementation afin d'élaborer des directives et des processus normalisés pour l'industrie de la sécurité des provinces de l'Atlantique. Cette initiative fait partie du Plan d'action pour la coopération régionale du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

Motor Vehicle Services

The Motor Vehicle branch provides licensing and registration services for motor vehicles, driver schools and instructors, dealers, garage and inspection stations, as listed below.

Services des véhicules à moteur

La Direction des véhicules à moteur fournit des services d'attribution de licences et d'immatriculation pour les véhicules à moteur, les écoles et les instructeurs de conduite, les concessionnaires, les garages et les postes de vérification, comme en fait foi le tableau suivant.

	2005-2006	2006-2007
<i>Drivers Licences (Initial or renewal)</i> Permis de conduire (octroi ou renouvellement)	148 304	141 603
<i>Vehicle Registration/Immatriculation de véhicules à moteur</i>	699 077	702 015
<i>Dealers, Garages & Inspection Stations</i> Concessionnaires, garages et postes de vérification	4 107	5 029
<i>Identity cards (non-driving)</i> Cartes d'identité (autres que le permis de conduire)	13 057	15 583
<i>Parking permit for persons having a disability/Permis relatif aux aires de stationnement réservées aux personnes handicapées</i>	21 933	24 457
<i>Passenger Vehicle Driving Schools</i> Écoles de conduite (véhicules de promenade)	49	60
<i>Commercial Vehicle Driving Schools</i> Écoles de conduite (véhicules utilitaires)	7	7
<i>Passenger Vehicle Driver Instructor Permit</i> Permis d'instructeur de conduite de véhicule de promenade	98	116
<i>Commercial Vehicle Driver Instructor Permit</i> Permis d'instructeur de conduite de véhicule utilitaire	20	21

Service New Brunswick (SNB) is responsible for service delivery of motor vehicle programs throughout New Brunswick, whereas the program administration and accountability rests entirely within the Motor Vehicle Branch.

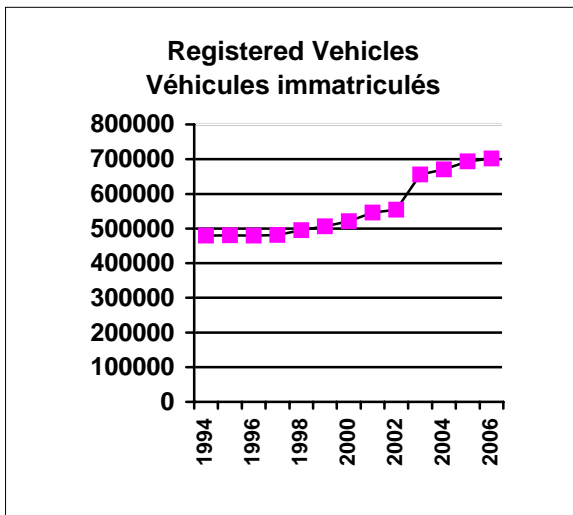
Services Nouveau-Brunswick (SNB) est chargé de la prestation des services relatifs aux véhicules à moteur dans l'ensemble de la province, tandis que l'administration et la responsabilité du programme incombent entièrement à la Direction des véhicules à moteur.

The Branch is also responsible for the accurate management of all driver records. These include infractions and suspensions as a result of violations of the *Motor Vehicle Act* or the *Criminal Code of Canada*, reinstatements of driving privileges and collisions. The primary objective is to ensure that only safe drivers maintain their driving privileges. This is

La Direction veille également à la tenue exacte des dossiers de tous les conducteurs, ce qui comprend les renseignements sur les infractions et les suspensions à la suite de violations de la *Loi sur les véhicules à moteur* ou du *Code criminel du Canada*, les rétablissements de permis et les collisions. L'objectif premier est de s'assurer que seuls

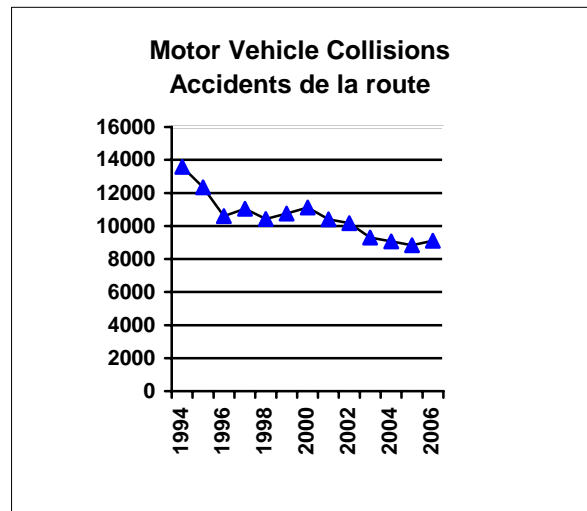
accomplished by imposing sanctions on drivers who accumulate demerit points to specified levels. The Branch also continues to process requests for searches of various records during the year.

The trend over the last ten years has been a reduction in the number of collisions on New Brunswick highways, while the number of registered vehicles has increased as described in the graphs below.



les conducteurs compétents ont le droit de conduire. Pour ce faire, des sanctions sont imposées aux conducteurs qui accumulent un certain nombre de points de démerité. La Direction continue également de traiter les demandes de recherches de divers dossiers au cours de l'année.

La tendance au cours des dix dernières années a été une réduction du nombre d'accidents sur les routes du Nouveau-Brunswick, tandis que le nombre de véhicules immatriculés a augmenté, comme le démontrent les graphiques ci-dessous.



The Branch manages legislation which requires convicted impaired drivers to participate in an alcohol re-education program prior to the reinstatement of driving privileges.

Under the authority of the *Motor Vehicle Act*, the Branch administers the mandatory periodic medical review process for drivers holding Classes 1 through 4 licences. The Medical Review Board, consisting of a team of physicians, meets regularly to provide recommendations to ensure adherence to the

La Direction applique les lois exigeant que les conducteurs reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies participent à un programme de rééducation avant que leurs droits de conducteurs puissent être rétablis.

En vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur*, la Direction administre le processus relatif aux examens médicaux périodiques exigés pour les conducteurs qui sont titulaires de permis des classes 1 à 4. Le Conseil d'expertise médicale, formé d'une équipe de médecins, se réunit régulièrement afin de formuler des

national medical standards that have been established for bus, truck, ambulance, automobile and taxi drivers. The Registrar of Motor Vehicles also consults with this Board in regard to other classes of drivers in situations where medical opinions are required for clarification and safety.

During the year, 1,476 cases were reviewed (1,248 in 2005-2006).

National Safety Code

The National Safety Code (NSC) is a set of uniform, national safety standards pertaining to the operation of commercial vehicles with a registered gross vehicle weight greater than 4,500 kg and commercial buses capable of carrying more than 10 passengers including the driver.

The scope of the NSC Standards include: Single Driver Licence Concept, Knowledge and Performance Test, Driver Examiner Training Program, Classified Driver Licence System, Self-Certification Standard and Procedures for Drivers, Medical Standards for Drivers, Carrier & Driver Profile, Short Term Suspensions, Hours of Service Regulations, Security of Loads, Commercial Vehicle Maintenance, On-Road Inspections, Trip Inspections, Safety Rating and Facility Audit.

In accordance with the Facility Audit standard, the Branch conducts on-site audits and investigations of carrier records and inspection of vehicles. Staff also provides extensive information and guidance to carriers with respect to the National Safety Code requirements.

recommandations pour assurer la conformité aux normes médicales canadiennes établies pour les conducteurs d'autobus, de camions, d'ambulances, d'automobiles et de taxis. Il conseille également le registraire des véhicules à moteur relativement à d'autres classes de permis pour lesquelles des avis du médecin sont exigés à des fins de précision et de sécurité.

Au cours de l'année, 1 476 cas ont été examinés (1 248 en 2005-2006).

Code national de sécurité

Le Code national de sécurité est un ensemble de normes de sécurité nationales uniformes se rapportant à l'exploitation de véhicules utilitaires ayant un poids nominal brut immatriculé supérieur à 4 500 kg et aux autobus commerciaux pouvant transporter plus de dix passagers incluant le conducteur.

Les normes du Code national de sécurité englobent ce qui suit : concept du permis de conduire unique, épreuves théoriques et tests sur route, programme de formation des examinateurs de conducteurs, système de classification des permis de conduire, normes et procédures d'auto-accréditation pour les conducteurs, normes médicales à l'endroit des conducteurs, profil des conducteurs et des transporteurs, suspensions temporaires, règlement sur les heures de service, arrimage des cargaisons, entretien des véhicules commerciaux, inspections sur route, rondes de sécurité, cote de sécurité et vérification en entreprises.

Conformément aux Normes de vérification en entreprises, la Direction effectue des inspections de véhicules, des vérifications des dossiers des transporteurs et des enquêtes sur les lieux. Son personnel fournit aussi amplement d'information et d'orientation aux transporteurs concernant les exigences du Code national de sécurité.

During the past year, approximately one hundred and eighty-one (181) carrier contacts were made including on site audits and investigations (240 in 2005/2006).

Technical Inspection Services

Technical Inspection Services is a Special Operating Agency (SOA) responsible for the safety of electrical, plumbing, propane, natural and medical gas installations, boilers and pressure vessels, elevators and amusement rides. The agency also carries out plan approval and inspections relating to fire prevention and safety. Enforcement is carried out under the *Electrical Installation and Inspection Act*, the *Plumbing Installation and Inspection Act*, the *Boiler and Pressure Vessel Act*, the *Elevators and Lifts Act*, and the *Fire Prevention Act*.

Regulatory activities include setting standards, design review, equipment registrations, permits, inspections, examinations and licences, compliance and accident investigations.

Technical Inspection Services consists of technical and support staff operating out of regional offices in Fredericton, Moncton, Saint John, Bathurst, Miramichi, Campbellton, Edmundston and Woodstock.

Stakeholders play an important role in the operations. More than fifty (50) members participate on four (4) Safety Advisory Committees, representing each of the technical areas. These committees advise Technical Inspection Services on all matters dealing with inspection policy and legislation.

Au cours de la dernière année, le personnel a communiqué avec environ 181 transporteurs, ce qui inclut les vérifications et enquêtes sur les lieux (240 en 2005-2006).

Services d'inspection technique

Les Services d'inspection technique sont un organisme de service spécial (OSS) chargé de la sécurité des installations électriques, des installations de plomberie, des installations au gaz propane, naturel et à usage médical, des chaudières et des appareils à pression, des ascenseurs et des manèges. L'organisme se charge également d'approuver les plans et d'effectuer des inspections relatives à la sécurité et à la prévention des incendies. Les codes sont appliqués en vertu de la *Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques*, de la *Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie*, de la *Loi sur les chaudières et appareils à pression*, de la *Loi sur les ascenseurs et les monte-charge* et de la *Loi sur la prévention des incendies*.

Les activités de réglementation comprennent l'établissement de normes, l'examen des plans, l'homologation du matériel, les permis, les inspections, les examens, les licences, la conformité et les enquêtes sur les accidents.

Les Services d'inspection technique comptent sur du personnel technique et de soutien qui travaille à partir des bureaux régionaux de Fredericton, Moncton, Saint-Jean, Bathurst, Miramichi, Campbellton, Edmundston et Woodstock.

Les intervenants jouent un rôle important. Plus de 50 membres participent aux travaux de quatre comités consultatifs de sécurité représentant chacun des secteurs techniques. Ces comités conseillent les Services d'inspection technique sur toutes les questions portant sur les lois et les directives concernant l'inspection.

Technical Inspection Services is accountable to manage operations on a cost recovery basis and to deliver services according to approved performance standards. More comprehensive information on the operations of Technical Inspection Services is contained in the Annual Report of Technical Inspection Services tabled in the Legislature.

Les Services d'inspection technique doivent rendre compte de la gestion des opérations sur une base de recouvrement des coûts et de la prestation des services selon les normes de rendement approuvées. On trouvera de plus amples renseignements sur les Services d'inspection technique dans le rapport annuel déposé par l'organisme à l'Assemblée législative.

CORPORATE SERVICES DIVISION

\$4,543,079

64 Employees

Corporate Services provides a range of key support and direct services, working in partnership with the other divisions of the Department to assist in the achievement of the organization's programs. The Division plays an integral role in reinforcing departmental values through leadership and support services in the areas of information systems, financial management, human resources and administrative functions.

Highlights

- The Department's strategic goal of rejuvenating its workforce continues through the provincial internship program and its partnership with the Université de Moncton, St Thomas University and the University of New Brunswick. From 1999 to 2006, we have had more than 20 interns work in the Department and have been successful in retaining 60% of these interns within the Provincial Government.
- Organization wellness, as a departmental value and as a key result area of our strategic plan, remains a priority. We are working to create an environment which will maximize the energy, commitment and effectiveness of employees. In 2006/2007, DPS continued to publish its quarterly e-newsletter - *The Wishing Well* - aimed at bringing health and wellness information to Public Safety employees. We also hosted our second pedometer challenge in conjunction with the City of Fredericton's Move This Way program as well as an "Around the Wheel" challenge focusing on all aspects of employee wellness. Regional activities throughout the year spanned the full circle of

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

4 543 079 \$

64 employés

En collaboration avec les autres divisions, la Division des services généraux fournit une vaste gamme de services de soutien et de services directs essentiels en vue d'aider le Ministère à atteindre ses objectifs en matière de prestation des programmes. La Division joue un rôle essentiel dans le renforcement des valeurs ministérielles grâce au leadership et à des services de soutien dans les domaines des systèmes d'information, de la gestion financière, des ressources humaines et des fonctions administratives.

Faits marquants

- Le Ministère a poursuivi son objectif stratégique de renouvellement de la main-d'œuvre au moyen du programme provincial de stage et d'un partenariat avec l'Université de Moncton, l'Université St. Thomas et l'Université du Nouveau-Brunswick. De 1999 à 2006, plus de 20 stagiaires ont travaillé pour le Ministère et nous avons réussi à retenir 60 p. 100 de ces stagiaires au sein du gouvernement provincial.
- Le mieux-être de l'organisation, à titre de valeur ministérielle et de domaine d'activité clé de notre plan stratégique, demeure une priorité. Nous travaillons à la création d'un environnement qui permettra de maximiser l'énergie, l'engagement et l'efficacité des employés. En 2006-2007, le MSP a continué à publier son bulletin électronique trimestriel, *Le Puits au trésor*, qui vise à fournir de l'information sur la santé et le mieux-être aux employés du Ministère. Nous avons aussi organisé notre deuxième défi des podomètres en collaboration avec le programme *Par ici, ça bouge* de la Ville de Fredericton ainsi que le défi *Le tour de la roue* portant sur tous les aspects du mieux-être des employés. Les

the wellness wheel including not only activities promoting physical activity but emotional, spiritual, intellectual, social, and occupational wellness also.

- To enhance the leadership capacity within our organization, the Department remains committed to building our management skills through the Public Service Management Program. A total of twenty-five (25) Public Safety employees have successfully completed the program.
- The Branch organized a number of learning activities as part of the Community and Correctional Services Staff Training and Development Framework. Activities addressed continuing education, training, and development of all Community and Correctional Services staff and was expanded to include leadership development training for corrections management. As a Department, we are committed to enhancing staff development to meet our strategic goals and to carry out our Departmental mission of "Working together to build a safer New Brunswick".
- The Information Technology Branch worked closely with other divisions of the Department to develop systems that support business priorities. Examples of various accomplishments included assisting Motor Vehicle Services to acquire and implement a new system to produce more secure driver's licences. In collaboration with Service New Brunswick (SNB), the system was installed at SNB offices around the Province. As well, at the request of the Government of Prince Edward Island, the Information Technology Branch, together with the Community and

activités régionales qui ont eu lieu au cours de l'année ont fait le tour complet du cercle du bien-être, incluant non seulement des activités faisant la promotion de l'activité physique, mais aussi du mieux-être affectif, spirituel, intellectuel, social et professionnel.

- Afin d'améliorer la capacité de leadership de notre organisation, le Ministère maintient son engagement pour l'accroissement de nos compétences en gestion au moyen du Programme de formation des gestionnaires de la fonction publique. Vingt-cinq employés du ministère de la Sécurité publique ont suivi le programme avec succès.
- La Direction a organisé des activités d'apprentissage à l'intérieur du cadre de formation et de perfectionnement du personnel des Services communautaires et correctionnels. Les activités ont porté sur l'éducation permanente, la formation et le perfectionnement de tous les membres du personnel des Services communautaires et correctionnels et ont été élargies pour inclure le développement des qualités de leadership des cadres des services correctionnels. Notre ministère s'est engagé à accroître le perfectionnement des membres du personnel afin d'atteindre nos objectifs stratégiques et de nous acquitter de notre mission qui est de *travailler ensemble pour bâtir un Nouveau-Brunswick plus sûr*.
- La Direction de la technologie de l'information a travaillé en étroite collaboration avec les autres divisions du Ministère à l'élaboration de systèmes à l'appui des priorités opérationnelles. Une partie des travaux réalisés comprenait la prestation d'un soutien aux Services des véhicules à moteur pour l'acquisition et la mise en œuvre d'un nouveau système de production de permis de conduire plus sécuritaires. En collaboration avec Services Nouveau-Brunswick (SNB), le système a été installé dans les bureaux de SNB partout dans la province. De plus, à la demande du

Correctional Services Division, participated in an examination of how the department's Client Information System could be used by the Province of PEI. Other accomplishments focused on development of a state-of-the-art electronic interface for exchanging fines information with the Department of Justice. This interface was developed by a team of Justice and Public Safety experts, replacing less efficient manual processes. Finally, the Information Technology Branch worked closely with Motor Vehicle and Technical Inspection Services to complete studies on the most effective approach to modernize their respective legacy computer systems. The Department will proceed following the recommendations prepared during those studies.

Financial Services

Financial Services ensures compliance with the requirements of various Acts, Regulations and other established financial guidelines, coordinates and administers the financial data base of the Department, liaises with central agencies and provides managers with support services in the areas of financial analysis and forecasting.

More specifically, these services include accounting, financial analysis, expenditure projections, co-ordination of the budget process, auditing and liaising with the RCMP in respect of financial matters.

gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, la Direction de la technologie de l'information, conjointement avec la Division des services communautaires et correctionnels, a participé à un examen visant à déterminer de quelle façon le Système d'information sur la clientèle du Ministère pourrait être utilisé par l'Île-du-Prince-Édouard. Les autres réalisations ont porté principalement sur l'élaboration d'une interface électronique de pointe pour échanger des renseignements sur les amendes avec le ministère de la Justice. Cette interface a été élaborée par une équipe de spécialistes du ministère de la Justice et du ministère de la Sécurité publique et remplace des processus manuels moins efficaces. Finalement, la Direction de la technologie de l'information a travaillé en étroite collaboration avec les Services des véhicules à moteur et les Services d'inspection technique afin de réaliser des études sur l'approche la plus efficace à adopter pour moderniser leurs anciens systèmes informatiques respectifs. Le Ministère mettra en œuvre les recommandations formulées au cours de ces études.

Services financiers

La Direction des services financiers assure le respect des dispositions de diverses lois, règlements et autres lignes directrices établies sur le plan financier. De plus, elle coordonne et administre la base de données financières du Ministère, assure la liaison avec les organismes centraux et fournit aux gestionnaires des services de soutien dans les domaines des prévisions et de l'analyse financières.

La Direction s'occupe plus particulièrement de la comptabilité, de l'analyse financière, des prévisions des dépenses, de la coordination du processus budgétaire, de la vérification et du lien avec la GRC relativement aux questions financières.

Information Technology

Information Technology services include systems consulting, coordination, development and support servicing, installation of computer hardware and software and applications to departmental business processes.

In addition to providing support for the existing technology base within the Department, the unit is responsible for upgrades to computer infrastructure while working with managers and staff in various program areas to develop business systems that enable those programs to be delivered and managed most effectively.

Human Resource Services

Human Resource Services provides a comprehensive framework for organizational development, placement and succession planning. The focus of this framework is to increase the capacity of the Department to recruit, retain and motivate talented employees and to create a climate that enables employees to develop and use their capabilities to the fullest extent, in order to further both individual and organizational goals. Creating this climate has involved a focused effort on wellness initiatives that promote and enhance the wellbeing of employees.

Specific responsibilities include personnel administration, payroll, labour relations, human relations, training and program administration, including the official language policy.

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in an official language of choice. There were three complaints received

Technologie de l'information

La Direction de la technologie de l'information offre des services de consultation, de coordination, de développement et de soutien. De plus, elle installe le matériel informatique et les logiciels et en fait la configuration en fonction des procédés administratifs du Ministère.

En plus du soutien de l'environnement technologique du Ministère, la Direction est chargée de mettre à niveau l'infrastructure informatique et de travailler avec les gestionnaires et le personnel des divers secteurs de programmes afin d'élaborer des systèmes opérationnels qui améliorent l'efficacité de la prestation et de la gestion de ces programmes.

Ressources humaines

La Direction des ressources humaines fournit un plan d'ensemble pour le perfectionnement et le placement des employés ainsi que la planification de la relève au sein de l'organisation. Elle augmente ainsi la capacité du Ministère de recruter, de retenir et de motiver des employés de talent et crée un climat susceptible de permettre aux membres du personnel de se perfectionner et d'utiliser leurs aptitudes au maximum dans le but d'atteindre leurs propres objectifs et ceux de l'organisation. L'établissement d'un tel climat a exigé une concentration des efforts sur des projets de mieux-être qui favorisent et accroissent la satisfaction des employés.

La Direction s'occupe entre autres de l'administration du personnel, de la feuille de paie, des relations de travail, des relations humaines, de la formation et de l'administration des programmes, y compris la politique des langues officielles.

Le ministère de la Sécurité publique reconnaît ses obligations et s'est engagé à offrir et à fournir de façon active des services de qualité au public dans la langue officielle de son choix. En 2006-2007,

during the fiscal year 2006/2007. All three centred on language of service provided to the public. The three complaints were substantiated and appropriate action was taken to address each case.

Administrative Services

The Administrative Services Branch provides general support services including the administration of telecommunication requirements, purchases of furniture and equipment, coordination of translation services, central filing and acquisition and renovation of office accommodations.

Communications and Public Awareness

Communications and Public Awareness (CPA) Branch is responsible for communications, public education and awareness programs as well as content management and maintenance of the Department's intranet and internet sites.

Highlights:

National Volunteer Week:

Each year, in April, during National Volunteer Week, Public Safety acknowledges the important work accomplished by volunteers in the Province. There are more than 4500 volunteer fire fighters in New Brunswick. Many other volunteers work within the Community and Correctional Services Division and in other areas of the Department. Communications and Public Awareness Branch coordinated a recognition campaign through media and print ads focusing on volunteer efforts and the numerous hours spent in helping build safer communities.

trois plaintes portant sur la langue de service ont été reçues. Les trois plaintes étaient fondées et les mesures appropriées ont été prises pour rectifier la situation dans chacun des cas.

Services administratifs

La Direction des services administratifs offre des services généraux de soutien, notamment l'administration des exigences en matière de télécommunication, l'achat de meubles et d'équipement, la coordination des services de traduction, le classement central ainsi que l'acquisition et la rénovation des locaux.

Communications et sensibilisation du public

La Direction des communications et de la sensibilisation du public est chargée de l'administration des programmes de communications et des programmes d'éducation et de sensibilisation du public, ainsi que de la gestion du contenu et de l'entretien des sites intranet et Internet du Ministère.

Faits marquants :

Semaine nationale de l'action bénévole :

Chaque année, en avril, le ministère de la Sécurité publique reconnaît l'important travail accompli par les bénévoles dans la province pendant la Semaine nationale de l'action bénévole. Par exemple, il y a environ 4 500 pompiers volontaires au Nouveau-Brunswick. De plus, beaucoup d'autres bénévoles travaillent avec la Division des services communautaires et correctionnels et d'autres secteurs du Ministère. La Direction des communications et de la sensibilisation du public a coordonné une campagne de reconnaissance par l'entremise des médias et de publicités imprimées afin de souligner les efforts des bénévoles et les nombreuses heures qu'ils

Emergency Preparedness Week:

A national campaign is held yearly to heighten public awareness on how to prepare in the event of a major disaster. Communications and Public Awareness assisted the Emergency Measures Organization (EMO) in the coordination of Emergency Preparedness Week activities by way of news releases and the distribution of public awareness material to help New Brunswickers prepare in case of emergencies and to help reduce the effects of disasters.

Communications and Public Awareness (CPA) was a key player with NB EMO and other stakeholders in *Exercise High Tide 2007*. The Province of New Brunswick and the State of Maine participated in this simulation exercise anticipating the effects of a 1968-like influenza pandemic.

National Fire Prevention Week:

Communications and Public Awareness assisted in the coordination of the annual Fire Prevention Week campaign with the production and distribution of a Fire Safety Gazette for elementary school children in the Province. A poster was also printed and sent to fire prevention officers to promote fire safety. The theme for the 2006 Fire Prevention Week campaign was “*At Home... Fire Safety Is Your Responsibility!*”

consacrent à aider à bâtir des collectivités plus sûres.

Semaine de la protection civile :

Cette campagne nationale a lieu tous les ans pour sensibiliser les gens à se préparer en cas d'un sinistre majeur. La Direction des communications et de la sensibilisation du public aide l'Organisation des mesures d'urgence à coordonner les activités de la Semaine de la protection civile en s'occupant de la rédaction des communiqués et de la distribution du matériel de sensibilisation publique pour aider la population du Nouveau-Brunswick à se préparer en cas d'urgence et pour contribuer à réduire les effets des catastrophes.

La Direction des communications et de la sensibilisation du public a joué un rôle clé avec l'OMU NB et d'autres intervenants dans l'exercice *High Tide 2007*. La province du Nouveau-Brunswick et l'état du Maine ont participé à cet exercice de simulation visant à prévoir les effets d'une pandémie d'influenza comme celle qui est survenue en 1968.

Semaine nationale de la prévention des incendies :

La Direction des communications et de la sensibilisation du public a contribué à la coordination de la campagne annuelle de la Semaine nationale de la prévention des incendies en s'occupant de la production et de la distribution du bulletin *Sécurité-incendie* aux élèves du primaire de la province. Une affiche sur la sécurité-incendie a également été imprimée et envoyée aux agents de prévention des incendies. Le thème de la Semaine de la prévention des incendies de 2006 était *La prévention des incendies – ça commence chez soi!*

The findings of last year's focus groups with school-aged children have been utilized to plan and promote the 2007 Fire Prevention Week campaign and the re-design of the Fire-Safety Gazette for school children.

The *Smoke Alarm Campaign* was revived in the fall of 2006. This was made possible because of a \$20,000 donation from the Insurance Bureau of Canada (IBC), working in partnership with the New Brunswick Association of Fire Prevention Officers, the New Brunswick Association of Fire Chiefs and the OFM. IBC also donated four Hazard Houses to help firefighters demonstrate fire safety in communities throughout the province.

Motor Vehicle initiatives:

A brochure on the new, more secure Driver's Licence and Identification cards was developed. Digimarc, the designer and manufacturer of the new cards for the Atlantic Provinces produced the pamphlet in January 2007.

Communications and Public Awareness Branch was and continues to be a key player and partner with Safety Services Division, Motor Vehicle Services, and police agencies including RCMP, municipal and regional police forces in the development of a provincial strategy to deliver a highway safety awareness campaign. This initiative complements the goal established by Road Safety Vision 2010, Canada's plan of having the safest roads in the world by 2010.

New Brunswick is partnering with other Canadian jurisdictions in achieving highway safety targets that will make our roadways the safest in the world.

Les résultats des groupes de discussion formés d'enfants d'âge scolaire qui ont été mis sur pied l'année dernière ont été utilisés pour planifier et promouvoir la campagne de 2007 de la Semaine de la prévention des incendies et pour restructurer le bulletin *Sécurité-incendie* pour les enfants d'âge scolaire.

La *campagne sur les détecteurs de fumée* a été relancée à l'automne 2006 grâce à un don de 20 000 \$ du Bureau d'assurance du Canada (BAC), en partenariat avec l'Association des agents de la prévention des incendies du Nouveau-Brunswick, l'Association des chefs de pompiers du Nouveau-Brunswick et le BPI. Le BAC a également fait don de quatre maisons ToutRisque pour aider les pompiers à démontrer les techniques de sécurité-incendie dans les collectivités de la province.

Initiatives sur les véhicules à moteur :

Une brochure a été élaborée au sujet du nouveau permis de conduire et des nouvelles cartes d'identité, qui sont plus sécuritaires. Digimarc, le concepteur et fabricant des nouvelles cartes pour les provinces de l'Atlantique, a produit la brochure en janvier 2007.

La Direction des communications et de la sensibilisation du public a été et continue d'être un acteur important et un partenaire des Services des véhicules à moteur de la Division des services de sécurité et des services de police, y compris de la GRC et des services de police municipaux et régionaux, dans l'élaboration d'une stratégie provinciale visant à mettre sur pied une campagne de sensibilisation à la sécurité routière. Cette initiative complète l'objectif fixé par Vision sécurité routière 2010, soit de doter le Canada des routes les plus sûres du monde d'ici 2010.

Le Nouveau-Brunswick a conclu un partenariat avec d'autres administrations canadiennes dans le but d'atteindre les objectifs en matière de sécurité routière qui feront de nos routes les

CPA assisted or was directly involved in the promotion of many safety events relating to Highway Safety, Roadcheck, and Brake Safety Awareness Week. The branch also produced numerous news releases focusing on such matters as River Watch, a new public alerting system, a guide for victims of crime, Canada Road Safety Week, Police Leadership Awards, efforts to assist people with disabilities, a Public Safety and NB Power emergency exercise, Crime Prevention, and, National Safe Driving Week initiatives.

routes les plus sûres du monde.

La Direction des communications et de la sensibilisation du public a contribué à la promotion de nombreuses activités de sensibilisation à la sécurité routière, dont l'opération Roadcheck et la Semaine de sensibilisation à la sécurité des freins. La Direction a également publié de nombreux communiqués portant sur des questions comme le programme Surveillance du fleuve, un nouveau système d'alerte public, un guide pour les victimes d'actes criminels, la Semaine nationale de la sécurité routière au Canada, les Prix d'excellence des services de police, les efforts visant à aider les personnes handicapées, un exercice de mise en situation d'urgence de Sécurité publique et d'Énergie NB, les initiatives de prévention du crime et la Semaine nationale de la sécurité routière.

Strategic Policy & Planning

\$608,733

10 Employees

Strategic Policy & Planning provides information, policy analysis, and advice in support of strategic planning, organization, legislation development and delivery of programs and services.

The Division also coordinates requests under the Right to Information Act.

Highlights

- **Right to Information Act:** As part of its responsibility for managing requests under the Right to Information Act, the Division coordinated responses to approximately 17 requests under the Act. These requests were responded to within the 30-day timeframe.
- **FPT Relations:** Staff participated in nine (9) Federal/Provincial/Territorial (FPT) meetings with the Minister and Deputy Minister through the preparation of Briefing Notes and subject documents. NB Public Safety co-hosted, in Saint John, the FPT meeting of Deputy Ministers Responsible for Justice and Public Safety. In addition, there were numerous teleconferences in preparation for these Justice/Public Safety, Emergency Management and Transportation/Highway Safety meetings. Staff also participated in two (2) meetings of the Coordinating Committee of Senior Officials from departments responsible for Justice and Public Safety; and, took part in two (2) meetings of the Liaison Officers Committee

Politiques et planification stratégiques

608 733 \$

10 employés

La Division des politiques et de la planification stratégiques fournit des conseils et des services d'information et d'analyse des politiques pour soutenir la planification stratégique, l'organisation, l'élaboration des projets de loi et la prestation des programmes et des services.

La Division coordonne en outre les demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*.

Faits marquants

- **Loi sur le droit à l'information :** Dans le cadre de sa responsabilité de gestion des demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*, la Division a coordonné les réponses à environ 17 demandes présentées en vertu de la *Loi*. On a répondu à ces demandes à l'intérieur du délai de 30 jours qui est prescrit.
- **Relations fédérales-provinciales-territoriales :** Le personnel a participé à neuf réunions fédérales-provinciales-territoriales avec le ministre et la sous-ministre, préparant notamment des notes d'information et des dossiers par sujet. Le ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick a organisé conjointement, à Saint-Jean, la réunion fédérale-provinciale-territoriale des sous-ministres responsables de la Justice et de la Sécurité publique. De plus, bon nombre de téléconférences ont eu lieu en préparation pour ces réunions liées à la justice, à la sécurité publique, à la gestion des urgences, au transport et à la sécurité routière. Le personnel a également participé à deux réunions du Comité de coordination des hauts fonctionnaires des ministères responsables de la Justice et de la Sécurité publique et à deux

from the Justice Information Council.

- **Crime Prevention:** Staff participated in the work of the Atlantic Coordinating Committee on Crime Prevention and Community Safety, whose mission is to lead and challenge Atlantic Canadians in building safe and crime-free communities. Staff also supported planning for the annual Atlantic Crime Prevention Conference held in Memramcook, NB and assisted in the annual meeting of the Crime Prevention Association of New Brunswick. The Division played a key role in coordinating the presentation of Crime Prevention Awards and Certificates of Recognition to deserving New Brunswick citizens. Both events were held in conjunction with the Department's **Community Safety and Crime Prevention Week** Campaign, sponsored annually from November 1-7.
- In 2006/2007, the Division co-managed the federal **Crime Prevention Action Fund** (former Community Mobilization Program) which provided funding for 8 community-based projects, representing a total commitment of \$292,285.
- **A Better World for Women:** The Division continued to support *A Better World for Women: Moving Forward 2005-2010*, by coordinating departmental efforts in the development of New Brunswick's first Domestic Violence Court Model.
- **Family Violence Website:** Division staff continue to support the information package on Family Violence that is posted on the Public Safety Internet site. This resource -

réunions du Comité des agents de liaison du Conseil de l'information juridique.

- **Prévention du crime :** Le personnel a participé au travail du Comité de coordination de la prévention du crime et de la sécurité communautaire de l'Atlantique, dont la mission est d'inciter les Canadiens et Canadiennes de l'Atlantique à bâtir des collectivités sûres et exemptes de crime. Le personnel a aussi participé à la planification de la Conférence annuelle de l'Atlantique sur la prévention du crime, qui a eu lieu à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, et a contribué à l'assemblée annuelle de l'Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick. La Division a joué un rôle important dans la coordination de la remise de prix et de certificats de reconnaissance pour la prévention du crime à des citoyens méritants. Les deux événements ont été tenus conjointement avec la campagne menée par le Ministère dans le cadre de la **Semaine de la sécurité communautaire et de la prévention du crime**, qui a lieu du 1^{er} au 7 novembre et qui est parrainée chaque année par le Ministère.
- En 2006-2007, la Division a cogéré le **Fonds d'action en prévention du crime** du gouvernement fédéral (ancien Programme de mobilisation des collectivités) relativement au financement de huit projets communautaires, un engagement totalisant 292 285 \$.
- **Un monde meilleur pour les femmes :** La Division a continué à soutenir *Un monde meilleur pour les femmes 2005-2010 : Aller de l'avant* en coordonnant les efforts du Ministère dans l'élaboration du premier modèle de tribunal chargé des causes de violence conjugale au Nouveau-Brunswick.
- **Site Web sur la violence familiale :** Le personnel de la Division continue à alimenter la trousse d'information sur la violence familiale qui est publiée sur le site Web du ministère de

Family Violence: Getting Help features information on recognizing the signs of family violence and on accessing services offered by the Department and the community when situations involving family violence are encountered.

la Sécurité publique. Cette ressource, intitulée *La violence familiale : obtenir de l'aide*, présente de l'information sur les indices de la violence familiale et sur l'accès aux services offerts par le Ministère et la collectivité dans les situations de violence familiale.

Legislative Highlights:

- **Emergency 9-1-1 Act:** The NB 9-1-1 Service Fund was established in 2005. The service fee is attached to the subscriber's bill and collected by the telecommunications service provider. *An Act to Amend the Emergency 9-1-1 Act* received Royal Assent on June 22, 2006 to make it mandatory for a telecommunications service provider to bill, collect and remit the 9-1-1 service fee.
- **Film and Video Act:** As a result of public concern with respect to the potential influence of video games on children and the accessibility of "adult" or "mature" video games, amendments to the *Film and Video Act* were introduced to permit the classification and regulation of video games. *An Act to Amend the Film and Video Act* received Royal Assent on April 13, 2006.
- **Liquor Control Act:** *An Act to Amend the Liquor Control Act* was introduced on February 7, 2007. Amendments were introduced in response to a Supreme Court of Canada decision and enact a valid direct tax in lieu of user charges formerly imposed upon the operators of licensed premises.
- **Motor Vehicle Act:** During this fiscal year, a number of amendments were made to the *Motor Vehicle Act* as follows:

Faits marquants à l'Assemblée législative :

- **Loi sur le service d'urgence 911 :** Le Fonds pour le service d'urgence 911, N.-B. a été établi en 2005. Le frais de service est inclus sur la facture de l'abonné et perçu par le fournisseur de service de télécommunications. La *Loi modifiant la Loi sur le service d'urgence 911* a reçu la sanction royale le 22 juin 2006 et oblige les fournisseurs de service de télécommunications à facturer, à percevoir et à remettre le frais de service du service d'urgence 911.
- **Loi sur le film et le vidéo :** À la suite de préoccupations publiques relativement à l'influence potentielle des jeux vidéo sur les enfants et à l'accessibilité de jeux vidéo pour adultes ou pouvant ne pas convenir à un certain public, des modifications ont été apportées à la *Loi sur le film et le vidéo* afin de permettre la classification et la réglementation des jeux vidéo. La *Loi modifiant la Loi sur le film et le vidéo* a reçu la sanction royale le 13 avril 2006.
- **Loi sur la réglementation des alcools :** La *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools* a été présentée le 7 février 2007. Des modifications ont été apportées en réponse à une décision rendue par la Cour suprême du Canada afin de mettre en vigueur une taxe directe au lieu des redevances d'exploitation qui étaient auparavant imposées aux exploitants d'établissements titulaires de licences.
- **Loi sur les véhicules à moteur :** Au cours de l'année financière, les modifications suivantes ont été apportées à la *Loi sur les véhicules à moteur* :

- *An Act to Amend An Act to Amend the Motor Vehicle Act* received Royal Assent on June 22, 2006. This amendment clarifies the authority to make regulations prohibiting vehicles that are not school buses from having the identification markings and equipment of school buses.
 - *An Act to Amend the Motor Vehicle Act* to clarify the roles of the Minister of Transportation and Minister of Public Safety in relation to the administration of portions of the *Motor Vehicle Act* also received Royal Assent on June 22, 2006.
 - A third Bill received Royal Assent on June 22, 2006. This Act establishes the legislative framework for an alcohol ignition interlock device program in the province. Amendments were also made to authorize reciprocal agreements for the exchange of driver's licences with foreign countries. Finally, the Act was amended to create authority to make regulations that would permit the registration of heavy commercial vehicles on a monthly basis.
 - In consideration of motor vehicle fatalities on New Brunswick highways, Public Safety developed an action plan to improve highway safety. This plan includes a number of amendments to the *Motor Vehicle Act* aimed at addressing matters concerning drinking and driving, seatbelt use and speeding. Bill 31, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act* was introduced on February 22, 2007.
- *La Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* a reçu la sanction royale le 22 juin 2006. Cette modification précise le pouvoir d'établir des règlements interdisant aux véhicules qui ne sont pas des autobus scolaires d'afficher les marques et d'être dotés de l'équipement d'un autobus scolaire.
 - *La Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, qui vise à préciser le rôle du ministre des Transports et du ministre de la Sécurité publique relativement à l'administration de parties de la *Loi sur les véhicules à moteur*, a également reçu la sanction royale le 22 juin 2006.
 - Un troisième projet de loi a reçu la sanction royale le 22 juin 2006. Ce projet de loi établit le cadre législatif pour la mise en œuvre d'un programme d'utilisation d'antidémarrateurs avec éthylomètre dans la province. Des modifications ont également été apportées afin d'autoriser les accords de réciprocité pour l'échange de permis de conduire avec des pays étrangers. Finalement, la *Loi* a été modifiée afin de créer le pouvoir d'établir des règlements autorisant l'immatriculation de véhicules utilitaires lourds sur une base mensuelle.
 - Compte tenu des accidents mortels survenus sur les routes du Nouveau-Brunswick, le ministère de la Sécurité publique a élaboré un plan d'action en vue d'améliorer la sécurité routière. Ce plan inclut un certain nombre de modifications à la *Loi sur les véhicules à moteur* au sujet de questions liées à la conduite avec facultés affaiblies, à l'utilisation de la ceinture de sécurité et aux excès de vitesse. Le projet de loi 31, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, a été présenté le 22 février 2007.

- **Off-Road Vehicle Act:** As a result of a number of serious accidents causing injury and death among New Brunswick youth, it was announced that Government would amend the *Off-Road Vehicle Act* to impose restrictions on the operation of off-road vehicles by persons under the age of 16. *An Act to Amend the Off-Road Vehicle Act* was introduced on February 14, 2007.
- **Police Act:** *The Police Act* was amended in 1998 to allow for the suspension of a member of a police force without pay, under specified circumstances. Because of concerns that arose with respect to the application of this provision and a decision of the New Brunswick Court of Appeal, amendments were introduced on February 20, 2007 to amend the current *Police Act* and *An Act to Amend the Police Act*, Chapter 21 of the Acts of New Brunswick, 2005 to clarify the intent of the suspension without pay provision.

Strategic Planning and FPT Relations

The Strategic Planning and Federal-Provincial-Territorial Relations Branch provides policy advice and assistance in matters related to the coordination of the departmental strategic planning process and Federal/Provincial/Territorial relations. In addition, staff provides ministerial support and liaison with central agencies and other departments.

The Branch is responsible for the detailed analysis of data and information from a variety of sources in addition to the annual production of a family violence statistical report on police-related and court-based data.

- **Loi sur les véhicules hors route :** À la suite d'un certain nombre d'accidents graves ayant causé des blessures et des décès chez les jeunes du Nouveau-Brunswick, le gouvernement a annoncé qu'il modifierait la *Loi sur les véhicules hors route* afin d'imposer des restrictions sur la conduite de véhicules hors route par les personnes de moins de 16 ans. La *Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route* a été présentée le 14 février 2007.
- **Loi sur la police :** La *Loi sur la police* a été modifiée en 1998 pour permettre la suspension sans traitement d'un membre d'un corps de police dans certaines circonstances. En raison de préoccupations qui ont été soulevées relativement à l'application de cette disposition et d'une décision de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, des modifications ont été présentées le 20 février 2007 en vue de modifier la *Loi sur la police* actuelle et la *Loi modifiant la Loi sur la Police*, chapitre 21 des Lois du Nouveau-Brunswick de 2005, afin de préciser l'intention de la disposition relative à la suspension sans traitement.

Planification stratégique et relations fédérales-provinciales-territoriales

La Section de la planification stratégique et des relations fédérales-provinciales-territoriales fournit des conseils en matière de politique et du soutien pour les questions qui concernent la coordination du processus de planification stratégique du Ministère et les relations fédérales-provinciales-territoriales. De plus, le personnel assure la liaison avec les organismes centraux et les autres ministères et met à leur disposition l'aide du Ministère.

La section est responsable de l'analyse détaillée des données et de l'information provenant de diverses sources en plus de la production d'un rapport statistique annuel sur la violence familiale axé sur les données liées à la police et les données émanant des tribunaux.

The Branch also represents Public Safety as its representative on the Liaison Officer's Committee of the Canadian Centre for Justice Statistics and participates in both providing data and reviewing a wide range of reports produced by the Centre. In addition, Branch representatives sit on various national working groups.

The Branch also co-ordinates crime prevention initiatives that involve building partnerships with all levels of government, the volunteer sector, business and the law enforcement community. This section works collaboratively with the federal government on the Community Mobilization Program to help communities develop sustainable approaches to community safety and crime prevention.

Legislation Development

The Legislation Development Branch is responsible for the coordination and development of relevant departmental legislation and policy, for providing advice, and for ensuring appropriate linkages with other government departments and agencies. Legislation Development liaises with officials within the Safety Services Division and the Office of the Attorney General to ensure that the Department meets its legal reporting requirements under the Criminal Code of Canada. The Branch also coordinates the process with respect to the various appointments required under Public Safety legislation. Public Safety is responsible for the administration of twenty-three statutes and their accompanying regulations.

Program Performance Management

Program Performance Management coordinates a framework to ensure that programs and services are relevant, effective and efficient.

La section représente également le ministère de la Sécurité publique au sein du Comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique, où elle fournit des données et examine un large éventail de rapports produits par le Centre. De plus, les représentants de la section font partie de divers groupes de travail nationaux.

Cette section coordonne aussi les activités de prévention du crime qui exigent la création de partenariats avec tous les paliers de gouvernement, le secteur bénévole, le milieu des affaires et les services de maintien de l'ordre. Elle collabore avec le gouvernement fédéral au Programme de mobilisation des collectivités afin d'aider les collectivités à élaborer des approches durables face à la sécurité communautaire et à la prévention du crime.

Élaboration des lois

La Section de l'élaboration des lois coordonne et élabore les mesures législatives et les politiques qui relèvent du Ministère, elle offre des conseils et elle établit les contacts nécessaires avec les autres ministères et les organismes gouvernementaux. La Section de l'élaboration des lois assure la liaison avec les représentants de la Division des services de sécurité et le Cabinet du procureur général pour s'assurer que le Ministère respecte les exigences juridiques en matière de présentation de rapports en vertu du *Code criminel* du Canada. De plus, La Section coordonne le processus relatif aux diverses nominations requises par les lois sur la sécurité publique. Le ministère de la Sécurité publique est responsable de l'administration de 23 lois et règlements.

Gestion du rendement des programmes

L'unité de gestion du rendement des programmes gère un cadre de rendement des programmes afin de s'assurer que les programmes et les services

Divisional and Branch assistance is provided in the development, coordination and implementation of operational program plans, continuous improvement process response and support, measurement and evaluation, analysis and training.

The Branch is responsible for the departmental management of the Enhanced Services Directory, Government Program Inventory, liaison with Auditor General, Red Tape Reduction and Atlantic Harmonization projects.

The Branch also coordinates the department's response to various central government initiatives such as New Brunswick Climate Change Action Plan, Executive Council Office, Operational Plan and Non-Profit Task Force.

sont pertinents, efficaces et efficients. Des services de soutien sont offerts par la Division et par la Direction pour l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de plans en matière de programmes opérationnels, la réponse et le soutien relatifs au processus d'amélioration continue ainsi que la mesure, l'évaluation, l'analyse et la formation.

La Direction est chargée de la gestion ministérielle du répertoire de services améliorés, de l'inventaire des programmes du gouvernement, de la liaison avec le vérificateur général, de la réduction des formalités administratives et des projets d'harmonisation de l'Atlantique.

La Direction coordonne en outre la réponse du Ministère aux diverses initiatives du gouvernement central comme le plan d'action du Nouveau-Brunswick sur le changement climatique, le Bureau du Conseil exécutif, le plan opérationnel et le Groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif.

Appendices/Annexes

Appendix I

Boards and Commissions

Statutory Body and Authority	Membership	Terms of Reference
Private Investigators and Security Services Licensing Commission <i>(Private Investigators and Security Services Act)</i>	One Chairperson, two members appointed by the Minister of Public Safety	To review licence applications, deal with complaints, and conduct hearings for the purpose of suspension or revocation of licences.
Salvage Dealers Licensing Commission <i>(Salvage Dealers Licensing Act)</i>	One Chairperson, two members appointed by the Minister of Public Safety	To review for approval all application, suspension and revocations for salvage dealers licences.
New Brunswick Police Commission <i>(Police Act)</i>	One Chairperson, one Vice Chairperson, and such other members as the Lieutenant Governor-in-Council sees fit to appoint.	To investigate citizen complaints concerning conduct of municipal and regional police officers, to determine the adequacy of police forces and to enquire into any matter respecting policing in New Brunswick.
Board of Examiners for Power Engineers	One Chairperson and not more than four other members appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	Establishes the qualification and competency of power engineers.
Board of Examiners for Compressed Gas	One Chairperson and not fewer than four other members appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	Examines persons applying for licensing to install or service compressed gas burning equipment.

Annexe I

Conseils et commissions

Organismes et dispositions habilitantes	Composition	Mandat
Commission des licences de détectives privés et de services de sécurité <i>(Loi sur les détectives privés et les services de sécurité)</i>	Un président et deux membres, nommés par le ministre de la Sécurité publique	Étudier les demandes de licences, donner suite aux plaintes et tenir des audiences sur la suspension ou la révocation des licences.
Commission des licences de brocanteur <i>(Loi sur les licences de brocanteurs)</i>	Un président et deux membres, nommés par le ministre de la Sécurité publique	Étudier à des fins d'approbation toutes les demandes de licences de brocanteur ainsi que les suspensions et les révocations.
Commission de police du Nouveau-Brunswick <i>(Loi sur la police)</i>	Un président, un vice-président et tout autre membre que le lieutenant-gouverneur en conseil juge bon de nommer	Enquêter sur les plaintes de citoyens concernant des agents de police municipaux ou régionaux, vérifier le caractère adéquat des corps de police et mener des enquêtes sur toute question portant sur les services de police au Nouveau-Brunswick.
Bureau des examinateurs des ingénieurs spécialisés en force motrice	Un président et pas plus de quatre autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil	Déterminer la qualification et les compétences des ingénieurs spécialisés en force motrice.
Bureau des examinateurs en matière de gaz comprimé	Un président et pas moins de quatre autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil	Examiner les demandes de permis pour l'installation et l'entretien d'appareils à combustion de gaz comprimé.

Appendix II / Annexe II**Financial Overview / Aperçu de la situation financière**

Program/ Programme	Amended Budget/ Budget rectifié \$	Expenditure/ Dépenses \$	Variance (Under)-Over/ Écart (en moins)/en plus \$
Corporate Services & Policy & Public Affairs/ Services généraux et Politique et affaires publiques	5,159,884	5,151,812	(8,072)
Community and Correctional Services/ Services communautaires et correctionnels	32,112,000	32,997,577	885,577
Safety Services/ Services de sécurité	67,525,323	67,465,334	(59,989)
Subtotal/ Total partiel	104,797,207	105,614,723	817,516

The Department was over budget by \$817,516 during the year. This occurred as the result of high numbers of inmates within our Provincial institutions resulting in increases in the costs of salaries, food and prescription drugs.

Le Ministère a connu un dépassement de coûts de 817,516 \$ au cours de l'année. Ce dépassement de budget s'explique en raison du grand nombre de contrevenants détenus dans les établissements correctionnels provinciaux, ce qui se traduit par une hausse du coût des salaires, de la nourriture et des médicaments d'ordonnance.